

M. Bourassa met fin au suspense

Des élections le 29 octobre

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Les Québécois se donneront un nouveau gouvernement le lundi 29 octobre, exactement trois ans et demi après l'élection du gouvernement Bourassa, le lundi 29 avril 1970.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a en effet mis fin au suspense électoral hier soir à 21 heures, dans un message télévisé, transmis aux stations sur ruban magnétoscopique quelques heures plus tôt.

M. Bourassa n'a fourni aucune raison concrète justifiant le déclenchement de ces élections après seulement trois ans et demi de pouvoir.

Considérant avoir accompli des progrès indéniables dans les quatre domaines fondamentaux de son premier mandat (la relance de l'économie, l'assainissement des finances publiques, la restauration du climat social et l'affirmation de la présence du Québec à l'intérieur

du Canada), M. Bourassa estime que le temps est venu d'entreprendre une nouvelle étape.

Le premier ministre a également indiqué qu'il aurait été difficile de tenir des élections partielles — il existe présentement quatre vacances — à partir des anciennes délimitations devenues désuètes avec l'adoption de la nouvelle carte électorale.

"Aussi, compte tenu de mes responsabilités de chef de gouvernement, j'ai décidé de tenir des élections générales le 29 octobre", a déclaré M. Bourassa.

Les 3,628,982 électeurs inscrits à l'énumération de mai 1973 seront donc, au cours des 33 prochains jours, sollicités par les quatre formations politiques du Québec.

L'enjeu sera double puisque l'électorat déterminera non seulement le parti qui formera le gouvernement mais également celui qui constituera l'opposition officielle, cette deuxième position constituant la véritable cible de certains des partis en lice.

Dirigé par M. Robert Bourassa, le Parti libéral du Québec détenait 69 sièges à la dissolution, trois ministres ayant démissionné depuis le début de 1973; dirigée par M. Gabriel Loubier, l'Union nationale détenait 15 sièges depuis le décès de son ancien chef, Jean-Jacques Bertrand; dirigé par M. Yvon Dupuis, le Parti créditiste du Québec détenait 11 sièges, depuis l'expulsion de M. Armand Bois qui a terminé son mandat comme indépendant; le Parti québécois, dirigé par M. René Lévesque, détenait 7 sièges.

En plus de M. Armand Bois, M. Marcel Masse, ex-unioniste siégeait également comme indépendant depuis plusieurs mois.

Conformément à la nouvelle carte électorale, la prochaine Assemblée nationale comprendra 110 députés alors que la précédente en comptait 108.

La nouvelle loi électorale raccourcit, par ailleurs, considérablement l'étendue de la campagne, qui ne durera que 33 jours.

On peut donc s'attendre à de nombreuses visites éclair des quatre chefs qui auront peu de temps pour faire acte de présence dans les patelins du Québec.

Le mode choisi par M. Bourassa pour l'annonce de ces élections laisse également présager une utilisation marquée des médias électroniques, particulièrement la télévision.

Dans son discours, M. Bourassa a également indiqué l'attitude qu'il entend prendre devant l'électorat: l'équipe libérale a été un bon "gestionnaire" qui a su administrer vos affaires.

Comme il l'a fait au cours des dernières semaines, M. Bourassa concentrera sans doute ses attaques sur le Parti québécois "qui veut lancer le Québec dans une aventure et briser le Canada".

Le Parti québécois lui rendra la pareille en tentant de démontrer l'échec du fédéralisme et le réalisme de l'indépendance.

Quant à M. Dupuis, nous avons été habitués depuis son accession au leadership créditiste, en février dernier, à le voir diriger ses foudres à tout azimut. La presse, les enseignants, les fainéants aussi bien que les partis d'opposition n'échapperont sans doute pas à ses attaques.

Conscient de partir bon dernier, le chef de l'Union nationale continuera sans doute à répéter que la politique est une "boîte-à-surprise" et que malin serait celui qui pourrait prédire l'issue de cette campagne.

De toute façon, les quatre partis sont en campagne électorale depuis déjà un bon moment: les trois partis d'opposition ayant tenu d'importants congrès au printemps, et M. Bourassa ayant été averti par ses collègues fédéraux (MM. Trudeau, Marchand, Lalonde) qu'il fallait laisser le printemps et l'été 1974 libres pour une éventuelle élection fédérale.

Signalons enfin que cette élection coûtera un peu plus de \$10 millions à l'État québécois sans compter les millions additionnels qu'y injecteront les quatre partis en lice et leurs quelque 400 candidats.



Yvon Dupuis



Gabriel Loubier



René Lévesque

A l'heure de l'électronique

QUEBEC (par Gérald LeBlanc) — M. Bourassa vient d'ajouter au livre d'Aldoux Huxley, "The Brave New World" un chapitre sur la façon d'annoncer des élections. M. George Orwell avait prédit ce gouvernement électronique pour "1984" mais les conseillers de M. Bourassa ont cru bon d'anticiper.

Sans connaître encore tous les détails de ce nouveau chapitre, les rubans ma-

gnétiques, les appels téléphoniques et les communications émanant du bureau du premier ministre permettent d'en retracer les grandes lignes.

Vers 15 heures, M. Charles Denis, attaché de presse du premier ministre, avertit les stations de télévision qu'un ruban magnétoscopique leur sera expédié entre 18h30 et 19 heures.

Il s'agit d'un message d'intérêt public,

devant être diffusé à 19 heures, au cours duquel M. Bourassa annonce des élections.

Grâce à l'agence Telbec, la radio et la presse écrite apprennent, de leur côté, vers 16 heures 40, qu'elles devront s'alimenter à la station de télévision la plus proche ou appeler Telbec (871-8010 pour Montréal et 1-800-361-8426 pour la province) si elles veulent être au courant de l'importante déclaration de M. Bourassa.

Une heure plus tard, toujours par l'agence Telbec, la presse écrite apprend que l'on diffusera, "pour répondre à plusieurs demandes", la transcription des propos du premier ministre en même temps qu'il les prononcera à la télévision.

La presse écrite, particulièrement la presse parlementaire, avait vu son étoile pâlir graduellement aux yeux de M. Bourassa, dont l'affection pour la presse électronique ne tolérera plus de rival.

Les trois seules conférences de presse consenties par M. Bourassa en 1973 ont sans doute convaincu ses conseillers que c'était encore trop et qu'il valait mieux limiter le premier ministre à la télévision.

Voir page 6: L'électronique

La plus courte campagne dans l'histoire du Québec

par Pierre O'Neill

La campagne électorale qui débute aujourd'hui sera la plus courte de l'histoire politique du Québec.

En fixant le jour du scrutin au 29 octobre, le premier ministre, Robert Bourassa, s'est prévalu du délai minimum permis par la nouvelle loi électorale.

En décembre 1972, l'Assemblée nationale adoptait le bill 87 stipulant que chaque année un nouveau recensement des électeurs servirait à la confection d'une liste électorale permanente. Du même coup, la loi prévoyait que la période électorale qui jadis ne pouvait être de moins de 49 jours et de pas plus de 56 jours était réduite pour l'avenir aux délais de 32 et 39 jours.

Le principal avantage de dresser une nouvelle liste électorale chaque année pour les partis politiques est de leur permettre d'exercer une vigilance qu'ils ne pouvaient assumer antérieurement dans la précipitation d'une campagne électorale. La période de recensement des électeurs se situe entre le premier lundi suivant le 3 mai jusqu'au samedi sui-

vant. Le président des élections est en outre tenu de transmettre des copies de la liste permanente aux chefs de partis politiques, aux municipalités et aux commissions scolaires. Des correctifs de dernière minute apportés à la loi 87 ont fait par ailleurs que la liste des jurés est élaborée à partir de la liste électorale permanente.

La liste permanente constituait la troisième étape de la réforme globale de la mécanique électorale qu'avait promise le soir de la victoire de 1970 le premier ministre Bourassa.

Un autre élément nouveau qui devrait marquer la campagne électorale vient de lancer le Parti libéral concerne le redécoupage de la carte électorale. D'abord, le gouvernement a fait en sorte que les privilèges autrefois conférés aux dix-sept comités de la région des Cantons de l'Est soient révoqués. Aussi, les normes déjà imposées au reste de notre carte électorale s'appliquent désormais à ces comités aussi bien

Voir page 6: Courte campagne

WATERGATE

Un agent double aurait dénoncé les cambrioleurs

WASHINGTON (d'après Reuter et AP) — Comparant pour la deuxième journée consécutive devant la commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate, Howard Hunt, ancien agent de la CIA condamné pour sa participation au cambriolage du quartier général du parti démocrate, a tenté d'accréditer la thèse d'une trahison.

Sans pouvoir avancer de preuve à ses allégations, Howard Hunt a nommé M. Alfred Baldwin, lui-même ancien agent du FBI et à l'époque au service du comité pour la réélection du président Nixon, qui aurait été un agent double. Selon le témoin de la commis-

sion Ervin, Alfred Baldwin était chargé d'assurer, par walkie-talkie, depuis un hôtel voisin, la liaison avec le groupe qui avait pénétré par effraction au Watergate. Il était sensé donner l'alerte pour avertir ses cinq compagnons de l'arrivée éventuelle de la police mais, a déclaré Hunt, il a probablement prévu la police de la présence de ses compagnons au quartier général démocrate.

Hunt a toutefois admis, sans être soumis à un interrogatoire trop serré, que sa théorie n'était étayée par aucune preuve.

Baldwin, quant à lui, a déjà déclaré à la commission sénatoriale qu'il n'était en rien responsable de la découverte du cambriolage du Watergate.

La commission Ervin a plus spécialement cherché à savoir si Howard Hunt, qui avait naguère plaqué coupable et qui s'est ravivé depuis, n'avait pas gardé des attaches avec la CIA et si, d'une manière ou d'une autre, il ne bénéficiait pas d'une aide ou d'une couverture qui impliquerait ainsi la CIA dans des activités d'espionnage internes.

Le témoin a également affirmé qu'un carnet de notes avait disparu de son coffre à la Maison-Blanche, aussitôt après le 17 juin 1972, date du cambriolage du Watergate. Dans ce carnet étaient portés des détails relatifs à l'opération Pierre précieuse (Gemstone) et d'autres affaires dans lesquelles Howard Hunt était impliqué.

Sa théorie de la trahison de Baldwin, Hunt l'a exposée en réponse au sénateur républicain de la Floride, M. Edward Gurney. L'ancien agent de la CIA, qui est passible de 30 ans de prison

Voir page 6: Watergate



Robert Bourassa

(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

La police aurait déjoué un plan d'évasion de cinq détenus politiques

par Guy Deshaies

Cinq prisonniers politiques, dont Paul Rose et Bernard Lortie, auraient eu un plan pour s'évader lors d'un transport au Palais de justice réclamé par Me Robert Lemieux pour le 9 octobre prochain.

C'est le procureur du ministère public fédéral, Me Louis-Philippe Landry, qui a fait cette révélation hier en s'opposant à la demande de Me Lemieux que les cinq prisonniers soient transportés au Palais de justice le 9 octobre prochain afin d'assister à la pré-enquête qu'ils demandent relativement à leur transfert récent de Sainte-Anne-des-Plaines à Saint-Vincent-de-Paul.

Me Landry a révélé que la police avait saisi un plan détaillé de l'évasion et il s'est opposé à ce que les prisonniers Paul Rose, Bernard Lortie, Raynald Lévesque, Réjean Tremblay et Gabriel Hudon soient amenés au Palais de justice lors de la pré-enquête qui a été demandée relativement au transfert de ces prisonniers à Saint-Vincent-de-Paul où ils sont gardés en sécurité maximale.

Me Lemieux avait demandé cette pré-enquête afin que le directeur canadien du service des pénitenciers, M. Aubert Laferrière, et deux autres fonctionnaires, soient accusés d'avoir maltraité ces détenus en les transférant sans motif.

On sait qu'une telle pré-enquête sur des accusations que Me Lemieux veut porter contre le premier ministre Tru-

deau, le solliciteur général Warren Aldman, les policiers Sainte-Marie et Leblanc, est présentement instruite par le juge Dollard Dansereau.

Il semble que le plan d'évasion ait été à l'origine de la décision de transférer ces prisonniers, décision qui

Voir page 2: Plan d'évasion

L'équipage du Skylab est revenu

A BORD DU PORTE-AVIONS NEW ORLEANS (d'après l'AP et l'AFP) — Les trois astronautes de la mission Skylab deux, Alan Bean, Owen Garriott et Jack Lousma, ont amerrhi hier à 18h 20, heure normale de l'est, dans l'océan Pacifique, à 225 milles au sud-ouest de San Diego et à six milles environ du porte-avions New Orleans qui devait les prendre à son bord.

Au moment où elle a touché l'eau, dans une mer assez forte, la capsule Apollo s'est retournée sur le dos, mais

Voir page 6: Skylab

Menacé d'inculpation devant le grand jury, Agnew demande une enquête parlementaire

WASHINGTON (d'après l'AFP et AP) — Apparemment désavoué par la Maison-Blanche, le vice-président Spiro Agnew a demandé à la Chambre des représentants d'effectuer une enquête pleine et entière sur les accusations qui pèsent contre lui et dont le dossier sera communiqué dès jeudi à un grand jury.

Les événements se sont de fait précipités hier et une négociation à la Maison-Blanche entre le président Nixon, le vice-président Agnew et le procureur général Elliott Richardson ayant échoué, ce dernier a annoncé que la justice suivrait son cours et que son

département communiquerait à une chambre de mise en accusation les preuves réunies contre Spiro Agnew.

Le vice-président des Etats-Unis, champion de "la loi et l'ordre" contre qui pèsent des accusations de trafic d'influence à Baltimore, est reparti aussitôt à la contre-offensive, saisissant le président de la Chambre des représentants, M. Carl Albert, d'une demande d'enquête sur les allégations portées au dossier.

Le vice-président avait auparavant conféré pendant plus d'une heure avec M. Albert et d'autres parlementai-

res, y compris le président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, M. Peter Rodino.

Dans sa lettre, M. Agnew affirme notamment qu'en raison des fuites nombreuses dans la presse il doute fort que les investigations du grand jury du Maryland puissent être conduites d'une manière équitable. "Je n'ai rien à cacher. Je suis certain d'être innocent par la chambre", ajoute le vice-président, indiquant par ailleurs qu'il va transmettre à la commission intéressée tous ses dossiers déjà communiqués au département de la Justice.

M. Elliot Richardson a annoncé quant à lui que les preuves réunies contre M. Agnew, soupçonné d'avoir trempé dans une affaire de pots-de-vin versés à des entrepreneurs alors qu'il était gouverneur du Maryland avant 1969, seront présentées dès demain à une chambre de mise en accusation qui détient le pouvoir de faire inculper M. Agnew.

Peu après, le président Nixon a publié une déclaration disant que M. Agnew lui a affirmé qu'il est innocent de toute malversation. Le président

Voir page 6: Spiro Agnew



suites
de la première
page

PLAN D'ÉVASION

fait maintenant l'objet d'une nouvelle demande de pré-enquête.

Le juge Yves Mayrand, mis en présence de ces renseignements, a déclaré hier qu'avant de décider si oui ou non il était désirable de faire transporter les requérants au Palais de justice il importait de décider si oui ou non une telle pré-enquête serait instruite, auquel cas il serait alors temps de décider si on amène les prisonniers.

Me Landry a précisé que le plan d'évasion aurait été mis au point par Gabriel Hudon et qu'il était si détaillé qu'il prévoyait les mesures des collets de chemise qui devraient être fournies aux évadés.

VARNA

Suite de la page 3

le cheminement critique des jeux programmé par ordinateur représente quelque 4.000 étapes distinctes.

M. Rousseau a également présenté aux journalistes le premier bulletin "Olympresse", un document tapé à la machine à écrire, fort bien fait, qui véhiculera dans les deux langues (un bulletin pour chacune, et c'est un progrès sur les publications de l'Expo) des nouvelles des Jeux de Montréal à la presse mondiale.

LES PLANS

Suite de la page 3

détenteurs de diplômes, engagés à titre de consultants... mais le ministère mettant fin au début de 1972 à l'engagement de trois de ces diplômés, ne conservant que des fonctionnaires peu équipés pour vérifier les "plans et devis" du projet auquel ils étaient attachés.

Bien des éloges sont venus à l'ingénieur depuis qu'il a connu quelques mois de chômage: "Je reconnais que vous avez fait preuve de loyauté envers votre employeur et que vos activités s'appuyaient sur les principes de l'éthique professionnelle", a notamment écrit M. Claude Merineau, directeur général de la main-d'œuvre.

Le dossier est toutefois considéré comme clos par le ministre M. Cour-

noyer (lettre du 6 janvier 1973). Depuis, un adjoint du Protecteur du citoyen, M. Christian Dufour, a donné son avis:

L'article 16 de la loi portant création du poste de Protecteur du citoyen ne "permet pas de faire enquête au sujet des relations de travail proprement dites" (lettre du 26 avril 1973).

Non encore désarçonné par ces succès, Yvan Quintal adressait par les soins de son avocat (13 août 1973) une lettre sommant le ministre Cournoyer de manifester une "volonté de règlement" et fixant à \$79,917 les dommages subis à ce jour par l'intéressé. L'avocat mentionne le "faux débat" qui a suivi les premiers rapports techniques rédigés par l'ingénieur Quintal et la haine qu'auraient manifestée plusieurs supérieurs de son client, alors qu'il s'agissait en fait de savoir si les fonds publics étaient utilisés à bon escient.

De 1960 à 1967, M. Quintal enseignait — à titre de fonctionnaire — à l'Institut de technologie de Montréal. Il sollicite et obtient des études à plein temps jusqu'en 1970 où il se joint au personnel du Collège du Vieux-Montréal. Février 1971 marque son entrée comme consultant au ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Puisque le gouvernement avait défrayé ses études en génie, ce fonctionnaire devait, dès son retour à la fonction publique, demeurer au moins cinq ans à l'emploi du gouvernement québécois; de ces obligations, il fut relevé après plusieurs démarches en octobre 1972. L'ingénieur

Quintal estimait alors ne plus pouvoir servir dans des structures qui faisaient fi de la compétence et regardaient peu aux dépenses superflues à même les fonds publics.

Ce qui intrigue l'ingénieur c'est que personne ne lui a dit: "tu te trompes". Le ministre Cournoyer a cru devoir écrire que "s'il fallait prendre panique à chaque fois qu'un individu, si brillant soit-il, nous incite à tout arrêter et à lui confier la solution d'un problème que beaucoup d'autres tentent à (sic) résoudre, on serait vite bloqué dans tous nos programmes".

LA COMMISSION

Suite de la page 3

que son client n'avait pas assez du \$2 fourni pour se rendre de son domicile de Saint-Léonard au Palais de Justice de Montréal. Me Maranda avait déclaré que le cautionnement de son client interdisait l'utilisation de l'autobus.

Hier, le juge Brunet a rejeté l'argumentation de Me Maranda et, se basant sur le témoignage d'un policier qui a expliqué les nombreuses recherches faites pour retrouver le témoin, le président de l'enquête s'est dit convaincu que Fontaine avait tout fait pour éviter de comparaître à l'enquête.

C'est pourquoi tout cautionnement lui a été refusé. Cependant, il semble assuré que son avocat contestera la décision de la Commission d'enquête en demandant l'émission d'un bref d'habeas corpus. Déjà, au printemps, Fontaine qui avait

été incarcéré par la Commission d'enquête avait été libéré sous cautionnement grâce à un bref d'habeas corpus, qui est actuellement contesté en Cour d'appel.

D'autre part, la Commission d'enquête a émis un mandat d'amener contre l'homme d'affaires Angelo Lanzo, l'un des trois témoins assignés pour hier matin. L'avocat de Lanzo, Me Maranda, a expliqué que son client était à l'extérieur du Québec et qu'il refusait de se présenter devant la Commission d'enquête parce qu'il contestait la légalité de l'ordre verbal que les commissaires-enquêteurs lui avaient personnellement donné.

Quant aux deux témoins présents, MM. Solly Levine, l'associé de William Obront, et Gordon Ball, leur témoignage a été reporté à plus tard. Gordon Ball devra revenir le 15 janvier prochain. Solly Levine pour sa part, a été libéré. Il est vraisemblable qu'il sera à nouveau assigné dans quelques mois.

Enfin, la séance d'hier a donné lieu à un incident lors de l'ajournement du midi. Un individu qui avait déjà témoigné à l'enquête, au printemps dernier, Joe Horvath, a vertement sermoné le journaliste Jean-Pierre Charbonneau en lui reprochant principalement de l'avoir identifié publiquement comme un membre de la pègre et de s'acharner contre lui.

A cela, le signataire de cet article a tenté de répliquer en expliquant à M. Horvath que son nom avait fait surface dans quelques articles à la suite d'informations contenues dans des rapports

de la Gendarmerie royale du Canada.

Ainsi, le journaliste a rappelé que le nom de Horvath avait été mentionné publiquement lors de l'affaire Laporte parce qu'un rapport de la GRC, rendu public par LE DEVOIR, et portant la date du 9 septembre 1969, indiquait qu'une réunion aurait réuni MM. Nicola Di Iorio, Frank D'Asti et Joe Horvath. Selon le rapport de la police, il aurait été question à cette réunion de trafic de drogue.

De plus, toujours selon ce rapport de police, Nicola Di Iorio aurait possiblement rencontré le soir de cette réunion l'ex-ministre du Travail et de l'Immigration, M. Pierre Laporte.

Le rapport n'indique pas que Joe Horvath a rencontré Pierre Laporte.

L'échange de propos assez vifs entre M. Horvath et le journaliste du DEVOIR s'est terminé en queue de poisson. M. Horvath refusant d'entendre les explications du journaliste et préférant l'affubler d'épithètes peu élogieuses.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

dénégations plutôt que sur des faits précis et vérifiables. On peut regretter que M. Cleary soit monté au front avec aussi peu de munitions, mais, puisque le dommage est fait, à M. Dupuis de décider s'il offre une défense satisfaisante ou s'il se drape stérilement dans sa dignité offensée.

Laurent LAPLANTE



SURPRISE "ÉTÉ DES INDIENS"

Une vaste sélection de
salles à manger importées
aux plus bas prix.

Voici trois salles à manger aux prix exceptionnellement réduits. Et pendant cette grande promotion tous nos tables, chaises, buffets et vaisseliers en teck et en bois de rose seront réduits de 15%. Faites votre choix parmi plus de 2 000 tables et chaises, importées du Danemark. Profitez de cette promotion surprise dans nos trois magasins.



LA MAISON DANOISE
THE DANISH HOUSE

9501 CÔTE DE LIESSE, DORVAL 631-3591
CENTRE D'ACHAT FAIRVIEW, POINTE CLAIRE 697-1899
1, PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL 861-3734
HEURES: Lun Mar Mer jusqu'à 6PM - Jeu Ven 9PM - Sam 5PM



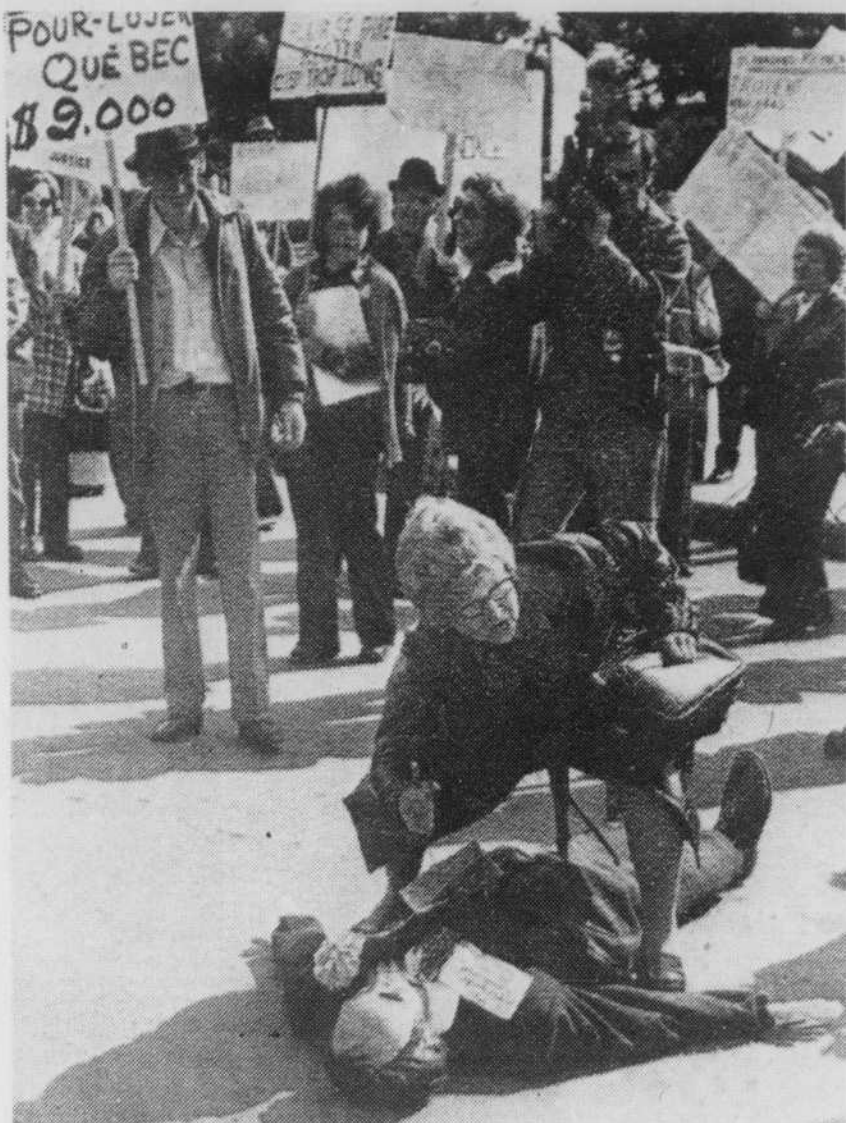
Ensemble en teck prix régulier \$852. Prix promotion surprise \$675.



Ensemble en teck prix régulier \$1381. Prix promotion surprise \$1095.



Ensemble en bois de rose prix régulier \$1913. Prix promotion surprise \$1495.



Les citoyens de Sainte-Scholastique et de la région manifestaient à Ottawa hier contre la lenteur du gouvernement à régler les procédures d'expropriation du nouvel aéroport international de Montréal et contre le fait que les montants payés sont minimes en comparaison de ceux versés aux expropriés de Pickering pour le nouvel aéroport de Toronto. Pour donner plus de poids à leurs revendications, ils ont poignardé l'effigie du premier ministre, M. Trudeau. C'est à Mme Rita Clermont, de Sainte-Scholastique, qu'est revenue cette "sanglante" tâche. (Téléphoto CP)

"Dans quelques semaines"

Sainte-Scholastique aura la visite de Marchand et Dubé

OTTAWA (d'après CP) — Deux ministres du gouvernement Trudeau, MM. Jean-Eudes Dubé (Travaux publics) et Jean Marchand (Transports) comptent rendre visite "dans quelques semaines" aux citoyens de Sainte-Scholastique dont les griefs touchant l'expropriation n'ont pas mené à une solution satisfaisante. C'est la promesse qu'ont faite ces ministres, hier, à quelque 250 marcheurs venus sur la colline parlementaire exprimer leur mécontentement du fait que les expropriés de Pickering, près de Toronto, reçoivent des compensations jusqu'à 10 fois plus élevées que celles offertes à Sainte-Scholastique. Les manifestants ont reçu l'assurance de l'appui total des néo-démocrates ainsi que la promesse d'une intervention personnelle de M. Claude Wagner, au nom du groupe de députés conservateurs à Ottawa.

Les 250 résidents de Sainte-Scholastique et de la région environnante ont manifesté dans un ultime effort pour obtenir de meilleurs prix pour les expropriations de terrains sur l'emplacement du nouvel aéroport international de Montréal. Portant des affiches soulignant l'iniquité du gouvernement, qui exproprie une acre de terrain à Sainte-Scholastique au coût de \$200 tandis qu'il offre \$2.000 l'acre aux résidents de Pickering, les manifestants ont rencontré le ministre des Travaux publics, M. Jean-Eudes Dubé.

Un porte-parole des manifestants, M. Claude Gascon, a relaté aux journalistes que les expropriateurs avaient utilisé la vieille méthode de la main de fer dans un gant de velours pour convaincre les expropriés d'accepter les offres qui leur étaient faites.

Par exemple, les expropriateurs faisaient une offre, a expliqué M. Gascon, et faisaient valoir que si l'offre n'était pas acceptée immédiatement, toute l'affaire risquait d'être portée devant un tribunal où le juge serait moins généreux.

"Ils nous interdisaient même de dire à nos voisins les sommes qui nous étaient offertes pour notre propriété."

"Dans mon cas, il ont fait une offre sans même avoir vu mon terrain."

Les manifestants ont pris à partie le ministre Jean Marchand qui leur a dit un jour qu'à Sainte-Scholastique les terres valaient moins cher parce qu'elles n'étaient bonnes qu'à la culture des pommes de terre tandis qu'à Pickering, on faisait pousser des oranges.

"Nous ne sommes pas aussi stupides qu'on le pense", ont noté hier les résidents de Sainte-Scholastique. Malgré tout, les expropriés de Pickering recevront \$300 millions pour 18.000 acres de terrain tandis que ceux de Sainte-Scholastique recevront \$125 millions pour 90.000 acres.

"Nous comprenons que M. Trudeau a dû payer pour se faire élire en Ontario en octobre dernier, mais nous ne nous laisserons pas avoir aussi facilement."

Les manifestants portaient des affiches réclamant justice en disant notamment: "On a épargné à Sainte-Scholastique pour mieux payer à Toronto".

Une autre affiche, en forme de vache, proclamait que le Québec était la vache à lait de l'Ontario.

Le groupe de Sainte-Scholastique a souligné durant sa manifestation que selon le recensement de 1966, les terres de la région de Sainte-Scholastique étaient évaluées à \$218 l'acre tandis que celles de la région de Pickering n'étaient évaluées qu'à \$170 l'acre.

Guerre de deux ans d'un ex-fonctionnaire

Les plans de carrière du ministère du Travail seraient un "vil plagiat"

par Clément Trudel

Au Service des plans de carrières (SPC) du ministère québécois du Travail et de la Main-d'Oeuvre, un différend surgi il y a plus de deux ans n'est pas encore arrivé à terme, malgré une abondante correspondance allant et venant au Protecteur du citoyen, à des directeurs généraux, à trois ministres (MM. Cournoyer, Cloutier et Bourassa) et à divers niveaux de l'administration. Au centre de cette controverse se trouve un ingénieur montréalais, fonctionnaire de 1960 à 1972 et bénéficiaire de congés avec solde pour parfaire ses études: Yvan Quintal, ex-coordonnateur du secteur informatique et chargé de projet du SPC.

Depuis juin 1971, cet ingénieur s'efforce à faire comprendre au ministère de M. Cournoyer que les fondations servant à tout l'édifice des plans de carrières au Québec reposent sur des assises que l'on n'a jamais vérifiées. Il s'agit même en partie d'un "vil plagiat d'anciens programmes périmés", déjà jugés tels par le ministère de l'Éducation il y a six ans.

La loterie olympique démarre et espère conquérir l'Ouest

par Jean-V. Dufresne

Malgré les réticences puritaines des Prairies, la loterie olympique est lancée. Hier, à Montréal, le directeur du comité organisateur des jeux, M. Roger Rousseau, a annoncé la nomination de M. Julien Côté à la direction générale de la loterie nationale.

Quasi-nationale, diront les uns, car l'une des premières tâches de M. Côté, à qui on attribue une bonne part du succès incontestable remporté par Loto-Québec — un chiffre d'affaires annuel qui atteindra bientôt \$125 millions — sera d'en convaincre la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba, dont les gouvernements ont déjà fait savoir qu'ils refuseront de participer à une loterie nationale. Et la Nouvelle-Écosse qui, bien que gagnée à la cause, ne l'a toujours pas confirmé officiellement. Mais, chose, certaine, le premier tirage n'aura pas lieu avant mars 74.

Le cheminement critique des Jeux est tortueux et parsemé d'embûches, et M. Côté n'aura guère que trois ou quatre semaines pour rallier tout le territoire au projet de loterie, dont on escompte qu'elle devait recueillir \$32 millions et assurer ainsi une part de "l'auto-financement" des jeux de 1976.

Aux provinces qui sont déjà acquises à une loterie, ou qui en possèdent une, le Manitoba notamment, M. Côté fera valoir l'expérience munichoise: la loterie olympique là-bas, n'avait pas nui, mais au contraire, suscitait une hausse de la vente des billets de la loterie nationale, signale le directeur général.

Aux autres provinces qui n'osent reconnaître publiquement que le puritanisme des électeurs est à la source de leurs hésitations, M. Côté fera valoir l'occasion toute rêvée pour leurs gouvernements de constituer une loterie grâce en particulier à l'expertise qué-

bécoise; la loterie, une fois les olympiques terminés, pourrait devenir permanente et assurer à leur Trésor une source supplémentaire de revenus.

Pour le reste, M. Côté a promis de faire connaître dans un mois environ

les modalités de la nouvelle loterie. Pressé de questions, il a risqué néanmoins certaines hypothèses.

Le problème de la distribution des billets dans les coins les plus reculés du pays étant le plus difficile à résoudre,

Pour Varna, un plan où n'apparaît pas le village olympique

Le Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal se rend aujourd'hui à Varna, en Bulgarie, muni d'un petit dépliant rouge en trois langues, d'un premier rapport circonstancié qu'il soumettra aux membres du Comité international olympique, et d'un plan des jeux préparé par l'Hôtel de Ville de Montréal sur lequel n'apparaît pas cependant le village olympique.

Interrogé à ce sujet, M. Rober Rousseau, président du COJO, a rappelé aux journalistes hier, à l'occasion d'une conférence de presse, que le village olympique constituait une implantation permanente, "et c'est la Ville de Montréal qui prend la décision".

Le plan, qui ne porte pas d'ailleurs le sigle de Concordia, précise l'implantation du stade-piscine, du vélodrome, des installa-

tions athlétiques, des immeubles déjà existants et des gares de stationnement, le tout entre les rues Boyce, Viau, Sherbrooke et boul. Pie IX. Au nord de Sherbrooke, là où se situe le golf Viau, on lit seulement: parc public.

Il n'est pas sans ironie de constater que le maire Drapeau, pour se soustraire aux critiques de ceux qui contestaient sa décision d'utiliser un parc à des fins d'habitation, avait alors rappelé qu'il ne s'agissait pas d'un parc, mais bien d'un golf. Il semble que la Ville, aujourd'hui, préfère encore l'appellation originale.

Le rapport du COJO fait état du calendrier général des travaux à ce jour, et il ébauche même un horaire provisoire des 21 disciplines. Il constate l'ampleur du projet en signalant que

Voir page 2: Varna

La Commission d'enquête sur le crime ne reprendra qu'après les élections

par Jean-Pierre Charbonneau

preuve incomplète.

Or, comme actuellement le seul dossier qui est prêt à être présenté en audiences publiques devant l'enquête sur le crime organisé est celui de l'affaire Laporte, la Commission n'a d'autre choix que d'ajourner une fois de plus ses travaux. Déjà, il y a deux semaines, la Commission avait ajourné une première fois ses audiences et libéré les témoins assignés, MM. Vic Cotroni, Jimmy Soc-

cio et Armand Courville.

Hier, le juge Brunet a indiqué que le travail de préparation n'étant pas complet, il était impossible en toute objectivité de reprendre les audiences publiques avant le 13 novembre.

Entre-temps, le témoin Gérard Fontaine qui a été arrêté vendredi dernier en compagnie des récidivistes Roger Poirier, un évadé de l'Institut Archambault condamné il y a quelques mois à

25 ans de prison, et Normand Desrosiers, condamné à quatre ans de pénitencier en 1960 pour un hold-up, devra demeurer en cellules jusqu'à sa comparution, fixée pour le 11 décembre prochain.

Le 21 mars dernier, Fontaine avait fait défaut de comparaître pour la seconde fois et un mandat d'amener avait été émis contre lui. Lundi, son procureur, Me Léo-René Maranda, avait plaidé

Voir page 2: La Commission

Opération vaccin: le Québec est aux prises avec un regain de la rougeole

par Solange Chalvin

Tous les parents qui ont des enfants de moins de 12 ans n'ayant pas reçu de vaccin contre la rougeole sont invités à se présenter aux cliniques sanitaires ou chez leurs médecins dans les plus brefs délais.

On fait face présentement au Québec à une augmentation importante des cas de rougeole. Alors qu'on en dénombrait quelques 1.000 cas en 1971 et 1.224 cas en 1973, on a déjà enregistré plus de 4.000 cas pour les huit premiers mois de 1973.

Seulement 35% des enfants de moins de 12 ans ont été vaccinés contre la rougeole au Québec, ont déclaré hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, les docteurs Jean Joncas de l'hôpital Ste-Justine, Melvin Marks du Montreal Children's Hospital et Isabelle Laporte du ministère des Affaires sociales du Québec.

Le vaccin contre la rougeole se donne en une seule injection et gratuitement dans toutes les cliniques sanitaires. On peut l'obtenir également au cabinet privé du médecin. Notons toutefois que le gouvernement ne rembourse pas le médecin pour le médicament injecté, mais seulement pour l'acte médical. La majorité des médecins ne réclament pas aux patients le paiement du médicament, mais certains le font, nous a-t-on dit.

Les enfants peuvent recevoir ce vaccin dès l'âge de deux mois et son efficacité est totale tout le reste de la vie. Il n'y a pas de contre-indication à faire vacciner un enfant, une seconde fois, mais cela est inutile.

Les médecins présents ont profité de cet appel fait au public pour rappeler les différentes immunisations que devraient recevoir tous les enfants. Des la naissance,

le BCG qui est généralement administré à l'hôpital; puis ensuite, le DCT (diphtérie, coqueluche, tétanos) qui nécessite trois injections, à intervalles réguliers, plus un rappel à l'âge de 18 mois, 5 ans et 16 ans; en même temps, le vaccin contre la rougeole qui peut être donné vers l'âge d'un an, et enfin le vaccin contre la poliomyélite.

La campagne entreprise par les médecins des deux plus importants hôpitaux pour enfants, en collaboration avec le ministère des Affaires sociales, afin d'immuniser le plus grand nombre possible d'enfants contre la rougeole, est le résultat d'une compilation de statistiques alarmantes, sans compter quelques cas de décès résultant des complications de la rougeole.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires au sujet de cette vaccination, en téléphonant à 872-3660.

■ aujourd'hui

A 9h, congrès du Mouvement des femmes chrétiennes, au restaurant Sambo, 5666 Sherbrooke est, Montréal.

A 12h, conférence de M. René Lévesque, président du PQ, au collège Loyola (auditorium S.C. Smith).

A 12h30, conférence de M. Henri-François Gauthier, président du NPD-Québec, devant les étudiants en polytechnique, 2500 Marie-Guyard.

A 12h30, Mme Françoise Laporte, juge à la Cour de la citoyenneté, prend la parole devant le club Kiwanis Saint-Laurent, au Salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton.

A 14h, clinique de sang organisée par les pompiers de Montréal, au 2600, boul. Saint-Joseph est.

A 19h, présentation du film "Autopsie d'un meurtre" de Preminger au Cégep Ahuntsic, 9155 Saint-Hubert, dans le cadre du programme "ciné-criminologie".

A 19h30, conférence du professeur Robert Gary sur l'Inde, à l'auditorium Notre-Dame-de-la-Merci, 555 boul. Gouin ouest.

A 20h, conférence de M. Pierre Broué, de Grenoble, professeur invité de l'UQAM, au 1180 Bleury (salle 3200). Sujet: "Les bolchéviques contre la social-démocratie".

LA LITTÉRATURE DANS LA CULTURE D'AUJOURD'HUI (EN PARTICULIER AU QUÉBEC ET DANS LES PAYS FRANCOPHONES)

27-28-29 SEPTEMBRE 1973

Jeu, 27 sept. 20 hres

Conférence d'ouverture de Edgar Morin de Paris.

Vendredi, 28 sept. 9:30 hres

Situation de la lecture (Commentaires sur une enquête menée à Québec) Alain Bergeron (Laval) Jacques De Guise (Laval) Lucius Laliberté (Québec) Danielle Ros (Montréal)

13:30 hres

Littérature et idéologies Naïm Kattan (Ottawa) Albert Memmi (Montréal) Denis Saint-Jacques (Laval)

16:00 hres

Littérature et contre-cultures Pierre Aubery (Buffalo) Victor Levy-Beaulieu (Montréal) Jean-Charles Falardeau (Laval) Cedomil Goic (Santiago du Chili)

20:00 hres

Projection d'un long métrage réalisé par: Francis Bebey (Cameroun), directeur de la section de musique à l'Unesco.

Samedi, 29 sept. 9:30 hres

La création littéraire aujourd'hui Gérard Bessette (Queen's) José Angel Valente (Genève) Lucette Sinas (Vincennes)

12:00 hres

Réception offerte par l'Université Laval au Pavillon Pollack

13:30 hres

Littérature et arts plastiques Jean Paris (Baltimore) Fernande Saint-Martin (Montréal)

16:00 hres

Littérature et audio-visuel Francis Bebey (Cameroun) André Gardies (Orléans)

Colloque organisé par le Département des littératures de l'Université Laval, Pavillon de Koninck, Québec.

Ce Colloque s'adresse principalement aux professeurs et étudiants de littérature et de sociologie.

Voir page 2: Les plans

éditorial

La fin du suspense

Mettant fin à un suspense long et animé, le premier ministre Bourassa a fait connaître hier soir sa décision de tenir le 29 octobre des élections générales. Il a pris, dans les circonstances, une décision opportune.

On pourra se demander au nom de quelle urgence un gouvernement élu depuis trois ans et demi à peine revient devant le peuple alors qu'aucun problème grave ne le pressait de solliciter tout de suite un nouveau mandat. Mais à compter du moment où M. Bourassa lui-même laissait percer, l'été dernier, des doutes, il déclenchait une vague d'attente à laquelle il ne pourrait plus résister.

Si le gouvernement, dans le climat de fièvre créé par M. Bourassa depuis l'été, avait voulu gouverner jusqu'au printemps prochain, il aurait été constamment gêné par des préoccupations électorales en provenance tant de ses propres partisans que des groupes d'opposition. En devançant un rendez-vous dont l'échéance mathématique, sous notre régime, n'a pas d'importance, M. Bourassa permettra au Québec de savoir six mois plus vite à quoi s'en tenir au sujet des prochaines années. Pour l'action à venir, ce sera mieux ainsi.

A première vue, le Parti libéral engage la bataille avec une confortable avance. Il disposait, dans l'Assemblée qui vient d'être dissoute, de 70 sièges sur 108. Il pourra compter, lors du scrutin du 29 octobre, sur une carte électorale dont le réaménagement devrait le favoriser. De plus, au dernier sondage de CROP, en juin de cette année, il obtint l'appui de 34,7% du corps électoral, contre 17,7% pour le PQ, 12,6% pour le Parti créditiste et seulement 3,8% pour l'UN.

Il serait dangereux, cependant, de s'en remettre paresseusement à ces seules indications. Car si l'on examine les résultats de l'élection d'avril 1970, voire du dernier sondage de CROP, avec une loupe un peu plus exigeante, les perspectives ne sont pas aussi claires. Notre système de représentation — auquel, malheureusement, on n'a apporté aucun changement — laisse au hasard un rôle considérable dans le partage des fruits du vote populaire. Le hasard joua fortement, la dernière fois, en faveur du Parti libéral. Rien ne garantit qu'il en sera de même la prochaine fois.

A l'élection de 1970 par exemple, vingt-six sièges sur 108 furent attribués avec une marge de 1,000 voix ou moins. De ces vingt-six sièges, douze allèrent au Parti libéral, sept à l'UN, cinq au Parti créditiste et deux au PQ. Le Parti libéral ayant obtenu la deuxième place dans douze des comtés "serrés" qu'il ne remporta pas lui-même, on pourrait conjecturer qu'il

a de fortes chances de récupérer à gauche ce qu'il perdra peut-être à droite cette fois. Mais il suffirait que se manifeste un courant de mécontentement le moins prononcé pour que les jeux se fassent autrement.

Certains milieux ministériels, faisant allusion aux sept sièges détenus par le PQ dans le dernier parlement, se vantent de pouvoir rayer complètement de la carte ce parti lors de la prochaine élection. Cela est plus facile à prédire qu'à réaliser. Si on examine, en effet, la position du PQ au sortir de l'élection de 1970, on constate qu'en plus d'obtenir des majorités confortables dans cinq circonscriptions, ce parti finit assez proche du vainqueur dans une vingtaine d'autres comtés, dont plusieurs en dehors de la région métropolitaine de Montréal. Prétendre rayer d'un trait de plume un parti qui fit très bonne figure dans plus du tiers des circonscriptions, c'est, à ce stade, se nourrir d'illusions. La même remarque vaut pour le Parti créditiste, qui fit, lui aussi, bonne figure dans une trentaine de comités en 1970.

Les seules choses qu'on puisse prédire avec assurance en ce moment, c'est un nouveau recul de l'UN et l'appui renouvelé de l'électorat anglophone au Parti libéral. Pour le reste, l'élection est un pari ouvert dont l'issue est d'autant plus incertaine qu'au dernier sondage de CROP, le pourcentage des indécis demeurait fort élevé.

Dans l'atmosphère de malaise créée depuis quelques mois par diverses histoires malodorantes qui ne furent éventées et expliquées à demi, il suffirait de quelques histoires vraiment étayées pour influencer dans un sens ou dans l'autre des milliers d'hésitants. A moins, cependant, que les accusateurs ne puissent produire des dossiers plus étoffés que ceux qui ont vu le jour jusqu'à maintenant, il ne semble pas que ce thème doive occuper une place majeure dans le cheminement des électeurs vers un verdict.

Du côté ministériel, M. Bourassa a laissé entrevoir hier soir les thèmes dominants de sa campagne. Les libéraux feront valoir la performance de l'économie québécoise et le relèvement des finances publiques sous leur mandat. Ils invoqueront le cas des allocations familiales pour illustrer les résultats que peut donner leur façon de négocier avec Ottawa. Ils feront état de la façon dont ils régleront l'an dernier l'affrontement majeur avec le Front commun syndical, ainsi que de la tranquillité qui a régné depuis ce temps sur le Québec. Ils produiront un bilan législatif abondant dans les principaux secteurs de l'administration.

Ils voudront sans doute aussi, à défaut d'un programme rigoureusement élaboré en congrès régulier, extraire des nombreu-

ses rencontres régionales tenues ces derniers mois par leur parti des propositions attrayantes pour l'électeur. Ils pourront enfin puiser dans les fonds de tiroir de chaque ministre pour mettre de l'avant des projets nouveaux.

Du côté de l'opposition, la lutte semble devoir se faire à deux paliers. Dans les centres urbains, le PQ sera le principal adversaire du parti gouvernemental. Dans cette zone plutôt rurale qui va de l'Estrie au Bas-du-fleuve en passant par la Beauce et la Chaudière, la lutte se fera plutôt entre les libéraux et les créditistes, sauf dans quelques circonscriptions où l'UN reste vivante. On assistera, de ce fait, à un chassé-croisé de thèmes plus bigarré que jamais.

Le PQ offrait dès 1970 une conception renouvelée de la politique qui fait toujours son originalité et son attrait. Il continue cependant de lier cette conception à l'option de l'indépendance. L'électeur devra choisir non seulement entre le programme économique-social du PQ et celui des autres partis, mais aussi entre l'option pour l'indépendance que préconise le PQ et le maintien du lien fédéral.

Le Parti créditiste fera appel, de son côté, au vieux fonds mêlé de générosité et de frustration justifiée qui reste très fort dans les milieux défavorisés et qui connaît un regain de vitalité dans maints secteurs des petites classes moyennes. Les thèmes favoris d'Yvon Dupuis seront faciles à réfuter dans la tranquillité d'un salon bourgeois ou d'un bureau éditorial. Ils n'en auront pas moins une emprise certaine sur des milliers d'électeurs.

Quant à l'Union nationale, elle a produit juste à temps le document qui doit lui servir de programme. Ce document la rapproche, à bien des égards, du Parti créditiste. A moins qu'elle ne s'entende avec ce dernier sur un partage à l'amiable des comtés où les deux partis engageront la lutte, elle risque de sortir finie de l'élection.

Le Québec a-t-il glissé vers la droite? S'est-il rapproché ou éloigné de l'idéal souverainiste? Est-il plus attiré par une politique social-démocrate, par une orientation centriste ou par des politiques de droite? Les réponses que les électeurs apporteront à ces questions passeront par l'opinion qu'ils se seront formée, non seulement sur les programmes des partis, mais aussi sur la personne des chefs et des candidats en présence. Elles n'auront probablement pas la clarté cristalline que certains souhaiteraient. On souhaite néanmoins qu'elles soient formulées de façon assez nette pour que le Québec puisse compter au cours des prochaines années sur un gouvernement relativement stable et sûr de lui.

Claude RYAN



— Après vous

lettres au DEVOIR

Liberté pour le Chili et le Canada

M. le Premier ministre,
(...) Il est plus que temps de refuser l'argument classique invoqué pour la reconnaissance diplomatique, d'un Etat par un autre, argument qui malheureusement a déjà été utilisé publiquement par notre ministre des Affaires étrangères, savoir "le contrôle effectif du pays" par ceux qui sont au pouvoir dans ce pays.

Ce qui est assuré et reconnu par cette position classique, dans le cas du Chili comme dans tant d'autres cas, c'est la reconnaissance de la force et de la violence comme principe de fondement d'un régime politique. C'est l'acceptation passive que le camp qui contrôle les armes peut anéantir le labeur de ceux qui ont construit dans la démocratie. C'est la collaboration tacite à l'extension sur des continents entiers des régimes militaires et de leur contagion par la répression et la torture.

D'ailleurs, on a toutes les raisons de penser dans ce contexte que les généraux chiliens savaient que les "normes démocratiques", joueraient en faveur de leur coup de force. A ce titre, il existe une

responsabilité internationale des peuples dans ce coup.

1) Le Canada doit refuser de reconnaître le régime des généraux chiliens.

2) Le Canada a également l'obligation de rechercher dans une action internationale d'envergure, à assurer avec d'autres nations une surveillance des conditions réelles qui sont faites aux Chiliens, en particulier en ce qui touche les milliers de procès qui sont annoncés au Chili.

3) Le Canada doit aussi s'associer à tous ceux qui réclament de contraignantes mesures pour démanteler ces super-puissances que sont les corporations multinationales qui abolissent les souverainetés nationales et les décisions démocratiques de peuples entiers.

4) Le Canada devra considérer avec une attention toute particulière les demandes d'asile politique qui pourront lui venir de citoyens chiliens et d'étrangers s'échappant de la torture et de la mort certaine qu'ils y retourneront.

La liberté qu'un pays comme le nôtre doit défendre et promouvoir,

non pas seulement pour lui-même mais pour les autres peuples, ne saurait être réduite à la neutralité passive. De la neutralité passive à la complicité il n'y a qu'un pas.

C'est pourquoi la Ligue, avec derrière elle des milliers de citoyens qui croient encore à la dignité humaine, demande à votre gouvernement de faire preuve d'une liberté fondée sur le courage national et la manifestation autonome de la foi canadienne aux conditions qui peuvent fonder la paix et la démocratie. La reconnaissance diplomatique de la Junte actuellement au pouvoir ne peut aucunement se justifier. Tout compromis que le gouvernement canadien ferait dans le sens d'une telle reconnaissance, trait à l'encontre des aspirations des Canadiens et pas seulement des Chiliens.

Nous espérons, monsieur le Premier ministre, que vous défendrez vous-même cette cause devant qui de droit.

Jean-Louis ROY
président de la Ligue
des droits de l'homme

Montréal, le 21 septembre 1973

bloc-notes

Une pause s'impose

La Commission de police du Québec a ajourné au 13 novembre l'enquête qu'elle a entreprise sur le crime organisé. Il ne pouvait en être autrement. Même si la commission n'est pas un tribunal et même si son enquête n'est pas un procès, du moins suivant les intentions des commissaires et une certaine jurisprudence, ses travaux revêtent un caractère inmanquablement judiciaire. Or, le climat et la dignité que les commissaires enquêteurs doivent s'efforcer de maintenir tout au long des audiences publiques sont, malgré la bonne volonté des hommes en place, incompatibles avec la fièvre partisane déclenchée hier avec les élections provinciales.

Avec raison, la Commission d'enquête devait tirer au clair, le plus tôt possible, ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle affaire Laporte. Or, il y avait lieu de craindre que cette phase de l'enquête donne lieu à des déclarations inspirées non pas d'abord de la recherche des faits mais de la lutte électorale. Ou encore, par crainte justement des répercussions de l'enquête, authentiques ou non, des pressions considérables auraient pu être exercées de manière à empêcher ou retarder la clarification de certains faits par les enquêteurs, toutes choses qui eussent été préjudiciables aux travaux de la Commission de police.

Cette pause dans l'enquête ne sera pas du reste superflue. Car la Commission de police a une rude pente à remonter dans l'opinion publique depuis le démantèlement de l'USECO et les mutations qui ont frappé un bon nombre des enquêteurs policiers.

Il ne manque plus de citoyens pour croire que l'enquête est à toutes fins utiles finie, aucun gouvernement ne pouvant se permettre de cloquer au pilori certains de ses organisateurs et de ses bailleurs de fonds.

Pour faire mentir ce pessimisme, la Commission de police devra donc démontrer, par le sérieux de ses prochaines audiences publiques, qu'elle n'était pas un ballon politique gonflé par le ministre de la Justice au départ, et qu'elle n'est pas davantage devenue, depuis, un organisme qu'on n'ose abolir mais qui n'a plus d'impact réel.

La pause électorale devrait per-

mettre aux nouveaux procureurs et enquêteurs de mieux faire la jonction avec leurs prédécesseurs, d'établir une méthode de travail plus sévère, et surtout de constituer ce minimum de continuité administrative et intellectuelle sans lequel les efforts de la Commission de police resteront dérisoirement insuffisants face à la formidable tradition qui s'est constituée dans les milieux du crime organisé.

Ce retard à vider la nouvelle affaire Laporte ne doit pas cependant pouvoir être mis à profit par ceux qui pourraient avoir intérêt à ce que des témoins ou des éléments de preuve disparaissent. Un devoir de vigilance s'impose à cet égard. A vrai dire, l'enquête sur ce dossier devrait être déjà en marche et elle devrait s'accélérer, discrètement mais vigoureusement, au cours du mois d'octobre, de manière à présenter au public et aux intéressés, le 13 novembre, un dossier solide sinon complet.

Entre-temps si d'aventure, en pleine campagne électorale, d'aucuns prétendaient divulguer, à même les dossiers de la Commission d'enquête sur le crime organisé, des "découvertes" blanchissant ou noircissant certaines personnalités politiques, le président de la CPQ, le juge Roger Gosselin, devrait être prêt à faire les mises au point nécessaires. La Commission de police ne doit pas se prêter, en effet, même contre son gré, à une quelconque réédition du coup de la Brink's — méfait public dont les auteurs ont échappé à la loi.

Peron, pour combien de temps?

Les Argentins, s'exprimant le plus démocratiquement du monde, ont massivement voté pour Juan Peron. Quelques mois plus tôt, au cours d'un scrutin également démocratique, ils avaient en grand nombre donné leur appui au péroniste Campora, précurseur de l'ancien président de retour d'exil, et massivement rejeté le favori des militaires. Le régime militaire a donc été écarté, et c'est avec un très large appui populaire que le nouveau président peut prétendre gouverner. Et pourtant, l'Argentine risque d'être aussi ingouvernable que le Chili.

Quelques heures après sa victoire, l'ancien général mettait hors-la-loi ses alliés conjoncturels d'hier contre le gouvernement du général Lanusse, les militants de

l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), donnant ainsi satisfaction aux syndicalistes conservateurs justicialistes qui se faisaient fort de balayer toutes les organisations "terroristes" du pays. La réponse de l'ERP n'a pas tardé: le puissant leader syndical Rucci est tombé sous les balles. Le néo-péronisme ne pourra pas garder bien longtemps la fragile cohésion de ses composantes contradictoires.

En Argentine, tout le monde était devenu péroniste ou à peu près, des marxistes révolutionnaires aux syndicalistes d'affaires à saveur de pégre. Aussi longtemps qu'il s'est agi de résister au gouvernement militaire et de réclamer le retour d'un cabinet civil, le mouvement justicialiste a pu rallier un nombre considérable d'opposants à la junte défaillante et discréditée. Les militaires ayant cédé le pouvoir aux justicialistes vainqueurs, la lutte entre les péronistes de toutes tendances était inscrite dans l'ambiguïté même du mouvement et il est possible que Peron ne puisse longtemps agir sans revenir aux méthodes hier conspues du gouvernement militaire.

Il ne fait pas de doute que le renversement du président Salvador Allende au Chili aura eu en Argentine un effet de choc considérable. Non seulement aura-t-il puissamment contribué à discréditer la voie démocratique comme moyen de faire des changements réels dans le pays, mais il va précipiter la constitution d'une résistance armée qui ne vaudra pas être prise au dépourvu la nuit où les militaires reprendront les choses en mains. Autant que le Chili, l'Argentine est soumise à de violentes tensions internes et à de puissantes pressions externes. Il serait étonnant qu'elle puisse longtemps échapper à la loi des armes.

Jean-Claude LECLERC

La bonne défense

S'il décide de jouer les petits soldats, le journaliste doit se rendre au front avec au moins deux balles dans sa carabine: si sa première balle ne vient pas à bout de l'adversaire, il faut que la deuxième vienne au plus tôt finir le travail. Pour lancer une accusation grave contre un chef politique comme M. Yvon Dupuis, le journaliste Bernard Cleary avait donc besoin d'une double ration de munitions; on n'a pas encore la preuve que M. Cleary peut aller au-delà de son premier tir.

Si l'on accuse le gouvernement d'avoir effectué une étude sur le coût de l'indépendance, il faut déjà posséder une copie du rapport qui en a découlé. De cette manière, advenant une dénégation officielle d'un ministre fédéral, il est temps de rendre public le rapport en question. Lancer une telle accusation sans posséder le rapport, c'est agir en franc-tireur imprudent. De même, un journaliste ne peut affirmer qu'une transaction de l'ordre de \$100,000 s'est déroulée entre MM. Loubier et Dupuis à moins de pouvoir fournir une preuve concluante. Dans le cas qui se présente aujourd'hui à nous, les témoignages qu'invoque M. Cleary n'emportent pas l'adhésion. Le premier coup de feu n'a provoqué que des blessures et le second coup tard de beaucoup trop à venir.

M. Dupuis abuse quand même de la situation lorsqu'il utilise l'attaque de M. Cleary pour demander un débat télévisé mettant en scène les quatre chefs de parti. On ne peut nier à M. Dupuis le droit de faire flèche de tout bois, mais le bois que lui fournit M. Cleary ne peut produire qu'une belle petite flèche. Avant de changer ainsi de sujet de conversation et de se lancer dans une nouvelle attaque contre ses adversaires, M. Dupuis pourrait au moins répondre aux questions que soulève malgré tout l'article de M. Cleary. Par exemple, il pourrait indiquer quels étaient les gens chargés du financement de sa campagne, de manière qu'un examen plus satisfaisant de la question puisse s'effectuer. Tant et aussi longtemps que M. Dupuis s'en tient à des généralités et qu'il pourfend ses adversaires au lieu de balayer son propre peron, il ne peut blâmer le public de demeurer sceptique.

Le globalisme de M. Dupuis s'explique d'autant plus mal qu'il a lui-même clamé sur tous les toits son désir de ne recruter que des candidats sans reproche. Lui qui prétend expédier à la Sûreté du Québec la liste de ses candidats pour faire passer leurs antécédents au peigne fin, pourquoi ne fournit-il aucun renseignement sur les méthodes de financement qu'ont pratiquées ses collaborateurs, sur les résultats qu'elles ont données, sur le contrôle qu'il a lui-même exercé sur les agissements de ses lieutenants, sur les vérifications qu'il a pu faire de leurs moeurs électorales.

A l'heure actuelle, si l'on veut considérer M. Dupuis comme un citoyen au-dessus de tout soupçon, il faut s'appuyer sur ses énergiques

Voir page 2: Bloc-notes

Sommes-nous en présence d'une conversion?

Sous le titre de "Marcel Pepin et la C.S.N. ont changé", la Presse Canadienne publiait le 18 septembre dernier une dépêche reprise et reproduite par plusieurs organes d'information de la presse écrite dans laquelle elle analysait le nouveau visage de Marcel Pepin et de la C.S.N. de même que leur conversion idéologique à la suite du schisme survenu l'an dernier, ayant donné lieu à la création de la C.S.D. et de plusieurs associations syndicales indépendantes, (Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux, Employés de l'Alcan, ceux de la C.T.C.U.M., etc) par le truchement d'une cascade de dé-saffiliations.

M. Pepin aurait déclaré, entre autres, toujours selon la dépêche en question, qu'au lieu de former des comités politiques, comme prévu au dernier Congrès de la C.S.N. pour écraser le régime Bourassa, "il fallait maintenant tourner la page pour concentrer les efforts sur l'amélioration des conditions de travail". De plus, M. Pepin voudrait dorénavant être "plus souvent sur les lignes de piquetage qu'en train de discuter de questions politiques". Selon lui, "les questions de conditions de travail doivent maintenant primer sur l'activité politique du mouvement syndical", tout en reconnaissant la nécessité de maintenir cette dimension politique.

Inutile de mentionner que nous souscrivons entièrement à ces points de vue, même venant du président de la C.S.N. En effet, si le contenu de cette dépêche est exact, c'est-à-dire si les propos de M. Pepin ont été fidèlement rapportés et si l'interprétation qu'en fait la Presse Canadienne n'a provoqué à ce jour aucune réaction de la part de la C.S.N. ou de son président, il faut se réjouir alors que M. Pepin ait laissé tomber enfin ses ornières pour retrouver la raison et recouvrer surtout la guérison de cette myopie qui caractérise trop souvent ses opinions sur les sentiments et aspirations véritables des travailleurs. Il faut se réjouir en d'autres mots que M. Pepin ait publiquement reconnu ses torts et ses erreurs de jugement. Cependant, il faut déplorer du même souffle que l'entêtement du pré-

sident de la C.S.N. du pouvoir parallèle et technocratique et de l'ailé ultra et verbeusement "radical" qui l'alimentait idéologiquement ait duré si longtemps et ait contribué de façon si flagrante à balayer la démocratie syndicale à l'intérieur de la C.S.N. et à tromper les membres au point d'avoir mis en péril la survie même de cette Centrale, au point d'avoir ébranlé ses structures dans ce qu'elles avaient de plus fondamental et de plus vivace et au point d'en avoir fait une C.S.N. qui n'était plus ce qu'elle a été et ce que ses membres avaient toujours voulu qu'elle soit ou qu'elle devienne.

On connaît la suite: la C.S.N. a payé très cher cet entêtement et ces égarements de son président et de l'ailé radical qui l'ont amené à dominer les instances par des méthodes et des pratiques dont le caractère démocratique est pour le moins douteux. L'autopsie de ces méthodes a été faite à maintes reprises au plus fort de la crise qui a secoué la C.S.N. L'an dernier (voir par exemple: Testament des 3D). Il est inutile d'y revenir ici. Ce qu'il faut souligner, par contre, c'est qu'après avoir, par leurs folies et leurs égarements, créé un ordre chaotique à la C.S.N., au nom d'un radicalisme idéologique sans issue, après avoir traité des noms les plus ignobles et des épithètes les plus mesquines ceux qui s'opposaient à l'installation de l'anarchie à la C.S.N. et préféraient les malheurs les plus catastrophiques si cette Centrale syndicale continuait à suivre son président et l'ailé "radical" sur cette pente glissante et dangereuse, après avoir consacré tout un papier de toilette de mauvaise qualité intitulé la "Grande Tricherie" à salir ceux qui ont défendu la cause de la liberté syndicale, le président de la C.S.N. dans un revirement spectaculaire et étonnant seulement pour ceux qui n'ont pas connu intimement M. Pepin et avec un sang-froid déroutant, reconnaît que ceux qui ont fait la C.S.D. ne se trompaient pas sur l'interprétation des sentiments et aspirations véritables des membres de la C.S.N., ni sur le mandat que leur ont confié les travailleurs pour les concrétiser dans les faits.

Le soussigné a déjà, dans une causerie prononcée devant les étudiants de l'Université du Québec, à Chicoutimi le 12 décembre 1971 (il n'était pas question de créer la C.S.D. à l'époque) mis en question le leadership de M. Pepin à cause de "ses divagations idéologiques". Le nouveau maquillage sous lequel de son propre aveu, veut se présenter le président de la C.S.N. n'est finalement qu'une confirmation de l'exactitude et du bien-fondé de ce jugement. Cette nouvelle peau dont la C.S.N. et son président veulent s'habiller est une réponse éloquentes auteurs de la "Grande Tricherie" et prouve que M. Pepin n'est finalement qu'un caméléon qui change de couleur idéologique et selon les intempéries syndicales.

M. Pepin se serait même rendu compte après avoir réfléchi sur les derniers événements qui ont secoué l'échiquier syndical québécois, "que la politique laissait les syndicats indifférents. Ce qui les intéressait, c'étaient les questions d'argent". Cette dernière opinion mériterait d'être nuancée sérieusement. En particulier, il faudrait préciser ce qu'on entend par "activité politique du mouvement syndical". Si, non, exprimée de façon brutale et aussi grossière, cette opinion ferait de M. Marcel Pepin le plus ardent promoteur du syndicalisme d'affaires au Québec. Entre parenthèses, la C.S.D. refuse de le pratiquer, quoi qu'en disent ses detracteurs.

Il y a lieu d'interroger en dernier lieu le président de la F.T.Q. et celui de la C.E.Q. tous deux chauds partisans et solidaires de la radicalisation idéologique, sur ce nouveau visage et ce nouveau virage du président de la C.S.N. Il y a tout lieu de souhaiter que cet aveu public du président de la C.S.N. devienne un catalyseur suffisamment puissant pour amener les membres de cette centrale à réfléchir sur les raisons profondes des blessures et déchirements qu'elle a subies.

Yvon VALCIN,
Economiste publicitaire

Centrale des Syndicats
Démocratiques
Québec, le 21 septembre 1973

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Éditions du samedi: \$10 par semaine. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des
idéesdes
événementsdes
hommes

M. Walter Scheel aux Nations unies

"Il n'est pas d'objectif politique qui justifie la violence"

● Le 19 septembre dernier, c'était jour historique à l'ONU. Vingt-huit ans après la fin de la dernière guerre, l'Allemagne fédérale et l'Allemagne de l'Est faisaient leur entrée officielle au sein de l'organisme. Le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne fédérale a prononcé à cette occasion un discours d'une remarquable élévation. En voici le texte intégral. Les sous-titres sont du Devoir.

Il y a 47 ans, presque jour pour jour, l'Allemagne entrait à la Société des Nations. Huit années s'étaient écoulées depuis la Première guerre mondiale. Aristide Briand, ministre français des Affaires étrangères, accueillit son collègue allemand, Gustav Stresemann, en lui disant: "C'en est fini de la série des rencontres douloureuses et sanglantes dont toutes les pages de l'histoire sont tachées... plus de guerres, plus de solutions brutales et sanglantes à nos différends..." Réponse de Stresemann: "... Si nous voulons nous élever, nous ne pouvons le faire en luttant les uns contre les autres, mais seulement en coopérant ensemble..."

Un dialogue plein d'attentes et d'espoirs, animé de la meilleure volonté. Une chance passagère de paix. Quelques années plus tard, elle était déjà gaspillée. Cette fois-ci, vingt-huit ans ont passé depuis la fin de la guerre. Aujourd'hui, deux ministres allemands des Affaires étrangères sont présents devant les délégués. Cela symbolise le destin de mon peuple, victime d'une guerre dont il a été l'origine, divisé sans l'avoir voulu, vivant à présent dans deux États et incertain d'un avenir com-

mun. Comprenez-vous pourquoi nous avons hésité à entrer aux Nations Unies? Il est douloureux de se trouver face à face avec la réalité politique que représente la division de son propre pays. Nous craignons qu'une telle mesure puisse être considérée comme une résignation de notre part, comme si nous avions abandonné tout espoir d'unité. Nous avons peur de voir s'élever encore davantage les barrières entre les Allemands du fait que les deux parties du pays adhèrent à l'organisation.

Aujourd'hui, nous avons un nouveau point de départ. Les deux États en Allemagne ont réglé leurs rapports mutuels par le Traité de base du 21 décembre 1972. Pour Berlin, l'Accord quadripartite a été réalisé le 3 septembre 1971 avec la participation des deux États en Allemagne. En particulier, cet Accord a aussi libéré la voie à ce que Berlin (Ouest) puisse participer à notre coopération au sein des Nations Unies. Notre objectif reste clair: la République fédérale d'Allemagne continuera d'œuvrer en faveur d'un état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand recouvre son

unité par libre autodétermination.

Gustav Stresemann se trouvait en face d'une organisation comprenant 53 États. L'essentiel de la Société des Nations se situait en Europe, et sa mesure était européenne.

Les Nations unies se présentent sous un jour différent: 135 membres venant de toutes les parties du monde, beaucoup d'entre eux se sont débarrassés des liens de l'ère coloniale en exerçant leur droit à l'autodétermination. Pourrais-je me présenter devant vous la conscience tranquille sans me féliciter, pour mon Gouvernement, pour mon pays, de cette évolution de portée historique? Pour nous, le droit à l'autodétermination est indivisible. Quiconque prend en main sa destinée conformément aux principes de la Charte, quiconque cherche sa liberté en réglant pacifiquement ses problèmes nous trouvera à ses côtés.

En disant cela, je parle en Européen, appartenant à un État qui cherche son avenir dans une Union européenne. Notre vieux continent, ses problèmes et ses litiges, ont été la source de conflits qui ont provoqué dans le monde entier des souffrances immenses. Maintenant, pour la première fois, neuf États européens ont résolu de former par leur action commune un élément de stabilité, d'essor économique et social dans notre monde. La République fédérale d'Allemagne considère comme le noyau de sa politique de coopération à cette grande œuvre d'unification.

Au premier rang des luttes pour la liberté

Non seulement la Société des Nations ignorait le prin-

cipe de l'autodétermination en tant que droit universel, mais ses objectifs étaient plus limités. Pour la communauté des États groupés au sein de la Société des Nations, il s'agissait en premier lieu de donner aux Gouvernements des règles de comportement.

Les Nations Unies se sont fixées des objectifs plus ambitieux: promouvoir et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour chacun. Il s'agit de plus que de la sécurité des États, que du simple règlement de leurs relations diplomatiques. Il s'agit de la base et de l'objectif de toute politique rationnelle: il s'agit des hommes!

"La dignité de l'homme est intangible. Tout pouvoir public est tenu de la respecter et de la protéger", ainsi s'exprime la Loi fondamentale de la République fédérale d'Allemagne. Et c'est ainsi que nous entendons notre coopération au sein de l'ONU. Concrètement parlant, cela signifie pour nous: avant toute décision dans chacune des instances de l'organisation, nous nous posons tout d'abord la question suivante: Qu'est-ce que cela signifie pour l'individu? Chaque individu a droit au libre développement de sa personnalité et à une vie sans oppression. C'est pourquoi nous rejetons toute discrimination raciale et toute domination coloniale. De même, nous lutterons avec détermination en faveur des droits sociaux de l'homme, en faveur d'une vie en dignité pour les sous-privilegiés.

Sur ce plan, les Nations Unies ont déjà accompli un gros travail. La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, les traités internationaux sur les droits économiques, sociaux et culturels ainsi que sur les droits civils et politiques sont des pierres milliaires dans la réalisation des droits de l'homme. La République fédérale d'Allemagne n'a pas hésité à y apposer sa signature.

Mais les déclarations et les traités ne suffisent pas. Nous ne saurions croiser les bras une fois que nous nous sommes mis d'accord sur les textes et les avons signés. Tant que les droits de l'homme sont encore foulés au pied, nous sommes tenus d'appliquer l'article 1er de la Charte visant à promouvoir et à encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En d'autres termes: il faut faire tout pour mettre en pratique ces droits et ces libertés.

Beaucoup y verront peut-être une utopie. Vous demanderez ce que signifie la liberté, si ce n'est que celle de dormir sous les ponts? A quoi sert le

droit à l'information si l'on ne peut même pas apprendre à lire et à écrire, ou lorsque des millions d'hommes doivent lutter chaque jour pour obtenir une poignée de riz? Vous avez raison. Nous ne devons pas nous contenter de lutter en faveur des droits et des libertés. Cette lutte est vaine si nous ne garantissons pas aux hommes leur existence matérielle.

Ce n'est pas un hasard si la Charte parle en même temps de la coopération internationale en résolvant les problèmes d'ordre économique, social ou humanitaire, et du respect des droits de l'homme. L'universalité signifie aussi l'universalité des obligations. Nous devons le reconnaître si nous voulons mettre fin aux tensions provoquées par les différences sociales et économiques.

Les Nations Unies mobilisent plus des deux tiers de leurs moyens financiers et de leur personnel pour lutter contre la faim, les maladies et l'ignorance. Dès le début, nous avons soutenu cette lutte, seule forme de lutte à laquelle nous pouvions nous associer. Et je vous assure donc d'une chose: en quelque point que se livre une bataille pour libérer l'homme de sa détresse physique, pour lui permettre d'exercer son droit à une existence humaine, c'est là que vous trouverez la République fédérale d'Allemagne au premier rang des combattants.

Il est toujours question d'un monde, d'un autre monde et d'un tiers monde. Je ne parviens pas à voir le sens profond d'une telle distinction. Ne devrions-nous pas, au lieu de cela, mener solidement la lutte contre la pauvreté, en commun, comme citoyens d'un seul et même monde? S'il y a une politique qui rend cela possible, c'est la politique de détente. Mon gouvernement y a contribué. La détente n'est pas censée avoir un caractère d'exclusivité, elle doit profiter à tous. La réduction de la confrontation peut libérer des énergies qui doivent être utilisées pour surmonter l'injustice économique et sociale.

Il n'y a plus de place pour la loi du plus fort.

La Société des Nations et les Nations Unies sont nées toutes deux des souffrances de deux catastrophes mondiales qui ont frappé des millions de victimes innocentes. "Plus jamais la guerre!" — ce cri a retenti dans toutes les bouches après la Première guerre mondiale.

Flours d'amour
Flours de joie
Flours d'amitié

"Lotus Noir"
FLEURISTE
91 av. St-Jacques, Crémazie
Montréal
Tél.: 381-1769
354 661-7756

re mondiale.

Cette idée a dominé le dialogue entre Briand et Stresemann. La guerre en tant qu'instrument de politique nationale — plus de 50 États y ont renoncé par le pacte Briand-Kellogg de 1928. Et pourtant, 11 années plus tard, éclatait la Seconde guerre mondiale. Faut-il dire pour autant que les efforts visant à éliminer la guerre étaient superflus?

L'article premier de la Charte des Nations Unies pose comme objectif "de maintenir la paix et la sécurité internationales". Et pourtant, depuis que la Charte a été adoptée, bien des conflits armés ont eu lieu. Certes, il existe un équilibre nucléaire précaire entre les grandes puissances. Il n'y a pas menace d'une troisième guerre mondiale. On parle seulement de conflits locaux, de ce qu'on appelle les petites guerres; on dit que les destructions ne sont pas aussi étendues et que le nombre de victimes est moins élevé. Mais vous avouerez que pour ceux qui sont atteints, c'est là une faible consolation. Blessures, perte de la famille, fuite et expulsion — cela doit-il être pour toujours le sort de dizaines de milliers, voire de millions d'hommes? Ces fleaux doivent-ils affliger à jamais l'humanité?

Nous devons étouffer à la racine les germes de la violence. Par la Charte, nous avons abjuré ensemble la violence, tout en reconnaissant le droit à l'auto-défense. Nous devons prendre ce serment au sérieux. Nous devons dire clairement ce qu'il faut entendre par renonciation à la violence. Et nous devrions avoir le courage et la force de résoudre tous nos problèmes sans recourir à la violence.

Pour nous, ce n'est pas une façon de parler. La République fédérale d'Allemagne a renoncé à la violence pas seulement dans son propre intérêt, mais aussi par responsabilité internationale, et notamment pour résoudre son problème national. Il n'est pas d'objectif politique qui justifie la violence: pas de nationalisme, pas de lutte des classes, pas d'antagonisme colo-

niale ou racial, pas d'utopie ni d'idéologie.

Nous devons nous mettre bien d'accord sur ce minimum dans le cadre des Nations unies et d'en tirer les conséquences pratiques.

Notre monde est imparfait. L'âge d'or ne reste qu'un beau rêve. Mais cela n'est pas synonyme de résignation, cela ne veut pas dire que nous renoncions à faire chaque jour ce qui est nécessaire, ce qui est possible pour améliorer l'état de notre monde. Mais cela signifie bien que nous reconnaissons les limites de l'action humaine, sans nous réfugier dans des illusions qui n'ont que trop souvent été à l'origine de la violence dans l'histoire des hommes.

La paix vient en première place. Fini le temps où la communauté des peuples acceptait de voir un État, un groupe politique, perturber la vie de tous en recourant à la violence.

De notre temps il n'y a plus de place pour la loi du plus fort, l'arme au poing. Universalité signifie en même temps interdépendance et limitation mutuelle. Mais ne nous y méprenons pas. Interdépendance ne signifie pas dépendance de l'une ou de l'autre des grandes puissances, encore moins des deux ensem-

ble. C'est la dépendance où chacun dépend de l'autre, même le pays industrialisé du pays en voie de développement. Qui peut encore prétendre être à même de mesurer toutes les conséquences d'un conflit? Qui est encore en mesure de garantir la limitation locale d'un conflit armé? Au cours des cent dernières années, le monde s'est développé d'un bond comme jamais auparavant. Nous devons enfin trouver des systèmes permettant de régler pacifiquement les différends si nous voulons rester au niveau de civilisation dont nous sommes si fiers par ailleurs.

Seules les Nations Unies peuvent être le lieu où l'on met un frein à la violence qui s'étend de plus en plus. Elles seules peuvent mettre au point peu à peu les formules et prendre les décisions qui bannissent la violence.

D'aucuns penseront que cette image est trop belle pour devenir réalité, que les Nations Unies ne peuvent pas remplir cette tâche, au moins pour l'instant. Je ne puis que répéter ce que le Président Kennedy déclarait ici même il y a douze ans: "C'est dans le développement de cette organisation que réside la seule alternative véritable à la guerre".

LPS® AUTOMNE

Cours de Conversation en
ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND

Montréal 878-2821 Étage "F"	Québec 529-0331 4 ^e étage
Place Bonaventure	500 E. Grande Allée

dps

COURS DE PAROLE PUBLIQUE

Privé. Semi-privé. En groupe.

1^{ère} année - Pour tout le monde
2^{ème} année - Pour les hommes d'affaires
3^{ème} année - Pour le professionnel

Sans aucune obligation

RENCONTRE D'INFORMATION

Les 25 ou 26 septembre 1973, 7h30 P.M.

Hôtel Sheraton Mt. Royal
Salon Alpine

Prospectus: sur demande

La Société DÉMOSTHÈNE Inc

1 Place Ville-Marie, Suite 2315, Montréal 113, Canada

Tél.: (514) 866-3537 — Telex: 05-267574

La PAROLE est une force: pour l'affirmer, il faut l'affirmer!

■ lettres au DEVOIR

L'éducation politique par les assemblées de cuisine

De nombreux faits amènent les Canadiens français à croire que la politique est sale. Il suffit de penser au financement occulte des campagnes électorales, aux relations douteuses entre les politiciens et la pègre, aux promesses électorales du type "100.000 emplois", et aux politiques de bouts de chemins la veille d'une élection. Pourtant, existe-t-il un devoir civique plus impérieux que celui de se mêler des affaires de l'État, d'assurer une participation accrue aux responsabilités collectives et d'avoir conscience d'influencer, par son action, le destin de ses concitoyens et de son pays?

Beau rêve d'idéalistes, disent certains. Pourtant, depuis quelques années, la collectivité québécoise se sent travaillée positivement, comme la pâte par le levain, par les comités de citoyens, les syndicats, les mouvements coopératifs, les caisses d'entraide, les congrès populaires et le phénomène des assemblées de cuisine.

Evidemment, je ne veux pas parler ici des assemblées de cuisine du genre de celles des vieux partis. Ces derniers invitent quelques gros ministres ou des personnalités tellement imbues de triomphalisme et d'autorité, qu'il est impossible pour un citoyen ordinaire de mettre en doute leurs affirmations. La formule dont il est question ici est beaucoup plus sérieuse. Elle valorise même tellement le citoyen que les vieux partis, la trouvant dangereuse, risquent de faire peau neuve.

L'expérience prouve, en effet, qu'on n'improvise pas une assemblée de cuisine. L'animateur y est judicieusement choisi. Il doit être aussi capable d'expliquer les mécanismes de la société de consommation que de susciter des réflexions sur la nature des pouvoirs démocratiques et les forces agissant

sur la politique. Son rôle est tellement exigeant que seules la conviction et la compréhension des sujets de discussions ne sont pas suffisantes à l'animateur d'assemblées de cuisine. Il faut qu'il poursuive un but d'éducation politique et sociale. Autrement, il risque de n'être qu'un endoctrinateur idéologique, un manipulateur de consciences ou un démagogue à la Dupuis.

L'effet de la conscience du citoyen se fait dans la sérénité, au tour des chaudrons de cuisine. L'animateur s'appuie sur des preuves bien évidentes puisées à même la vie de tous les jours. Il discute en connaissance de cause mais sans arrogance. Il est capable de dire ce dont il doute. Son humilité en fait un citoyen à l'écoute des autres.

L'assemblée de cuisine est une formule neuve, mais répondant bien à la mentalité des Québécois. Le nombre des participants est limité. Le dialogue est constant entre des gens qui se connaissent déjà. La chaleur du foyer crée une atmosphère sympathique. La vérité jaillit de discussions franches, allant au fond des choses.

En même temps, deux vertus de la démocratie vécue surgissent spontanément des réunions: la participation et la responsabilité des citoyens. Et, du fait même, l'esprit civique s'éveille, l'engagement social est suscité, l'intérêt pour l'autrui grandit, l'isolementisme que le voteur choisit ou s'impose est combattu. De toute cette solidarité naît une plus grande compréhension de la société québécoise.

Serait-ce la mort de la peur et de l'esprit de parti si nuisibles aux Québécois? Une chose est certaine: un Québec indépendant va exiger le dialogue, la participation, l'engagement et la responsabilité des citoyens. Et mieux vaut commencer immédiatement par les assemblées de cuisine et toutes les formules de participation populaire à vivre l'après indépendance. Le temps presse.

Maurice LAROCHE

Alma, le 25 septembre 1973

Café-Thé
Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.-A. DESY Ltée
MONTRÉAL
521-1104

PROFILE CLUB PROFIL
EATON

Club
Profil
Eaton

Défilé de mode
"Été des Indiens"

Présentation des créations
de couturiers canadiens.

Invité d'honneur:

JOHN WARDEN

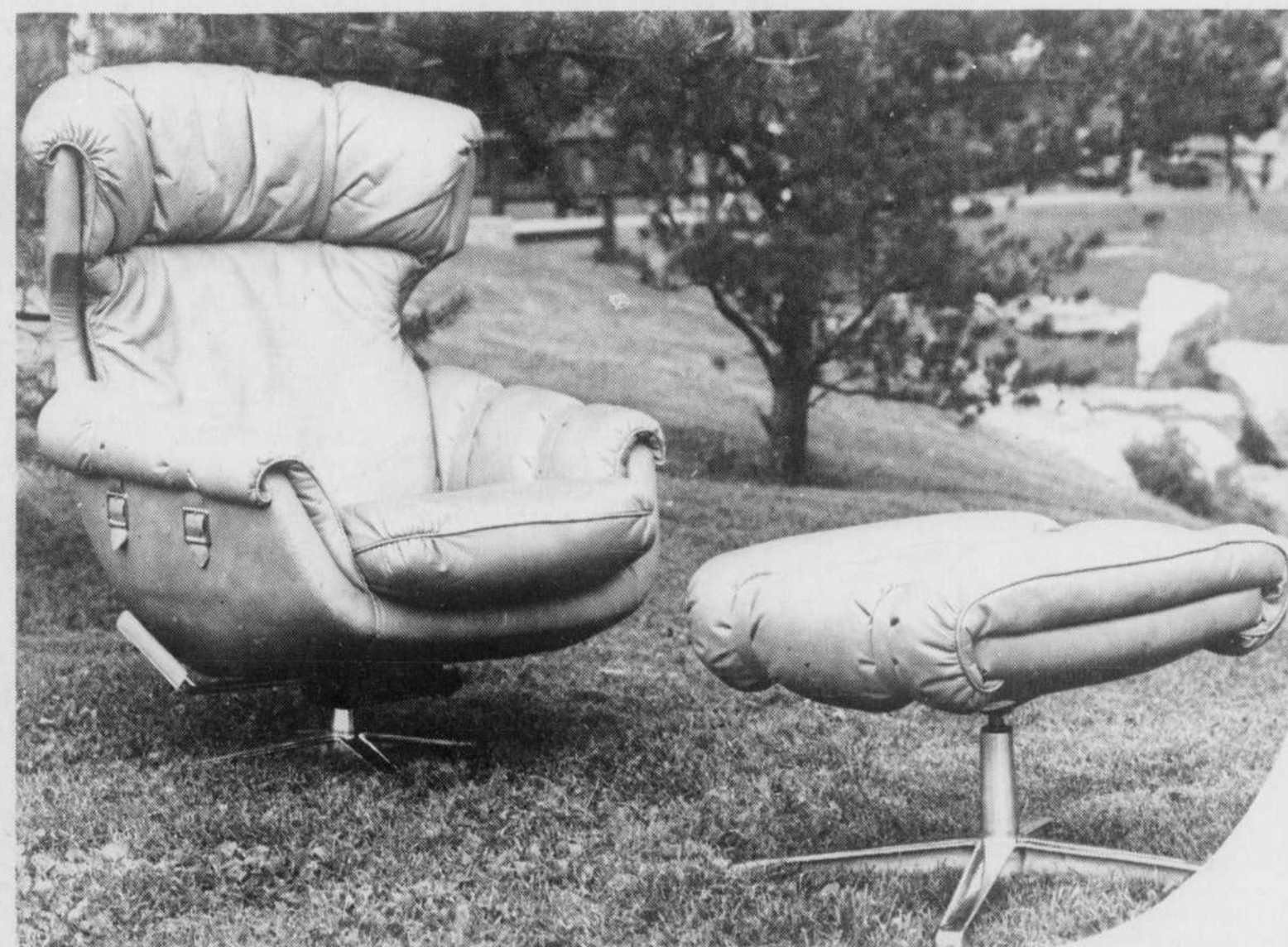
Jeudi 27 septembre à 17h30 et 19h30

Salle à manger, 9^e étage, Eaton Centre-Ville.

Billet: 1.00

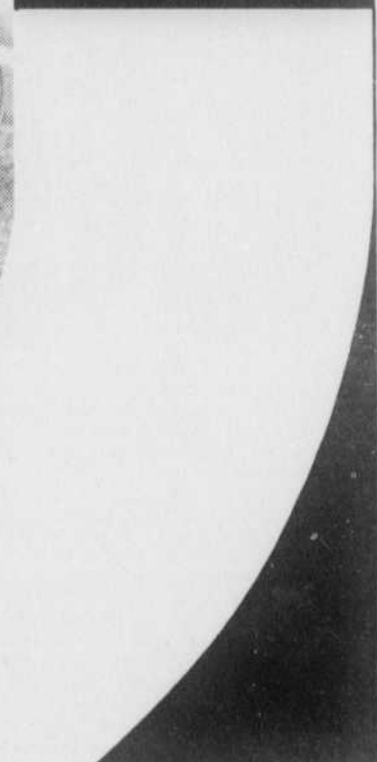
Billets en vente au kiosque des billets de métro, rez-de-chaussée, et au bureau de poste, 4^e étage.

EATON



extravagant ou sage

6370-6375 ST-HUBERT, MONTREAL 277-4143



suites
de la première
page

L'ÉLECTRONIQUE

L'annonce des élections vient ajouter un nouvel écran pour préserver "l'image" de M. Bourassa.

Pourquoi s'exposer aux questions des reporters et aux indiscretions du cameraman, alors qu'on peut préparer dans l'intimité, ou rien ne vient déranger la coiffure de M. Bourassa et sa symphonie des millions, les messages devant être diffusés "directement au peuple".

Cette nouvelle technique ne manquera pas de marquer la campagne électorale et les journalistes feraient bien de relire les science-fiction de Huxley et Orwell, s'ils veulent s'y retrouver.

Estimant que M. Bourassa venait de se venger un peu du traitement qu'ils lui ont accordé depuis trois ans, les courriéristes parlementaires se sont contentés, hier soir, de regarder le petit écran et d'y écouter la brève allocution du premier ministre.

N'ayant pas de questions à poser, les journalistes n'ont pu s'empêcher de rivaliser dans leurs commentaires sur le précédent de cette annonce électorale.

"Seul le technicien de Telbec sera autorisé à accompagner M. Bourassa dans sa campagne", a prédit l'un d'eux.

KISSINGER-SHARP

ment en vives de la population mondiale.

M. Sharp a également manifesté un grand intérêt pour la proposition avancée la veille par le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, pour la convocation en 1974 d'une conférence mondiale sur l'alimentation.

Le ministre des Affaires extérieures a fait une brève allusion sur la mission de maintien de la paix que le Canada a effectuée au Vietnam. A ce sujet, M. Sharp a déclaré que les opérations concernant le maintien et la surveillance de la paix avaient de meilleures chances de succès si elles étaient exécutées sous l'égide du Conseil de sécurité des Nations unies.

M. Sharp a aussi fait appel dans son discours à une action internationale contre le terrorisme qui, dit-il, demeure "un sabre à deux tranchants qui à la fois sape les bases de l'ordre international et tranche la main qui l'agit".

M. Sharp a invoqué enfin un autre aspect de la terreur: l'empoisonnement nucléaire et la menace ultime d'une immolation nucléaire. En dépit de l'adoption d'accords relatifs à la limitation des armes stratégiques, aucune des superpuissances n'a laissé entendre qu'elle était disposée à limiter ses essais nucléaires souterrains, ou à entreprendre des négociations actives visant à la conclusion d'un traité d'interdiction globale des essais.

En outre, a fait remarquer le ministre canadien, deux grandes puissances ont poursuivi leurs essais nucléaires dans l'atmosphère malgré la réprobation de l'opinion publique partout dans le monde.

Le genre humain, a dit encore M. Sharp, s'est engagé dans une voie bien dangereuse en ce qui a trait à son environnement, qu'il gaspille par ignorance, par indifférence et par simple amour de l'argent.

L'exploitation de nos ressources naturelles ne connaît pas de bornes, notre air et nos eaux sont de plus en plus pollués. Nous semblons être incapables de nourrir et de vêtir les peuples, de vivre en paix les uns avec les autres et de partager nos biens pour vivre dignement.

COURTE CAMPAGNE

qu'à l'ensemble du territoire.

Dans un second temps, plus important encore, l'Assemblée nationale adoptait des modifications à la carte électorale dans le but d'appliquer la plus près possible la règle de la "représentation selon la population". On déterminait la norme de 32,000 électeurs et on établissait une carte selon laquelle tous les comtés, sauf trois exceptions admissibles, se situent maintenant à moins de 25% (ou 8,000 électeurs) de part

la météo

Un creux de dépression situé hier soir au-dessus de l'ouest des Grands-Lacs traversera mercredi la vallée du St-Laurent. On prévoit que des averses isolées qui, de la frontière ontarienne, s'étendront, mercredi soir, jusqu'en Gaspésie. Au cours de cette même période il faut s'attendre à des passages pluvieux dans les régions centrales du Québec alors que jeudi le soleil et la chaleur reviendront sur la vallée du St-Laurent. Des nuages s'attarderont dans le nord.

Abitibi: Passages pluvieux en matinée et de fréquentes éclaircies après le milieu de la journée. Maximum près de 65. Aperçu pour jeudi: Quelques passages nuageux.

Pontiac-Témiscamingue, Ottawa, Montreal, Laurentides: Fréquents passages nuageux. Possibilité d'averses ou d'orages. Maximum près de 70. Aperçu pour jeudi: Généralement ensoleillé et chaud.

Cantons de l'Est, Québec, St-Maurice, sud du Lac St-Jean: Fréquents passages nuageux. Averses ou orages possible vers midi. Maximum près de 70. Aperçu pour jeudi: Ensoleillé et chaud.

Nord du Lac St-Jean, Chibougamau: Ennuagement progressif et passages pluvieux débutant vers midi. Maximum près de 65. Aperçu pour jeudi: Passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: Quelques passages nuageux et averses possible en soirée. Maximum près de 65. Aperçu pour jeudi: Ensoleillé et chaud.

Rimouski, Gaspésie: Quelques nuages. Maximum près de 65. Aperçu pour jeudi: Ensoleillé et chaud.

et d'autre de la norme. Pour des raisons géographiques évidentes, le comté des Îles-de-la-Madeleine compte une population électorale inférieure au critère minimum de 24,000. Avec environ 22,000 électeurs, les comtés de Compton-Mégantic et Richmond constituent les deux seules autres exceptions.

Avec cette nouvelle carte, le nombre de circonscriptions électorales au Québec est porté de 108 à 110. Les limites territoriales d'une quarantaine de comtés sont sensiblement modifiées. Dans certaines régions, des comtés ont disparu tandis que d'autres régions comportent un plus grand nombre de circonscriptions. Ailleurs, on en a rebaptisé plusieurs. De sorte que, dans l'ensemble, on ne s'y reconnaît plus.

Avant que la refonte soit entreprise, les comtés de l'île de Montserrat dépassaient pour la plupart les 54,000 électeurs. On y trouve maintenant une dizaine de nouveaux noms. Ce qui faisait dire aux observateurs politiques que les changements apportés à la carte dans la région de Montréal profiteraient davantage aux libéraux et aux péquistes. On se rappellera d'ailleurs que l'Union nationale, dont la clientèle se situe surtout en milieu urbain, s'était opposée jusqu'à la dernière minute à l'adoption de la loi par l'Assemblée nationale.

Après l'abolition des comtés protégés, la refonte de la carte et la confection d'une liste permanente, le gouvernement libéral se proposait de compléter la réforme par deux autres étapes: la modification du système électoral et le contrôle du financement et des dépenses des partis politiques.

Au seul chapitre du système électoral, les changements pourraient prendre des mois et peut-être des années encore. Mais au moment d'ajourner les travaux de la commission parlementaire de la réforme électorale, le 29 août, un consensus se dégageait déjà entre les partis politiques et le gouvernement faisait connaître sa position.

WATERGATE

mais qui peut bénéficier d'une réduction de peine s'il coopère à l'enquête, a déclaré que son "suspect" avait été recruté par James McCord (lui-même condamné) pour l'aider dans des opérations d'écoute électronique.

Baldwin, neveu présumé d'un juge démocrate et se prétendant neveu de John Bailey, ancien président du parti démocrate au Connecticut, était tout désigné pour être l'agent double, aux yeux de Hunt. Toutefois, le sénateur Weicker, républicain du Connecticut, a tôt fait d'établir que le juge dont le suspect se réclamait était un républicain, et s'appelait Raymond Baldwin.

Le témoignage de Hunt a couvert, outre Gemstone (opération qui comportait l'effraction du Watergate), le cambriolage du bureau du psychiatre de Daniel Ellsberg, auteur avoué des fuites des dossiers du Pentagone, ses contacts avec la CIA (le carnet disparu contenait une liste de ses correspondants), son entretien avec Rita Beard, de l'ITT, ainsi que ses relations avec un conseiller spécial de la Maison-Blanche, Charles Colson.

SKYLAB

un dispositif de flottaison a aussi été actionné par l'équipage et l'habitacle s'est redressé.

Le retour à la terre se fait après un trajet de plus de 24 millions de milles et après un séjour de 59 jours et demi dans l'espace, ce qui représente la plus longue mission spatiale jamais réalisée.

En raison de fuites dans deux des quatre moteurs directionnels, le retour des astronautes de la mission Skylab deux avait nécessité des dispositions spéciales jamais encore employées dans l'espace.

Aucune inquiétude ne régnait toutefois au centre spatial de Houston où les techniciens ne prévoyaient aucun accroc au moment de la mise à feu. Un seul des moteurs directionnels aurait suffi à les ramener sur terre et même si nous avions eu des problèmes avec les deux moteurs qui restaient, nous avions les moyens d'actionner d'autres systèmes, a expliqué un spécialiste de la NASA qui s'occupe tout spécialement du véhicule Apollo.

La mission Skylab deux ramène au sol des milliers de photographies et d'enregistrements, dont 16,400 photographies multi-spectrales, 18 milles de bandes magnétiques et 77,600 clichés pris, à l'aide du télescope. Au total, les trois astronautes ont passé 305 heures en observation solaire et ont fait 39 études de ressources terrestres, 31 de plus que prévues. Il faudra plusieurs années aux savants pour dépouiller le matériel qu'ils rapportent sur terre.

Pendant les deux prochains jours, les astronautes seront astreints à de rigoureux examens médicaux. Les spécialistes de la médecine spatiale chercheront à déterminer quels sont les effets d'un état d'apesanteur prolongé sur l'organisme humain.

On prévoit que les trois hommes n'auront pas le pied très sûr après deux mois d'apesanteur: leurs muscles se sont affaiblis et tous les trois souffrent de légères irrégularités cardiovasculaires. Toutefois, en raison des exercices vigoureux qu'ils ont effectué durant leur séjour spatial, on ne prévoit pas que Bean, Garriott et Lousmas éprouvent des malaises majeurs après leur retour sur terre.

Moins d'une heure après l'amerrissage, l'équipage de Skylab deux faisait son apparition sur le pont du porte-avions New Orleans sur lequel la capsule avait été hissée par une grue.

Jack Lousma est sorti le premier, suivi d'Owen Garriott et de Alan Bean, le chef de la mission. Tous étaient souriants et semblaient en bonne condition physique, bien qu'un peu chancelants. Soutenus par des médecins, ils ont franchi à pied une distance de trente pieds environ avant de s'asseoir dans les fauteuils qui leur avaient été préparés sur une plateforme mobile. Ils ont ensuite été transportés à l'infirmerie spécialement préparée où ils ont subi leur premier examen médical.

René Lévesque

La stratégie a cédé la place à la panique

par Jean-V. Dufresne

René Lévesque s'attendait comme tout le monde à des élections le 29 octobre, mais la nouvelle l'a quasiment pris de court alors qu'il présidait une assemblée de quartier prévue depuis deux semaines à la salle de l'école de Saint-Arsène, comté de Dorion, où devait surgir la meute de journalistes qui ne cessera, un mois durant, de coller maintenant aux talons des leaders politiques.

C'est donc un bref communiqué que le chef du Parti Québécois a lu pour le bénéfice de la presse, comme en s'excusant auprès de l'auditoire, quelque 350 personnes, d'âge moyen pour la plupart, venues rencontrer leur candidat pour entendre un exposé qui du reste ne devait guère changer de ton.

René Lévesque n'a fait qu'ajouter une sorte de préambule électoral aux propos qu'il s'était déjà promis de tenir à ses électeurs.

"Quand un gouvernement ne sait

plus où aller, il est fréquent qu'il se jette à corps perdu dans des élections. Dans la décision dont viennent d'accoucher les libéraux sortants, il est clair qu'il y a plus d'affolement que de stratégie, et plus de prétextes que de programme dans les quatre minutes d'allocution préfabriquée que M. Bourassa vient de nous servir du fond d'un studio bien à l'abri des questions indiscretées".

"Mais bien plus révélateur que cette mise en scène: les libéraux sortants en ont plus à cacher qu'à montrer", a ajouté M. Lévesque, pour qui la campagne péquiste débutera officiellement aujourd'hui à 14 heures par une conférence de presse.

"C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que le plus faible et le plus dépendant des gouvernements provinciaux du Québec espère camoufler les troublantes émanations qui sortent depuis quelque temps des couloirs du régime, en ajournant les enquêtes.

Gabriel Loubier

Le gouvernement était à bout de souffle

par Gérard LeBlanc

QUEBEC — Pour le chef de l'Union Nationale, M. Gabriel Loubier, qui avait été le seul chef de l'opposition à refuser d'ajouter foi aux rumeurs d'élections, l'annonce d'un scrutin général le 29 octobre confirme l'état lamentable dans lequel se trouve le gouvernement Bourassa.

"Tout le monde reconnaissait, a-t-il dit, que le gouvernement était à bout de souffle mais je ne croyais pas que les blessures étaient graves au point de forcer le déclenchement d'élections prématurées".

Malgré sa surprise et malgré les échos décourageants lui parvenant des sondages et des observateurs de la scène politique, M. Loubier esti-

me que son parti est prêt à faire face à cette campagne.

L'Union Nationale présentera des candidats dans les 110 comtés du Québec même si la plupart des concurrents de cette formation ne sont pas encore connus.

C'est seulement à l'issue du caucus, commencé hier soir et devant se continuer aujourd'hui, que M. Loubier sera en mesure d'affirmer si les 15 députés actuels seront en lice le 29 octobre prochain.

Par ailleurs, M. Loubier estime qu'environ 50 candidats ont déjà été présentés.

"Dans les comtés où il se présentera plus d'un candidat, précise-

"C'est ainsi qu'il escamote encore une fois la réforme essentielle du financement des partis politiques et la question cruciale de la langue.

"Il s'agissait pour les libéraux de battre de vitesse le chômage qui recommence et le coût de la vie qui continue à monter, ainsi que la récession qui s'annonce.

"En somme ce "gouvernement des autres" provoque des élections précipitées, espérant que des promesses aussi irréfléchies et des épouvantails aussi grossiers que ceux utilisés en 1970, pourront camoufler son échec dans tous les domaines-clé de notre vie nationale".

M. Lévesque a souligné enfin que les 110 candidats du parti seront sur les rangs d'ici deux se-

maines. Une quarantaine ont déjà été choisis. "Le parti, dit-il, compte sur 70,000 partisans qui se connaissent et accumulent avec eux six ans d'efforts, de sacrifices, une mobilisation politique jamais vue dans l'histoire québécoise".

"On a dit que l'élection de 1970 était la dernière chance des libéraux. L'élection de 1973 sera la première chance des Québécois", a-t-il lancé en terminant.

Dans la salle — peut-être la fièvre électorale ne s'est-elle pas encore manifestée — un auditoire où une sérénité gravité tranchait avec les enthousiasmes parfois un peu cécipiens de 1970. Mais tous l'ont noté: si les jeunes y sont encore, on voit de plus en plus de sympathisants aux cheveux poivre et sel un peu l'image de cette nouvelle affiche où le chef péquiste apparaît, moins agressif, le sourire moins baroudeur, mais plus sûr de lui que jamais.

Reprenant sa découverte des dernières semaines, M. Loubier prédit une lutte entre l'Union Nationale et "l'Union libérale" qui regroupe selon lui, les trois autres formations du Québec. M. Loubier explique que ces trois partis sont tous dirigés par d'anciens libéraux (MM. Dupuis et Lévesque) ou par un actuel libéral (M. Bourassa).

M. Loubier a également répété sa conviction que M. Dupuis faisait "consciencement ou non" le jeu des libéraux. Il a promis d'élaborer cette thèse durant la campagne.

t-il, nous tiendrons une convention; dans les autres, un comité de candidature sera mis sur pied afin de trouver un candidat valable, le plus vite possible.

Conscient de partir bon dernier, M. Loubier avertit les journalistes que cette élection sera plus que toute autre "une boîte à surprise".

M. Daniel Johnson, qui prit le pouvoir en 1966 alors que les sondages ne lui accordaient que 18% des votes au début de la campagne, et M. Peter Lougheed, qui prit le pouvoir en Alberta alors qu'il partait en 1971 avec seulement 6 sièges et misait sur une vingtaine, ont démontré, selon M. Loubier, que tout

en général et de "la famille Simard" en particulier; l'Union nationale, c'est un parti qui a des millions mais pas de partisans.

Le leader du Parti créditiste a formellement accusé M. Gabriel Loubier "de s'être accoquiné" avec M. Bourassa pour empêcher les créditistes d'accéder au pouvoir par tous les moyens. Chez les journalistes, il dénonce encore une fois "les petits salauds qui répandent des choses sordides" sur son compte. De nouveau, il a lancé aux chefs des trois autres partis une pressante invitation à le rencontrer au cours d'un débat télévisé.

Commentant l'annonce de la date

des élections, le leader créditiste a dit que M. Bourassa avait menti à la population et à la presse en déclarant cet été qu'il n'y avait aucune raison de faire des élections cette année.

"En réalité, il n'en peut plus, et quand j'ai dit qu'il ne passerait pas l'hiver, j'aurais dû dire qu'il ne passerait pas l'automne".

M. Marcel Joyal a été choisi hier soir candidat du Parti créditiste dans la circonscription de Drummond. Agé de 26 ans, il est quinquagénaire. Il était jusqu'à hier secrétaire de M. Jean-Marie Boisvert, député fédéral de Drummond. Il a défait deux autres aspirants.

nomique de son histoire.

Cette prospérité nous a permis, de plus, d'assainir nos finances publiques, de proposer et de réaliser des politiques sociales mieux adaptées à nos besoins et d'entreprendre, sur une base plus solide, la solution de nos problèmes culturels.

Depuis le début de notre mandat, nous avons travaillé sans relâche à résoudre les vrais problèmes des Québécois et de leurs familles.

En dépit de situations particulièrement difficiles, nous avons accompli l'essentiel de notre mandat. Nous voulons maintenant proposer aux Québécois un nouveau programme d'action toujours axé sur les véritables besoins du Québec.

L'équipe libérale est prête à continuer à donner au Québec un leadership calme, dynamique et responsable.

J'ai pleinement confiance en la décision importante que vous prendrez, le 29 octobre prochain.

Yvon Dupuis

Avec nous, c'est le peuple au pouvoir

par Michel Roy

DRUMMONDVILLE — M. Yvon Dupuis, s'adressant hier soir à quelques centaines de partisans enthousiastes, réunis dans un hôtel de Drummondville, a déclaré que l'élection du 29 octobre sera la plus importante dans l'histoire du Québec depuis 1936, parce que le Parti créditiste brisera la vieille alternance rouge-bleu à Québec et mettra enfin le peuple au pouvoir.

Il a annoncé que l'inauguration officielle de sa campagne aura lieu au Patro Roc-Amadour de Québec le samedi 6 octobre.

Les créditistes, s'est écrié M. Dupuis, renverseront le gouvernement de Bourassa qui a été non

pas élu par le peuple en 1970, "mais imposé par les forces conjuguées de la grosse finance et des vieilles organisations ratouresques du Parti libéral".

Le choix des Québécois sera clair, a encore dit M. Dupuis: deux options s'offrent aux électeurs: d'un côté, le gauchisme et le socialisme, de l'autre, l'entreprise privée et le respect de l'homme.

Il a prédit que les créditistes porteront à Montréal plus de sièges que tout autre parti.

Pour M. Dupuis, le Parti québécois, c'est la voie dangereuse de l'aventure; l'équipe de Bourassa, c'est le choix de la haute finance

Texte intégral de la déclaration de M. Bourassa

QUEBEC — Voici le texte intégral de la déclaration faite en début de soirée hier par le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Aux dernières élections générales, la population confiait au Parti libéral du Québec un mandat clair et sans équivoque.

L'essentiel de ce mandat consistait à relancer l'économie, assainir les finances publiques, restaurer le climat social et affirmer la présence du Québec à l'intérieur du Canada.

Aujourd'hui, tous sont d'accord pour reconnaître les progrès indéniables dans ces quatre domaines fondamentaux de notre vie collective.

Les conditions sont donc maintenant réunies pour entreprendre ensemble une nouvelle étape dans le développement du Québec et l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie de tous les Québécois.

Il aurait été par conséquent inop-

Aussi, compte tenu de mes responsabilités de chef de gouvernement, j'ai décidé de tenir des élections générales, le 29 octobre prochain.

Au plan budgétaire et administratif, le gouvernement a complété son mandat, nous avons en effet présenté et fait voter quatre budgets.

De plus, dans les faits, le Québec a, depuis le mois dernier, une nouvelle carte électorale.

Cette réforme de la carte électorale, la première révision en profondeur depuis 1853, assure à tous les citoyens et à toutes les régions, une représentation juste et équitable à l'assemblée nationale.

Toutefois, la députation actuelle n'a pas été élue suivant ces nouvelles modalités de représentation. Il en résulte donc des difficultés évidentes pour l'administration publique.

Il aurait été par conséquent inop-

portun de tenir des élections partielles à partir de délimitations, à toutes fins pratiques, désuètes.

La tenue d'un scrutin permettra également de couper court à l'incertitude qui prévalait habituellement avant chaque élection.

Il est évident que, plus on approche d'une élection, plus l'activité politique et l'administration publique risquent d'être affectés par un climat pré-électoral, avec tout ce que cela comporte.

Nous sommes à discuter présentement d'importants dossiers pour l'avenir du Québec, notamment dans le secteur économique. Le climat qui prévalait normalement lors des fins de mandat n'est généralement pas propice à la poursuite efficace de telles négociations.

On sait l'importance accordée par l'équipe libérale à la croissance économique. Les résultats obtenus sont extrêmement encourageants. Le Québec connaît actuellement la meilleure année éco-

Le centre du parc
Père-Marquette
sera réaménagé

Le centre du parc Père-Marquette, entre le boulevard Rosemont et la rue De Bellechasse, sera réaménagé au coût de \$770,000.

Au sud de l'école secondaire du même nom, on installera une piste de course de 250 mètres et une piste pour le saut en longueur et en hauteur. Les étudiants pourront les utiliser.

Les terrains de baseball et de soccer seront déplacés, mieux éclairés et réaménagés selon des normes reconnues. Le terrain de soccer pourra accueillir 2,500 spectateurs dans ses gradins, celui de baseball, 600.

Le contrat de réaménagement a été accordé à la firme Donco, pour la somme de \$651,490, les autres frais émergeant au budget de Montréal.



DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

MATTE Lucien à St-Jérôme, le 25 septembre 1973 à l'âge de 67 ans, est décédé, le Père Lucien Matte, jésuite, frère de Sr Alexandrine Matte, c.n.d. de Mme Marguerite Caron et de Mlle Hilda et Aline Matte. Les funérailles auront lieu samedi le 29 septembre 1973. Le convoi funéraire partira de la résidence des Pères Jésuites, bout des Hauteurs, St-Jérôme, pour se rendre à leur chapelle où le service sera célébré à 2h heures. Et de la au cimetière de la Communauté, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire: Maison Trudel, St-Jérôme.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

* Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
 * Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
 * L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur doit être signalée immédiatement.
 S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

* Chaque parution coûte \$4.20 le jour
 * L'heure de tombée est midi pour le lendemain
 * Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067 (29-9-73)

APPARTEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES: sous-location, grand 3^e. \$115. Tél.: 849-3595, soir 739-0166 (28-9-73)

AVENUE LAVAL, coin Carré St-Louis, 2^e pièces, proximité métro, non meublées, chauffées, poêle et réfrigérateur fournis, taxe d'eau payée \$85. Libre immédiatement. Tél. 738-8872 (27-9-73)

RIDGEWOOD: 3^e, chauffé, libre 1^{er} octobre, \$155. Tél.: 284-0270 poste 148, soir 737-6922 (29-9-73)

Vous obtenez beaucoup plus au :



EXTÉRIEUR :

En plus de la "Joie de Vivre" et de "L'air pur" vous trouverez en bordure de la rivière des vastes parcs et terrains de jeux, une énorme piscine, court de tennis et marina.

INTÉRIEUR :

Piscine, saunas, plusieurs boutiques et commodités, et une superbe choix d'appartements de : 3^e, 4^e, 5^e pièces avec terrasse de TV incluse et magnifique vue panoramique.

Bureau de location ouvert tous les jours. Midi à 8:00 P.M. Fins de semaines: jusqu'à 6:00 P.M.

Tél.: 331-5512
 3130 boul. Lévesque
 Chomedey, Laval.
 Autobus privés devant la gare CN.
 27-9-73

AUTOS À VENDRE

PEUGEOT 504, 1972, toit ouvrant, système de climatisation, radio AM-FM. Prix \$3,400. Tél.: 435-3102 (28-9-73)

'72 CITROËN SM

5 vitesses, climatisation... \$8,995.

'72 PEUGEOT 504

Automatique, climatisation, toit ouvrant, radio stéréo... \$3,795.

'71 VOLKSWAGEN

"Camp Mobile", Westfalia, pneus Michelin neufs, tente auxiliaire... \$3,495.

'71 PEUGEOT 504

Automatique, toit ouvrant, radio... \$2,395.

'70 DODGE

"Dart Swinger", sièges baquets, automatique, toit de vinyl... \$1,895.

'71 VEGA

Station wagon, 4 vitesses, anti-rouille Ziebart, radio AM-FM... \$1,795.

'61 CADILLAC

Sedan de ville, très bonne condition... \$695.

'68 RAMBLER

American, 4 cylindres, automatique, radio... \$595.

Roger

AUTOMOBILE LTÉE

4269 ouest, Ste-Catherine
 932-2925
 "Dépositaire Peugeot"

1-10-73

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITÉS TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, 331-0251, soir 667-0774.

ANTIQUITÉS À VENDRE

AUTHENTIQUE meuble québécois en pin, avec leur couleur d'origine. Tél.: 584-2631. (29-9-73)

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables réfectoire — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 Boul. Labelle, Ste-Thérèse, Tél.: 435-4350 (7-12-73)

BATEAUX À VENDRE



LUXUEUX 54' - 1969

2 Diesels - accommodation 12 - power - plan diesel - tout équipé - Bas prix.
 Tél. 1-887-2919
 27-9-73

CHALET À LOUER

LUXUEUSE MAISON, près Ste-Agathe, entièrement équipée, 9 chambres à coucher, foyer, laveuse et sècheuse, lave-vaisselle, 2 réfrigérateurs, télévision \$3,000, pour saison-hiver. Tél. 738-0301. (28-9-73)

RAWDON: grand chalet, idéal pour couple, site splendide, isolé, près des centres de ski. Toutes commodités. Tél. 276-5046 (3-10-73)

MONT ORFORD (2 milles) meuble, chauffé, 3 chambres à coucher, foyer et tapis. Saison: \$1,400. Tél.: 819-843-6372 ou 819-843-6191. (1-10-73)

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, 5^e, cheminée-pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV Saison de ski (aussi semaines automne). 256-6825 ou 1-819-326-5836. (1-11-73)

CHALET À VENDRE

RESIDENCE D'ETE: située 20 minutes du centre-ville, 100' de façade sur rivière des Milles-lacs, terrain 28,000 pieds, 3 chambres à coucher, salon 20' x 14' avec foyer. Prix: \$30,000. Tél.: 351-4010 (4-10-73)

CHAMBRES DEMANDÉES

ST-LEONARD OU ANJOU: dame distinguée demande salon double ou chambre ou petit bachelier. Tél.: 352-7249. 27-9-73

COLLECTIONS

COLLECTION "Le Devoir" de 1910 à 1954, 96 beaux volumes reliés. Tél.: 301-7101 de semaine: 342-3845 (27-9-73)

COURS PRIVÉS

LANGUE CHINOISE: Cours de langue et traduction par professeur chinois avec disciplines linguistiques et expérience en Chine et au Canada. Nouveaux cours pendant la semaine. Tél.: 725-9481 M. Yu. (27-9-73)

COURS D'ANGLAIS à votre domicile par professeur expérimenté, pour débutants et avancés. Aussi conversation. Tél.: 733-2484 1-10-73

DEMANDES D'EMPLOI

SECRÉTAIRE MÉDICALE, 6 années d'expérience, cherche travail à temps partiel à domicile et au bureau. Tél.: 721-3143 ou 721-9375. 29-9-73

DIVERS

ATTENTION: professeurs — étudiants — organisateurs. Polycopiations vos textes et ouvrages à 2 cents la copie. Tél.: 729-1361 (3-10-73)

ÉCHANGES

4 BILLETS de "La Sagouine" datés du 28 septembre à échanger pour autre date. Tél.: 366-3927 ou 366-1375 (27-9-73)

ÉDUCATION

COURS D'ESPAGNOL: audio-visuels, centre Immaculée-Conception. \$40. Tél. 527-1256. (4-10-73)

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Langue seconde

À temps partiel pour l'enseignement du français à des cadres de compagnies à Toronto.

Qualifications:

- Certificat L.F.I.
- Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes.
- Toutes les qualifications de base d'enseignement.
- Français comme langue maternelle.
- Personnalité très dynamique.
- Âge de 25 à 40 ans.

Veuillez téléphoner à: 849-6236 27-9-73

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie, générale. Menuiserie et finitions intérieures. Redressons planchers, fondation tuyaute. Creusons cave en sous-sol. Neuf. Garantie Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547 (J.N.O.)

BRIQUE FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation — enrayons eau des murs. Renovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél.: 642-4077 (J.N.O.)

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

POUR LOCATION

IMMEUBLE INDUSTRIEL de 2 étages, sur 15,000 pieds carrés, près Iberville et Sherbrooke. 2 portes au niveau des camions, très bel espace pour bureau de 2,500 pieds carrés, entièrement à l'épreuve du feu, D.E.P. — Disponible. Idéal pour entrepôt ou manufacture d'équipement léger. Location vraiment raisonnable. Appeler: T. Thompson, Service Industriel

A.E. LePAGE

WESTMOUNT REALTIES INC.

Jour: 935-8541
 Soir: 697-4442

Exclusif Courtiers 28-9-73

HOMMES DEMANDES

LIVRAISON À DOMICILE

Occupation: Permanence et plein temps.

Travail: Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

Qualifications: — Mise soignée et bonne présentation.

— Méthodique, alerte et responsable.

Exigences: — Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.

— Être disponible immédiatement.

Écrire: LIVRAISON À DOMICILE

C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Mentionner nom, adresse, téléphone, âge, emploi actuel, marque et année du véhicule.

Tél. 844-3361 poste 249

J.N.O.

COLLÈGE DE ROSEMONT

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN CLASSE II

(audio-visuel)

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Il participe aux choix des nouveaux appareils en effectuant des essais et en fournissant son appréciation; il peut collaborer à la préparation des cahiers de charge lors d'achat de matériel. Il étudie le fonctionnement et l'utilisation des appareils afin d'en améliorer le rendement et de les adapter à des besoins spécifiques. Il procède à une vérification périodique des appareils audio-visuels et de l'équipement de laboratoire et lorsqu'il y a une détérioration il effectue les réparations nécessaires. En fonction de l'organisation locale et des besoins il peut contrôler la distribution et la récupération des appareils et instruments audio-visuels ou autres. Si nécessaire, il peut être affecté à des tâches de démonstrateur, de moniteur ou d'instructeur. Dans l'exécution de ses fonctions, il peut être appelé à diriger et à surveiller un personnel subalterne, notamment des aides-techniques. Il accomplit toute autre tâche connexe.

HEURES DE TRAVAIL: du lundi au jeudi de 13:30 à 21:30 heures et le vendredi de 9:00 à 17:00 heures.

QUALIFICATIONS REQUISES: Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Minimum un (1) an d'expérience en réparation et entretien d'appareils audio-visuels.

TRAITEMENT: Echelle du 1^{er} juillet 1973 au 1^{er} juillet 1974: \$6,383.00 à \$7,283.00, selon les qualifications et l'expérience.

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir au collège avant 17:00 HEURES le LUNDI 1^{er} OCTOBRE 1973.

BUREAU DU DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL 6400, 1^{re} avenue Montréal (408e) 27-9-73

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

RÉPARATION EN GROS

TV noir et blanc, couleurs et radio stéréo.

Vente de radios de tout genre, etc.

Service à domicile

Alliance Electronique

1592 Frontenac, Montréal

526-8171 27-9-73

SNOWDON

5253

DÉCARIE

Air climatisé

LES LOCATIONS

COMPRENENT:

• Cloisons recouvertes de vinyl

• Tapis mur-à-mur partout

• Système d'acoustique au plafond

• Éclairage encastré

• Entretien de première classe

• Plan de modifications selon vos exigences

David Bloom Realities Inc.

615 ouest, Dorchester

866-4091

courtiers reconnus 27-9-73

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE, bilingue avec expérience, requise immédiatement. Tél.: 489-7593 (2-10-73)

SECRÉTAIRE: temps partiel pour bureau privé professionnel. Expérience et stabilité importantes. Région Outremont. Envoyer curriculum vitae à: Dr Crombie, 718 Champagneur, Outremont (27-9-73)

Cherchons

SECRÉTAIRE

(Assistante relations publiques)

avec dactylo, complètement bilingue, (un peu de traduction de l'anglais au français).

Appeler: 288-0389

THÉÂTRE CENTAUR 27-9-73

FEMMES DEMANDÉES

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Avec au moins 10 ans d'expérience pour occuper postes de surveillantes de soir de 15:30 à 23:30 hrs.

HÔPITAL BOURGET

645-1673 27-9-73

DACTYLO FACTURIÈRE BILINGUE

demandée

par maison d'éditions du centre-ville

Salaire: Suivant expérience.

Tél. 849-6383

M. Foulon 27-9-73

GARDERIES

GARDIENNE pour 2 enfants d'âge préscolaire, références demandées. Tél.: 671-4469 après 6 p.m. 29-9-73

JARDINIÈRE gèrerait à la semaine, enfants de 2 à 6 ans, maison privée, rue Davaar, Outremont. Tél.: 271-6471 (29-9-73)

JEUNE EUROPÉENNE, formation sage-femme, gèrerait à la semaine, enfants 2 ans et plus. Édouard-Montpetit. Tél.: 731-2279 (29-9-73)

DAME CHALEUREUSE, responsable avec expérience pour garder bébé de 3 mois 3 jours semaine au début. Secteur Côte-des-Neiges. Tél.: 738-7913 (28-9-73)

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

CLUB - VACANCES - VOYAGES: recherche un représentant pour chacune des villes du Québec. Temps partiel au début. Écrire à: Sodex-Tours: 620 Cathcart, suite 320, Montréal 111. 1-10-73

LOGEMENTS À LOUER

ST-LAURENT: rue de l'Eglise, 6 pièces, \$225, chauffé, très bien situé. Tél. 933-5691. (28-9-73)

COTE-DES-NEIGES: près Université, spacieux 6 pièces, claires, ménage fait, \$195 par mois chauffé. Libre immédiatement. Tél.: 844-2867; soir 738-5913 (28-9-73)

\$115 ROSEMONT, nouvellement peinturé, bas-duplex avec sous-sol, fin, salle de jeux, 4 accessoires électriques. Enfants et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-8661 (29-9-73)

\$165 bas-duplex en brique et pierre, 3 chambres à coucher, balcon, galerie, grande cour clôturée. Enfants acceptés. Home Rentals, 849-8661 (29-9-73)

BROSSARD: 5^e, chauffe électrique, haut de duplex, occupation immédiate. 678-9861 (28-9-73)

MAISONS À LOUER

MONT ST-HILAIRE: village, maison — 3 étages, 14 pièces, \$275, par mois. Occupation 1^{er} octobre. Tél.: 467-7073 ou 467-1019 (28-9-73)

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉES

LA MISSION DE DUNGU - RÉPUBLIQUE DU ZAIRE

Afrique

demande les services d'un coopérant laïque, homme ou femme, catholique, totalisant au moins 12 années de scolarité, légalement qualifié, de préférence pour enseigner dans un collège secondaire comme:

Professeur de chimie et biologie

Conditions: (engagement de 2 ans)

— Voyage aller-retour payé

— Salaire de subsistance versé au Zaïre

— Salaire de soutien versé au Canada.

S'adresser avant le 30 septembre à:

Frère André Godin,

1207, rue Commerciale,

St-Romuald, Cte Lévis

Tél. 418-839-9983 28-9-73

c.e.g.e.p. de saint-laurent

OFFRE D'EMPLOI

CONCEPTEUR-GRAPHISTE

pour le service audio-visuel

Fonction:

Conception visuelle pour la production de documents pédagogiques en télévision et autres médias d'information.

Qualifications:

Posséder un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou une formation académique équivalente appropriée. La préférence sera accordée aux candidats ayant déjà de l'expérience dans le domaine.

Salaire:

Entre \$6,383 à \$10,396 selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h, le vendredi 5 octobre 1973.

Les candidatures devront être adressées comme suit:

Bureau du personnel

Poste de concepteur-graphiste

Cégep de St-Laurent

625, boul. Ste-Croix

St-Laurent, Qué.

H4L 3X7 27-9-73

MAISONS À LOUER

COTE DES NEIGES: grand 6^e, réfrigérateur et poêle, 2 balcons, garage, cour spacieuse et clôturée, enfants, animaux et célibataires acceptés. Loyer incluant chauffage. Home Rentals, 849-8661 (29-9-73)

\$147.50, chauffée, maison à 2 étages, 3 grandes chambres à coucher, cuisine équipée, cour spacieuse, enfants et célibataires bienvenus. Home Rentals, 849-8661 (29-9-73)

MONNAIES-TIMBRES

MONNAIE DEMANDÉE: Dollar argent: 1935, 38, 46 — \$6.00; 1936, 37, 49 — \$4.00; 1945, 47 — \$15.00; 1948, \$100.00; 1950, 54, 55, 56 — \$3.00; 1939, 51, 52, 58 — \$2.00; 1957, 67 — \$1.50; 1959 à 66 — \$1.35; Cinq dollars or — \$75.00; Dix dollars or — \$135.00; série 1967 vingt dollars or — \$100.00; U.S.A. pièce or — \$1.00; \$2.50 — \$35.0

Kissinger et Gromyko ont discuté du problème juif

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, ont eu un premier entretien au cours duquel a été évoquée la prochaine rencontre au sommet entre le président Nixon et M. Leonid Brejnev.

Cette rencontre aura lieu l'année prochaine, en URSS, mais aucune date n'a encore été fixée.

L'entretien entre MM. Gromyko et Kissinger a duré deux heures et demie au cours d'un dîner offert samedi soir par le secrétaire d'Etat américain, l'atmosphère en a été décrite comme "aimable" par un porte-parole américain.

Les autres sujets évoqués ont été la situation au Proche-Orient et "les possibilités diplomatiques" dans cette région, la Conférence sur la sécurité européenne et les négociations SALT sur le désarmement nucléaire.

La plus grande partie de la conversation paraît avoir été occupée par une discussion sur la situation des Juifs et des intellectuels en URSS, selon les indications données par le porte-parole américain.

M. Kissinger aurait notamment fait ressortir l'effet que cette situation risquait d'avoir sur l'opinion publique et sur le Congrès américain, et par contre-coup sur le projet de loi accordant aux importations de produits russes aux Etats-Unis le traitement de la clause de la nation la plus favorisée.

Le porte-parole américain a noté que cette question avait été discutée "avec émotion".

M. Kissinger aurait également fait ressortir que le gouvernement américain faisait tout son possible pour éviter que la question des Juifs soviétiques devienne une "confrontation publique".

M. Kissinger reverra M. Gromyko deux fois: ce soir, au dîner offert par le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim aux ministres des Affaires étrangères des cinq grands, et la semaine prochaine au dîner que M. Gromyko offrira à son tour au secrétaire d'Etat américain.

Les cinq Grands doivent libérer 10% de leur budget militaire pour promouvoir le développement (Gromyko)

NATIONS UNIES (AFP) — Le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andrei Gromyko, dans son allocution hier à l'Assemblée générale de l'ONU, a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée, en tant que question urgente, d'une question intitulée "Réduction de dix pour cent des budgets militaires des membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne et Chine) et utilisation d'une partie des fonds ainsi obtenus pour l'aide aux pays en voie de développement."

M. Gromyko a proposé que cette réduction soit calculée à partir des niveaux de 1973, et que les sommes ainsi libérées soient attribuées par priorité aux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine qui ont été victimes cette année de graves catastrophes naturelles. Un comité international temporaire composé de représentants de pays en voie de développement, des membres permanents du Conseil et de pays réduisant leurs budgets militaires déciderait de l'allocation des fonds.

M. Gromyko a proposé que l'assemblée générale adopte une résolution à ce sujet,

ce qui constituerait "une chose bonne et utile".

Au sujet du Moyen-Orient, le ministre soviétique des Affaires étrangères a déclaré que "tout doit être fait, enfin, pour qu'en Israël aussi bien que dans les pays et milieux qui protègent sa politique actuelle, on comprenne qu'une attitude plus réaliste est indispensable et pour qu'ils s'engagent pratiquement dans la voie de la solution du problème".

Le ministre soviétique a souligné que la situation au Moyen-Orient restait dangereuse "du fait de l'agression continue d'Israël": les Etats arabes, "victimes de l'agression impérialiste, ne veulent que récupérer ce qui leur a été enlevé par la force et ils ont raison", a-t-il ajouté.

Après avoir déclaré que l'URSS restait convaincue que le problème du Moyen-Orient pouvait être résolu sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, le ministre soviétique des Affaires étrangères a déclaré:

"La situation au Moyen-Orient doit être réglée sur la base d'un retrait complet, et nous insistons sur le mot

complet, des troupes israéliennes des territoires arabes occupés, du respect de l'indépendance et des droits inaliénables des Etats et peuples de cette région, y compris du peuple arabe de Palestine. Notre objectif essentiel et dominant au Moyen-Orient est celui de contribuer à y établir une paix juste et durable."

Après avoir évoqué comme d'une extrême importance pour la paix l'accord pour la prévention de la guerre nucléaire conclu pendant les entretiens Brejnev-Nixon, M. Gromyko a salué la détente actuelle comme "le début d'une transformation fondamentale des relations internationales. Mais la détente, par sa nature même, a-t-il ajouté, ne peut pas être limitée à l'amélioration

des relations entre plusieurs Etats ou de certaines régions géographiques. Pour acquiescer un caractère irréversible, elle devrait concerner tous les Etats et devenir éventuellement universelle."

Le ministre soviétique a rejeté à la fois l'argument selon lequel, "puisque l'URSS et les Etats-Unis améliorent leurs relations réciproques et aboutissent à des accords importants favorisant la détente internationale, les autres Etats n'auraient rien d'autre à faire que d'attendre passivement", et "les insinuations de certains que les intérêts des pays tiers risqueraient d'en souffrir." "De telles affirmations, en fait, ne peuvent qu'entraver l'initiative et freiner la détente," a dit M. Gromyko qui a ajouté:

"Peut-on concevoir un champ d'application des forces plus étendu que la paix? Tous les pays peuvent y contribuer beaucoup. Chaque Etat, grand ou petit, est responsable de la sécurité internationale dans le monde entier. L'essentiel est de savoir où mène sa politique, si elle favorise la détente ou si elle l'empêche".

M. Gromyko a suggéré que le Conseil de sécurité adopte d'urgence une résolution qui donne effet à la déclaration solennelle de l'Assemblée générale concernant la renonciation à l'usage de la force dans les relations internationales et l'interdiction permanente de l'usage des armes nucléaires.

Négociations accélérées sur le nouvel atlantisme

NEW YORK (AFP) — Les Etats-Unis et la Communauté européenne ont décidé hier d'accélérer leurs négociations sur la nouvelle définition des relations inter-atlantiques.

Mais après une série de rencontres diplomatiques organisées en marge de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies la grande tournée que le président Richard Nixon avait prévu de faire en Europe avant la fin de l'année demeure incertaine.

M. K.B. Andersen, ministre des Affaires étrangères du Danemark, a eu avec le secrétaire d'Etat Henry Kissinger un entretien d'une heure et demie en sa qualité de porte-parole de l'Europe des Neuf. Il a ensuite rendu compte de cet entretien à ses collègues européens.

M. Andersen et M. Kissinger ont échangé leurs vues, sur les divergences qui subsistent entre le projet européen et le projet américain de déclaration de principes atlantiques. Le voyage du président Nixon demeure fonction d'un accord sur le contenu de cette déclaration.

"Nos entretiens ont constitué un nouveau pas en avant", a déclaré M. Andersen au cours d'une conférence de presse. "Les entretiens se sont déroulés dans une atmosphère franche et amicale et nous avons convenu d'accélérer le travail".

Le ministre danois a annoncé que les négociations sur la rédaction de la déclaration de principes CEE-Etats-Unis se poursuivront dans quelques jours à l'occasion d'une séance de travail entre le comité politique de la Communauté et des représentants du gouvernement américain.

Comme on lui demandait s'il pensait que le président Nixon ferait son voyage en Europe comme prévu, M. Andersen a répondu: "Cela dépend des progrès que nous serons capables de faire au cours des prochaines semaines".

Les Etats-Unis et la Communauté européenne seraient en désaccord non seulement sur le contenu de la déclaration commune mais sur l'opportunité d'y associer le Japon. Washington semble y tenir.

Le maquis khmer lancerait ses commandos après avoir privé Phnom Penh d'électricité

PHNOM PENH (AFP) — Les forces antigouvernementales ont brusquement repris l'initiative hier autour de Phnom Penh, bombardant une des deux centrales électriques de la capitale et coupant la route qui relie Phnom Penh

au seul port en eau profonde du pays.

Une quinzaine d'obus de mortier de quatre-vingt deux et de canon de soixante-quinze sans recul ont été tirés peu après minuit contre la centrale de Chak Angre, à la périphérie sud de la ville, à 11 milles du centre. Un emplacement de mortier a été repéré dans les marécages qui s'étendent à l'ouest du quartier de Chak Angre.

Les traces retrouvées sur place, notamment la présence de pains de plastic, grenades et obus de bazooka indiquent d'autre part que des sapeurs ont tenté une attaque contre l'usine, mais qu'elle a échoué.

L'usine dont l'entrée est rigoureusement interdite, se-

rait endommagée à quarante pour cent. Un groupe électrogène d'une puissance de six mille watts a été complètement détruit, dit-on, et un autre endommagé. Cependant, la centrale continue à tourner au ralenti et plusieurs groupes donnés récemment par les Etats-Unis et en cours de montage n'ont pas été touchés. Certains quartiers de la ville sont privés d'électricité mais les délestages ne semblent pas être plus importants que d'habitude, l'électricité étant rationnée à Phnom Penh plus de six mois.

Cinq personnes ont été blessées par le bombardement.

Celui-ci a été déclenchée à la veille du début de la fête des morts, une de celles célébrées avec le plus de ferveur au Cambodge.

Le plan des maquisards pourrait être de mettre hors d'usage les deux centrales élec-

triques de la capitale et de profiter ainsi de l'obscurité pour lancer dans le centre de la ville des attaques de commandos.

La route numéro quatre, d'autre part, un des trois "cordons ombilicaux" de Phnom Penh, a été de nouveau coupée moins d'une semaine après sa réouverture. Un seul convoi routier, amenant approvisionnements et équipements depuis le port de Kompong Som a pu emprunter cette route depuis sa réouverture, après une coupure de plus de trois semaines. Le second axe routier reliant la capitale khmère au reste du monde, la route numéro cinq Phnom-Penh — Battambang et la Thaïlande est lui aussi coupée depuis la fin du mois d'août. La voie d'eau du Mékong, cependant, reste ouverte et un convoi fluvial est arrivé à Phnom-Penh sans encombre lundi soir.

Brandt sera reçu samedi par Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon recevra samedi à la Maison-Blanche le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Willy Brandt, avec qui il s'entretiendra de questions "d'intérêt mutuel", a indiqué hier la Maison-Blanche.

Le porte-parole présidentiel, M. Gerald Warren, n'a pas été en mesure de préciser si ces discussions porteraient sur les projets de voyage en Europe du président américain. Warren a indiqué que l'administration Nixon continue d'étudier les résultats de la conférence des ministres des Affaires étrangères ouest-européens à Copenhague le 10 septembre dernier.

MM. Brandt et Nixon avaient déjà eu des entretiens au cours de la visite officielle du chancelier fédéral à Washington, les 1er et 2 mai dernier.

David O'Connell échappe à la vigilance de l'armée

BELFAST (AFP) — David O'Connell, le dernier "chef historique" de l'IRA provisoire encore en liberté, a échappé hier à Belfast à la vigilance des forces de sécurité et assisté aux obsèques de James Bryson, autre dirigeant républicain, mort vendredi de ses blessures à la suite d'une fusillade avec l'armée.

Près de 2.000 personnes, dont de nombreux adolescents portant anorak, beret traditionnel et lunettes noires, ont accompagné le cercueil drapé de tricolore à l'église Corpus Christi de Ballymurphy. David O'Connell a pu même, semble-t-il, prononcer l'oraison funèbre du défunt au cimetière de Milltown, mais les journalistes britanniques se sont vu interdire l'entrée des lieux par le service d'ordre des "provos". Le départ de David O'Connell a été aussi mystérieux et discret que son arrivée. La nouvelle de sa présence à Belfast va certainement contribuer à redonner le moral aux troupes de l'IRA, quelque peu désorientées depuis quelques semaines.

L'armée a surveillé le cortège funèbre de loin mais n'est intervenue à aucun moment. Toutes les boutiques avaient fermé leurs volets.

Recherché

"Si vous êtes au courant des allées et venues de M. Donat Ste-Croix, entrez en contact avec les Services Familiaux du District de Cochrane Nord, C.P. 188, Kapuskasing, Ontario, ou téléphonez à 335-2301."

Vous êtes fatigués? Holiday Inn est toujours là.



Après une journée harassante au volant, Holiday Inn vous offre une chambre confortable, un menu de gourmet et un grand choix de rafraîchissements. Réservez aujourd'hui via "Holiday".

Holiday Inn Partout chez nous, vous êtes chez vous.

Propriétaire/administrateur: Atlantic Inns Inc.

President Roger McCue

NE FAITES PAS FAIRE DE SALLE DE JEUX, UNE CUISINE OU VOTRE SALLE DE BAINS AVANT D'AVOIR VISITÉ NOTRE EXPOSITION DE 24 MODÈLES DE RÉNOVATION

VENEZ AUJOURD'HUI MÊME VISITER NOTRE EXPOSITION DE MODÈLES DE RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES

Faites faire le rajout désiré ou bien ce garage, maintenant avant la venue de l'hiver. Téléphonez-nous aujourd'hui

C'EST LE MOMENT POUR LES RÉNOVATIONS D'HIVER

NOUS EFFECTUONS TOUS TRAVAUX VÉRIFIEZ VOS BESOINS

RAJOUTS
SALLES DE JEUX
CUISINES
SALLES DE BAINS
LUCARNES
MANSARDES
TOITURES
GARAGES
REVÊTEMENT ALUMINIUM
FENÊTRES ALUMINIUM
BOISERIES
CIMENTATIONS

AINSI QUE TOUT AUTRE GENRE DE RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES 482-0600

ESTIMATIONS GRATUITES A NOTRE SALLE D'EXPOSITION OU À VOTRE DOMICILE CONSULTATIONS GRATUITES Financement bancaire

VOULEZ-VOUS UN EMPLACEMENT À L'INTÉRIEUR POUR LES JEUX DES ENFANTS? AJOUTEZ UNE SALLE DE JEUX
12' x 10' \$1506.00 \$1742.60

ACCORDEZ-VOUS CETTE CHAMBRE ADDITIONNELLE
Rajout 10' x 12' à votre maison \$15.30

OFFREZ À VOTRE FEMME UNE NOUVELLE CUISINE
\$1495.00 \$2495.00 \$3495.00

NETTOYAGE ET PEINTURE DE MAISON
Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles rembourrés, parquets ou lattes. Nous faisons aussi les travaux de peinture intérieure de première qualité.

NOUS NE FAISONS PAS D'ERREURS MAIS REDRESSONS LES ERREURS FAITES!

LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN
4058 O. Jean-Talon Édifice CESCO entre VICTORIA et Côte des Neiges
Avant d'entreprendre quoi que ce soit, venez visiter notre EXPOSITION de rêve et ANTICIPER les rénovations faites pour EMBELLIR toute maison

Ouvert dimanches 11 am - 5 pm Jeudis & vendredis 9 am - 8 pm
Lun. merc. 9 am - 6 pm Samedi 9 am - 4 pm

décus des fonds mutuels

Performance de nos fonds de placement à revenus fixes au 30 juin 1973

FONDS B (obligations & hypothèques)	depuis 5 ans	4 ans	3 ans	2 ans	1 an
Rang, au Canada*	4e	2e	4e	1er	2e
Rendement	8.48%	9.88%	11.53%	10.08%	8.44%

FONDS H (hypothèques)	
Rang (après un an d'existence)	1er au Canada*
Rendement	9.96%

*selon une étude indépendante portant sur tous les fonds similaires au Canada

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Montréal 866-9641	Québec 688-0630	Trois-Rivières 378-4875	Hull 771-3227
Rimouski 724-4106	Chicoutimi 549-6490	Ottawa 237-9080	Moncton 855-6550

Première épreuve de force pour Peron

Mise hors-la-loi, l'ERP abat José Rucci

BUENOS AIRES (d'après AFP, AP et Reuter) — Quelques heures après avoir décrété la mise hors-la-loi de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), le président Peron voit la situation tourner en défi ouvert puisque José Rucci, président secrétaire général de la Confédération générale du travail et l'un des plus puissants alliés du chef de l'Etat est

tombé hier matin sous les balles d'un commando de l'ERP.

Le général Miguel Iniguez, chef de la police argentine, a reçu un appel téléphonique de l'organisation extrémiste de gauche revendiquant l'assassinat du leader syndicaliste.

Cette première épreuve de force il-

lustre assez les difficultés qui attendent le président Peron qui, aussitôt après l'assassinat de Rucci, a renforcé le service de sécurité à sa résidence, par crainte d'un coup spectaculaire dit-on dans son entourage.

La CGT argentine a lancé un mot d'ordre de grève de 24 heures dans tout le pays pour protester contre l'assassinat de son chef. Pendant la fusillade qui a coûté la vie à Rucci, plusieurs de ses gardes du corps ont également été atteints, grièvement pour la plupart.

L'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) s'était manifestée pour la première fois en 1969 sous le régime du général Juan Carlos Onganía.

Dirigée par Mario Roberto Santucho, l'ERP, organisation marxiste-léniniste, se rend rapidement célèbre par ses enlèvements et de nombreux attentats, dont l'assassinat des amiraux Hermes Quijada et Emilio Barisso.

Ses premières actions spectaculaires sont en mai 1971, l'enlèvement du consul de Grande-Bretagne à Rosario, M. Stanley Sylvester, et au début de l'année 1972 le hold-up le plus important de l'histoire argentine: 400.000 dollars dérobés à la Banque du développement. Puis, enlèvements et attentats se multiplient. En mars 1972, le directeur de "Fiat-Argentine", M. Oberdan Sallustro, est enlevé puis assassiné. Le jour même de sa mort, le général Juan Carlos Sanches, commandant du deuxième corps d'armée de Rosario, est tué d'une rafale de mitraillette en pleine ville.

Les opérations anti-guérilla lancées par l'armée ne donnent que peu de résultats. Trente membres de l'ERP sont arrêtés, mais beaucoup réussissent à s'échapper.

Après l'arrivée des peronistes au pouvoir, le 11 mars dernier, l'ERP décide d'observer une trêve, qui ne durera guère plus d'un mois.

Après une amnistie décrétée par M. Hector Campora et dont l'ERP a largement bénéficié, le dirigeant de l'organisation, Mario Roberto Santucho, rompt le fragile accord. Au cours d'une conférence de presse, il annonce que le gouvernement "continue à servir les intérêts des impérialistes et qu'en conséquence l'ERP se voit dans l'obligation de reprendre la lutte de libération".

Les relations entre l'ERP et les nouveaux gouvernements argentins commencent à se détériorer le 20 juin, le jour de l'arrivée de Juan Peron. A Ezeiza, l'aéroport de Buenos Aires, une fusillade éclate entre partisans de Peron et membres de l'ERP.

Depuis, les attentats se multiplient en Argentine, le dernier en date étant l'attaque, au début du mois de septembre, d'une unité militaire en plein centre de Buenos Aires. Le général Peron avait promis, pendant la campagne pour l'élection présidentielle, de sévir contre les guérilleros marxistes. Mais il est fort douteux que la décision de mise hors-la-loi brise l'élan de l'ERP.

José Rucci est le troisième dirigeant de la CGT assassiné depuis 1969.

Le 30 mai 1969, en effet, Augusto Vador, dirigeant de la puissante confédération des métallurgistes, avait été criblé de balles au siège de la CGT.

Le 27 août 1971, José Alonso, ancien secrétaire général, était également abattu par balles.

Rucci, avant d'être secrétaire général, appartenait à la confédération des métallurgistes.

Kissinger comprend les Arabes mais ne peut faire de "miracle"

NEW YORK (par l'AFP) — M. Henry Kissinger, nouveau secrétaire d'Etat américain, a pris hier une initiative sans précédent pour tenter d'améliorer les relations des Etats-Unis avec les pays arabes du Moyen-Orient.

M. Kissinger a déclaré aux représentants de treize pays arabes qu'il comprenait très bien leur refus d'accepter que se perpétue la situation actuelle au Moyen-Orient.

Au cours d'un déjeuner qu'il donnait en leur honneur au siège de la délégation américaine aux Nations unies, il les a assurés que les Etats-Unis étaient prêts à les aider à trouver une solution à leur conflit avec Israël.

Mais le secrétaire d'Etat leur a demandé de comprendre que les Etats-Unis ne pouvaient "pas faire de miracle" et que le règlement du conflit du Moyen-Orient ne pouvait résulter que de négociations avec Israël.

C'est la première fois depuis la guerre israélo-arabe de 1967 qu'un secrétaire d'Etat américain invite en groupe les représentants de tous les pays arabes. Treize pays avaient accepté son invitation. Ce sont: Bahreïn, l'Egypte, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, Oman, Qatar, l'Arabie saoudite, le Soudan, la Tunisie, les Emirats arabes unis, et la République arabe du Yémen (Nord) qui étaient représentés soit par leur ministre des Affaires étrangères soit par leur ambassadeur aux Nations unies. M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, assistait également au déjeuner.

M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a rapporté par la suite que Kissinger avait déclaré au cours du déjeuner que les Etats-Unis avaient toujours attaché beaucoup de prix au rétablissement de bonnes relations avec les Etats arabes et reconnaissent la nécessité de ramener rapidement une paix stable et sûre dans la région.

C'est M. Mahmoud Riad qui a répondu au secrétaire d'Etat au nom des représentants des pays arabes. Il a rappelé que les relations entre les Etats-Unis et les Etats arabes s'étaient détériorées lorsqu'il était devenu évident que Washington était entièrement du côté d'Israël. Il a estimé que la paix aurait pu déjà revenir au Moyen-Orient si la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur le retrait israélien des territoires occupés avait été appliquée.

Washington tient à entretenir de bonnes relations avec Peron

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis sont décidés à entretenir les "meilleures relations possibles avec le général Peron, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement américain.

Dans ces mêmes milieux, on estime toutefois que l'Argentine est aujourd'hui le "grand mystère" de l'Amérique latine.

On reconnaît en effet n'avoir aucune lumière sur la politique que l'ancien dictateur argentin rappelle par son peuple avec une écrasante majorité, compte appliqué, sur le plan intérieur comme dans le domaine international.

En ce qui concerne ses intentions à l'égard des Etats-Unis, les quelques indications fournies jusqu'à présent par le général Peron lui-même sont contradictoires.

D'un côté, il y a eu l'expression du désir de bien s'entendre avec les Etats-Unis. De l'autre, on a pris note ici des accusations de complicité dans le coup d'Etat militaire au Chili lancées par M. Peron contre les Etats-Unis. Mais on est prêt à considérer cette accusation comme destinée à l'électorat argentin qui ne s'était pas encore prononcé.

Toutes les déclarations officielles

émanant de Buenos Aires seront désormais soigneusement pesées", disent les diplomates nord-américains.

Les fonctionnaires de l'administration Nixon croient que le gouvernement peroniste suivra une ligne "modérée, peut-être socialiste mais favorable à la coopération avec l'Occident et tolérante vis-à-vis des investissements étrangers."

Cette estimation tient compte du fait qu'à 78 ans, le président Peron, dont la santé est chancelante, évitera de se lancer dans des aventures extrémistes.

D'autre part, le récent coup d'Etat militaire qui a renversé, au Chili, le président Allende, a bien montré les dangers auxquels est exposée une expérience de gauche en Amérique latine.

Enfin, l'Argentine, croit-on ici, sera d'autant plus "prudente" que les événements du Chili ont fait d'elle la dernière démocratie constitutionnelle du "cône sud".

L'influent quotidien de la capitale nord-américaine, le Washington Post, souligne la nouvelle prudence argentine dans son éditorial d'hier: "Avec la mort d'Allende et l'écrasement de son expérience socialiste, Juan Peron et l'Argentine se situent au centre même de la scène politique latino-américaine."

La CSCE émerge de l'impasse

GENEVE (AFP) — La dispute sur les problèmes de procédure qui, depuis la semaine dernière, bloquait les travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération à Genève, est en voie de règlement.

Après de laborieuses négociations, un accord semble pratiquement acquis sur la méthode de travail qui permettra sans doute dès aujourd'hui aux organes de la conférence de fonctionner normalement. Cet accord est un compromis entre les thèses des Occiden-

taux et des Socialistes.

Mais, tandis que les discussions sur la procédure se poursuivaient toute la journée, deux organes de la CSCE travaillaient effectivement.

La sous-commission chargée de l'examen des aspects militaires de la sécurité, sans s'occuper de procédure, poursuivait son travail, bien amorcé depuis le début de la deuxième phase, et entrait dans le vif du sujet.

Cet organe a pour mandat d'élaborer des propositions concrètes en ce qui concerne

notamment la notification préalable des manœuvres militaires d'envergure et des mouvements de troupes, l'échange d'observateurs aux manœuvres militaires et autres mesures destinées à "renforcer la confiance et d'accroître la stabilité et la sécurité".

La discussion dans cet organe se poursuit sans heurts sur les cinq projets déposés jusqu'à présent par les délégations soviétique, britannique, norvégienne, yougoslave et roumaine.

Un autre organe de la CSCE chargé de s'occuper du règlement pacifique des différends a été saisi hier de trois projets: suisse, soviétique et roumain dont la discussion commencera incessamment. Le projet suisse (96 pages) est un véritable traité qui rend obligatoire la procédure de conciliation ou d'arbitrage.

Le projet soviétique stipule que les différends entre Etats signataires doivent être réglés par des moyens pacifiques, y compris "les négociations, la médiation, l'arbitrage et d'autres moyens".

Enfin, le projet roumain propose une série de mesures politiques, juridiques et militaires pour prévenir toute menace ou tout emploi de la force dans les relations entre les participants et les amener à régler les différends par des moyens pacifiques.

Mutisme sur SALT II

GENEVE (AFP) — L'ambassadeur américain Alexis Johnson et M. Vladimir Semionov, vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, ont discuté à Genève hier matin pendant 1 heure et 45 minutes de la limitation des armements stratégiques (SALT).

Aucune précision sur le fond des discussions n'a pu être obtenue, si ce n'est que les deux délégations se retrouveront vendredi prochain. On sait seulement que les négociations portent sur les armements offensifs, avions et fusées transportant des bombes thermonucléaires.

Le commando de Khartoum obtient un ajournement

KHARTOUM (AFP) — L'instruction judiciaire concernant les 10 fedayine responsables de la "tuerie" de l'ambassade d'Arabie saoudite à Khartoum en mars dernier a été reportée au 13 novembre.

Le magistrat chargé de cette instruction a en effet accepté la demande de report présentée officiellement hier par les inculpés au cours d'une brève audience qui s'est tenue à Khartoum.

Les accusés, au nombre de 10, ont fait valoir que tous les défenseurs n'étaient pas présents et qu'ils ne pouvaient donc pas assurer valablement leur défense.

Les accusés sont les huit membres du commando qui opéra à l'intérieur de l'ambassade d'Arabie saoudite, plus le chauffeur de la Land Rover qui a assuré le transport des fedayine et l'opérateur fédai du bureau de l'OLP à Khartoum.

Le code postal: le système de tri du courrier le plus rapide au monde.

Le nouveau système du code postal, adopté par le ministère des Postes, accélérera la distribution du courrier partout au Canada.

Le code postal est tellement précis qu'il peut désigner un côté de rue, un édifice à bureaux ou une conciergerie. Et il est assez flexible pour satisfaire à nos besoins jusqu'en l'an deux mille ou plus.

Nous l'instaurons région par région et distribuons le code postal de chacun individuellement.

Vous avez reçu une enveloppe bleu et blanc du ministère des Postes.

Cette enveloppe contient votre code postal. Elle contient aussi un carnet d'adresses pour inscrire le code de vos amis, des petits collants et un exemplaire des cartes affranchies que vous

pouvez vous procurer au bureau de poste et adresser à tous vos correspondants.

Facile à comprendre

Le code postal est constitué de deux groupes de lettres et de chiffres, toujours disposés dans le même ordre. Ex. H3B 1H8

Le premier groupe, l'indicatif régional, est fait d'une lettre, un chiffre, une lettre. Il désigne progressivement une des 18 régions du Canada, une ville et même un secteur de cette ville.

Le deuxième groupe, l'indicatif local, est fait d'un chiffre, une lettre, un chiffre. Il désigne dans une ville, un côté de rue entre deux intersections ou même l'édifice dans lequel vous travaillez ou, en milieu rural, un bureau de poste desservant un ou plusieurs villages.

Facile à retenir

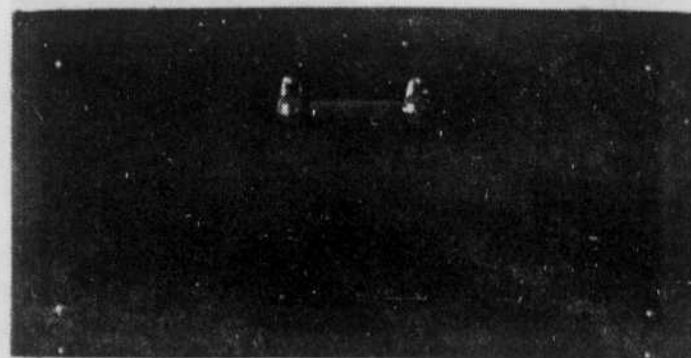
Alors, apprenez vite votre code postal et donnez-le à tous vos correspondants pour qu'ils l'utilisent. (N'oubliez pas d'utiliser le leur.)

Plus vite l'usage du code se répandra, plus tôt il sera efficace et accélérera la distribution de votre courrier.

Dans la région de Montréal, si vous n'avez pas encore reçu votre code postal, demandez-le à votre bureau de poste.

LE SERVICE POSTAL DU CANADA, C'EST DU SERVICE.

c'est quoi ton code postal?



CAMELOTS

ST-BRUNO
BELOEIL
ST-HILAIRE
ST-HYACINTHE

Revenus intéressants

Composez: St-Hyacinthe 774-8221
ou Montréal 844-3361

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR

une source de documentation indispensable

ABONNEMENT SCOLAIRE

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

MODE DE PAIEMENT

chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, (Québec).

Ci-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE



Postes Canada Canada Post

Après le Chili, au tour de l'Argentine et du Pérou

par XAVIER USCATEGUI
correspondance particulière au Devoir

La mort du président Salvador Allende dans le palais du gouvernement (suicide, assassinat ou mort en combat? — les circonstances faisant d'ailleurs que cela revienne presque au même) a libéré une charge émotionnelle qui ne contribuait pas à la lucidité du jugement à porter sur sa gestion gouvernementale. Les à-côté tragiques de sa disparition suscitant la série de protestations et de déclarations sans doute bien intentionnées mais devenues rituelles, ce qui risque d'une part d'en amoindrir la résonnance, mais aussi d'interdire ou de rendre suspect tout essai de bilan objectif.

Petit-fils de l'introduit au Chili d'un ordre de la franc-maçonnerie, resté lui-même fidèle de cette confrérie, — ce qui sera sans doute retenu comme élément d'interprétation de certaines réactions notées en France dans des milieux en général discrets — médecin psychiatre et militant socialiste dès sa jeunesse, il était devenu l'homme à peu près indispensable pour la très relative cohésion dans son pays des mouvements de la gauche, y compris le Parti communiste prosoviétique.



C'était il y a un an: à la tribune des Nations unies, Salvador Allende mettait l'ITT en accusation. (Téléphoto AP)

Avec Salvador Allende sont morts, exécutés, tombés dans les combats de rues, des membres du cabinet, de nombreux dirigeants politiques et syndicaux, des milliers, on ne saura jamais combien d'hommes sacrifiés, en une opération à laquelle on avait donné l'avance le nom de "Djakarta", en souvenir des tueries d'Indonésie.

Le contexte économique, social, politique et international qui s'était formé autour du gouvernement de Salvador Allende avait rendu, comme il avait été prévu, ce dénouement inévitable.

Ce dénouement ou un autre? Depuis des mois, celui-là seulement. Pour deux séries de motifs:

a) la situation générale créée: inutile de revenir sur les détails de la crise intense, sans perdre de vue que les responsabilités en retombent bien autant sur les sabotages de l'opposition économique et sur l'hostilité de puissants groupes internationaux et gouvernements que sur les erreurs, réelles, commises par les responsables politiques et par une administrative d'ailleurs pas toujours scrupuleusement fidèle;

b) le fait que le régime de l'Unité populaire, enfermé dans sa formule utopique de la "voie chilienne au socialisme", s'était constitué lui-même prisonnier des formes extérieures du parlementarisme et n'avait préparé aucune réponse sérieuse aux recours, pourtant non seulement prévisibles mais évidents, de ses adversaires aux arguments de la force.

L'armée active compte au Chili 40.000 hommes (avec une réserve de 300.000 et un contingent annuel de 20.000), la marine 15.000 hommes dont 1.000 officiers, l'aviation 8.000 hommes (elle possède 275 appareils).

Ce n'était pas, dans un pays d'une dizaine de millions d'habitants, une force impossible a priori à affronter, surtout si, disposant de l'appareil gouvernemental, on s'appliquait d'une part à en doser adéquatement le commandement, et si on poursuivait d'autre part une politique dynamique favorisant une diversification sociale au sein des forces armées, de façon à priver de leurs habituelles troupes grégaires les fauteurs de coups de force.

On a beaucoup parlé de la conduite "professionnaliste" des officiers chiliens, de la "doctrine Schneider", qui coûta la vie à Schneider, de la "doctrine Prats". Mais, le 29 juin, les généraux se réunirent pour décider si l'institution devait entrer de nouveau dans le cabinet, c'est-à-dire donner son appui au gouvernement constitutionnel. Six généraux votèrent affirmativement, avec Prats. Mais il y en eut vingt pour se prononcer négativement.

Il avait été question aussi d'une évolution du commandement vers des conceptions à la péruvienne. Des déclarations furent émises, d'un contenu social indéniable. L'armée aurait pu ainsi soit permettre la continuation de l'expérience engagée, soit en assurer éventuellement la relève. Mais, sous l'avalanche de l'offensive de droite lancée par les groupes fascistes, par le Parti national et la démocratie-chrétienne, c'est finalement la tendance inverse qui l'a emporté dans les milieux d'officiers soumis à l'implacable pression des traditions, des convenances, des intérêts...

On a mis en cause à ce sujet la propre attitude de Salvador Allende: il a écarté les suggestions de divers de ses amis, y compris de hauts chefs militaires, qui proposaient depuis 1970 une épuration énergique des cadres. En des cas difficiles, il n'a même pas soutenu les membres du commandement qui s'étaient compromis pour le gouvernement. Non seulement il s'est catégoriquement opposé à toute formation de milices populaires et à la propagande parmi la troupe en vue de neutraliser les initiatives des officiers factieux mais, au cours de la dernière période, il a laissé décapiter l'armée legaliste, acceptant l'élimination d'un commandant en chef Prats et de l'amiral commandant en chef de la marine. Il allait ainsi aborder l'affrontement final dans les pires conditions, sans appuis militaires même partiels.

Le gouvernement de l'Unité populaire a toléré que soient maintenues les relations de traditionnelle "collaboration" entre le commandement du Chili et celui des Etats-Unis. On a appris tout dernièrement la promesse d'une contribution américaine d'un million de dollars pour 1974, alors que tous les crédits civils étaient interrompus.

La marine chilienne prenait part avec celle des Etats-Unis à l'"Operation Unitas", manœuvres sur le thème significatif de la défense contre l'"ennemi extracontinental". Et c'est le départ de bateaux de guerre de Talcahuano, sous prétexte de s'unir à l'"Operation Unitas", qui a permis de couvrir le mouvement de la flotte qui s'est emparée de Valparaíso, donnant le signal de l'insurrection généralisée, le 11 septembre.

Maintenant, les cadres militaires, dopés de propagande de droite et donnant libre cours à un esprit de caste contenu durant des années, font la guerre, à feu et à sang, contre la moitié de leur pays.

Pouvait-il en aller autrement? Oui. Au cours d'un reportage qui a été publié en 1971, M. Régis Debray (qui maintenant se régit selon d'autres canons) a demandé à Salvador Allende s'il avait lu "L'Etat et la révolution", de Lénine. La question a été jugée impertinente (non par Allende, par des commentateurs). La conclusion du 11 septembre prouve qu'elle touchait pourtant le cœur du problème.

Etant donné l'existence d'adversaires qui, au moment opportun, n'hésiteraient pas à faire appel aux armes, le fétichisme juridique de la "voie chilienne" constituait un non-sens.

L'Unité populaire a eu plusieurs occasions de passer outre, notamment au lendemain des élections municipales de 1971, quand elle avait reçu 50,4% des voix. Elle aurait pu alors parfaitement épurer le commandement, décréter la plus large gamme de mesures sociales, dissoudre les Chambres, puis un plébiscite, faire élire une Constituante, entrer dans une nouvelle légalité.

Ces décisions auraient risqué de provoquer des réactions violentes? Personne ne le conteste. Mais l'attitude inverse les a provoquées également. Jamais les circonstances n'auraient pu se présenter pires que le 11 septembre 1973. Et se jouer à la tête d'une offensive aurait signifié une attitude plus féconde que de tirer, du fond d'un palais assiégé, les dernières cartouches du désespoir.

Politiquement parlant, Salvador Allende aura été le Negrin de la "guerre civile froide" chilienne, ouvrant la porte, comme dans le cas de l'Espagne, à une classe de franquisme dont on ignore encore l'identité: comme à Negrin, le Parti communiste lui a imposé sa politique, cette fois contre la majeure partie de ses amis du Parti socialiste.

Lors de la conférence de l'OLAS (à laquelle Ernesto Guevara, déjà en Bolivie, envoya son dernier message sur les "trois Vietnams"), le Parti communiste chilien avait fait bande à part, fidèle jusqu'au bout aux vues soviétiques et à la coexistence: il a fini par faire accepter, jusque par les dirigeants cubains pourtant sceptiques à cet égard, la thèse des "situations exceptionnelles" échappant aux conditions générales de l'Amérique latine dans deux pays touchés par la grâce d'un respect abstrait des formes démocratiques et d'un légalisme scrupuleux des militaires: ces deux pays, le rappel à un son macabre aujourd'hui, sont l'Uruguay et le Chili!

Mais l'URSS, on l'a bien vu au Guatemala, au Venezuela et en Bolivie, n'appuyait pas davantage les révolutions "guevaristes" dans les autres pays. Mieux encore, elle a refusé aux Péruviens le concours sollicité pour l'exploitation du cuivre, les contraignant à traiter avec les Etats-Unis. Elle n'a apporté au gouvernement de Salvador Allende qu'une collaboration économique au compte-gouttes, dosée en fonction des conditions politiques.

Dira-t-on que les administrateurs de l'économie soviétique, avec les oeillères de leur spécialisation, se souciaient avant tout de la sécurité de leurs placements, tout comme un banquier de Wall Street, évitant donc certains engagements trop étendus ou incertains? Tout se passe en fin de compte comme si la "coexistence" imposait de ne pas s'immiscer sur la chasse gardée du partenaire, — et spécialement de prévenir la prolifération de tendances indépendantes "incontrôlables".

Péron interprète les événements du Chili en faveur de ses actuelles stratégies de rempli: "La responsabilité retombe sur les éternels impatients", dit-il.

Les "impatiens" sont ceux qui pensent que le rôle d'un mouvement révolutionnaire est de faire la révolution. Comment ne pas rappeler que la seule région du Chili où la situation électorale de l'Unité populaire, en mars 1973, s'est améliorée, est celle de Concepción, où avait eu lieu une action intensive du MIR (gauche militante qui ne fait pas partie de l'UP). Péron fermerait-il les yeux sur les conditions de son propre renversement, en 1955, quand il venait pourtant de promettre la moitié de la Patagonie aux pétroliers américains?

En fait, l'encercllement de l'Argentine par les régimes d'extrême-droite militaire est maintenant complet (Uruguay, Brésil, Paraguay, Bolivie et Chili). Péron pense qu'il pourra se maintenir par les voies de la conciliation, en multipliant par cent les concessions d'Allende. Pourtant on murmure déjà que son général Prats, qui a nom Carcagno à Buenos Aires, n'a qu'une audience limitée dans le commandement militaire; on parle déjà de tournées des garnisons effectuées par les hommes du régime militaire précédent. On attribue au général Lanusse, — politique médiocre s'il en fut, — l'affirmation selon laquelle il reviendrait au pouvoir avant six mois.



Le Brésil, l'Uruguay, etc., ont reconnu officiellement la junte militaire du Chili, dès le premier jour. On révèle maintenant que le général Augusto Pinochet Ugarte est un spécialiste de géopolitique férus des thèses du Brésilien Golbery e Couto. L'axe traditionnel militaire Chili-Bresil, s'appuyant maintenant sur la Bolivie, le Paraguay et l'Uruguay, peut être considéré d'ores et déjà comme reconstitué, dirige plus que jamais contre le Pérou et l'Argentine.

Le triomphe est évident pour l'ITT, pour les compagnies du cuivre, métal dont les actions ont salué les événements par une hausse allégre. Il l'est aussi, selon divers journaux des Etats-Unis mêmes, pour la CIA, et pour le président Nixon, qui avait bien besoin d'un succès. N'oublions pas le Brésil, par l'intermédiaire duquel prennent l'habitude d'opérer de plus en plus, dans le sud du continent, les entreprises et les "services" des Etats-Unis.

Ernesto Guevara voulait organiser un, deux, trois "Vietnams", pour détendre la pression exercée par les Etats-Unis sur le Vietnam. Il apparaît maintenant qu'en sens inverse le relatif apaisement survenu au Vietnam apporte comme contrepartie un resserrement de l'étreinte sur l'Amérique. Les conceptions militaires hétérodoxes émises au conclave militaire de Caracas, les projets de remplacement de l'OEAA, les perspectives du Pacte andin, etc., tout cela semble de nouveau voué au silence.

A qui le tour, maintenant. Argentine? Pérou?

Santiago systématise la chasse au marxiste

SANTIAGO (d'après l'AFP) — Alors que le régime militaire chilien systématise sa chasse aux marxistes et multiplie les rafles, la Tchécoslovaquie a rompu hier ses relations diplomatiques avec Santiago.

Cette mesure, Prague l'a justifiée par la situation au Chili "qui ne crée pas de conditions" pour le maintien de ces relations.

Pour sa part, le gouvernement Pinochet, tout en faisant savoir qu'il entend respecter les accords internationaux en ce qui touche les réfugiés étrangers résidant au Chili, a déjà envoyé dans une île au large de la ville de Punta Arenas un premier contingent de personnalités du régime de Salvador Allende, pour la plupart d'anciens ministres d'Etat. Perquisitions et saisies d'ouvrages marxistes s'étendent à travers le pays et la junte affirme avoir pu entrer en possession d'un grand nombre de dépôts d'armes clandestins de la gauche.

Les témoignages en nombre croissant d'étrangers ou de réfugiés qui ont pu quitter le Chili dernièrement font état de nombreuses brutalités exercées contre les hommes et les femmes de gauche,

internés du grand stade de Santiago transformé en camp de concentration. Les mêmes témoins signalent que chaque perquisition est accompagnée dans les rues d'autodafé de livres et de brochures marxistes.

En dehors des contrôles quotidiens opérés par l'armée dans certains quartiers de Santiago, la capitale chilienne présente par ailleurs l'aspect d'une cité tranquille en activité.

Cette ambiance, qui peut paraître contradictoire, a une explication: d'une part le gouvernement poursuit ses opérations pour éliminer les foyers de résistance qui existent encore et découvrir des documents qui viendraient confirmer selon lui que la gauche avait prévu un plan de lutte armée révolutionnaire de grande envergure. Mais d'autre part, soucieuse de réactiver l'économie nationale, dans tous les domaines, la junte militaire au pouvoir encourage les secteurs industriels et commerciaux à développer leurs activités.

Les militaires révèlent chaque jour au public de nouveaux "éléments compromettants" pour l'ancien régime. Hier ils ont découvert dans les archives de la présidence de la république une lettre

personnelle de M. Fidel Castro à M. Salvador Allende dans laquelle le premier ministre cubain avise l'ex-président de la république chilienne de l'arrivée de deux de ses collaborateurs. Selon les révélations qui ont été faites à la presse, la lettre déclare notamment: "J'imagine la tension existante au moment délicat du dialogue avec la démocratie chrétienne et ton désir de gagner du temps pour améliorer les rapports de force pour le cas où la lutte éclaterait".

Cette nouvelle est interprétée dans la presse comme une "preuve supplémentaire" de l'intervention cubaine dans les affaires intérieures du Chili.

Le nombre des armes découvertes et qui sont pour la plupart d'origine russe ou tchécoslovaque, les explosifs et les bombes de fabrication artisanale, les plans avec postes de combat que les militaires affirment avoir trouvés et même, selon les informations obtenues de sources officielles, des listes de personnalités civiles et militaires devant être éliminées, ont fortement renforcé l'armée et une bonne partie de l'opinion publique dans cette idée.

Une mignonne de boeuf, ma mignonne?



Une spécialité ce soir à La Popina, restaurant méditerranéen Sur la Plaza de la Place Ville Marie. Réservations 861-3511

Stationnement seulement \$1.00 au "Canadawide Parking" de la P.V.M., dès 18h30. Faites valider votre billet au restaurant.

La Caisse Populaire de St-Grégoire le Grand

s'appelle désormais

Caisse Populaire Papineau

Après 20 ans de loyaux services au public, la Caisse Populaire de St-Grégoire le Grand a cru bon de rajeunir son image en simplifiant son nom et en se dotant d'un sigle dynamique. A l'avenir, elle s'appellera **Caisse Populaire Papineau**. Le nouveau sigle  servira de symbole de ralliement de tous les épargnants. La nouvelle Caisse Populaire Papineau subira, au cours des prochains mois, de profonds changements. Son local sera agrandi et rénové. Ses membres se verront offrir de nouveaux services. Le taux d'intérêt sur épargne spéciale à court terme — un an, est actuellement de 8 1/4%.

Caisse Populaire Papineau

7695 avenue Papineau, Montréal, Québec H2E 2H1, Tél. 725-9363

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions,
en page 13

La Fédération de Volley-Ball du Québec est à la recherche d'un directeur technique à temps plein

FONCTIONS:

- élaboration des documents de travail, préparation des modalités d'application et évaluation des programmes d'ordre technique.
- animation et assistance technique au niveau des régions dans la mise en place et le fonctionnement des divers programmes techniques.
- recueillir et diffuser l'information d'ordre technique.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- bilingue
- doit être prêt à se déplacer souvent et à travailler des fins de semaine.

TRAITEMENT:

- selon l'expérience et les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 octobre à:

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC
881 est, boul. de Maisonneuve,
Montréal 132, P.Q.

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme demande

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services professionnels exerce les activités et fonctions visées à l'article 81 de la Loi sur les services de Santé et les services Sociaux (L.Q. 1971, ch. 48) et celles déterminées par les règlements de la Loi.

Qualifications:

Médecin, leadership au plan professionnel, expérience du milieu hospitalier, bonnes relations humaines.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 octobre 1973 à:

Monsieur Florian Brissette, C.A.
Directeur général
Hôtel-Dieu de St-Jérôme
290, rue Montigny
St-Jérôme, Comté de Terrebonne, Qué.

PHYSIOTHÉRAPEUTE INFIRMIERS(ÈRES)

DEMANDÉS

Un hôpital de 136 lits avec expansion autorisée à 300 lits, situé à 45 minutes de Montréal a besoin de vos services pour combler des postes d'**infirmiers(ères) autorisés(ées)** à temps partiel de soir et de nuit.

Physiothérapeute demandé pour prendre la responsabilité et organiser le nouveau département de physiothérapie.

Prière de faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Hôpital Général de Shefford
205, boul. Leclerc
Granby, Qué.

Centre Hospitalier de Soins Spécialisés recherche un CHEF DU SERVICE DES SERVICES AUXILIAIRES

FONCTIONS:

Fonctions décrites à l'article 4.3.2.1. des règlements de la Loi 65.

QUALIFICATIONS DESIRÉES:

- Baccalauréat ou maîtrise en administration.
- 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilité, dont 3 aux services auxiliaires.
- L'expérience pourrait compenser le degré de scolarité.

SALAIRE:

Entre \$12,000. et \$18,000. selon compétence et années d'expérience.

Faire parvenir, d'ici le 28 septembre 1973, curriculum vitae à:

M. J. ALBERT LAVOIE
Directeur général
Hôpital du Haut-Richelieu
920, Boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q.

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme demande

CHEF DU DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Poste:

Responsable de l'organisation et du fonctionnement des services dépendant du département de santé communautaire.

Fonction:

Faire participer les Professionnels oeuvrant dans le département de santé communautaire:

- a/ au fonctionnement et à la coordination des activités qui relèvent du Département;
- b/ à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement de programmes de santé physique et mentale et de services préventifs;
- c/ à des études sur les besoins de la population dans les domaines de la santé physique et de la santé mentale;
- d/ à des enquêtes sur les épidémies et à la mise en application de mesures de contrôle appropriées.

Qualifications:

Médecin titulaire d'un diplôme spécialisé dans le domaine de la santé publique ou de la santé communautaire ou qui possède une formation ou une expérience jugée équivalente.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 3 octobre 1973 à:

Monsieur Florian Brissette, C.A.
Directeur général
Hôtel-Dieu de St-Jérôme
290, rue Montigny,
St-Jérôme, Comté de Terrebonne, Qué.

COLLÈGE DE ROSEMONT OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le coordonnateur de l'éducation des adultes organise et supervise l'enseignement aux adultes.

Il avise le directeur des services pédagogiques au sujet des besoins du milieu et des ressources à utiliser pour répondre à ces besoins. Il travaille en collaboration avec les adjoints du directeur des services pédagogiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire ou l'équivalence.
Cinq (5) années d'expérience dont trois (3) années d'expérience pertinente dans la formation des adultes.

TRAITEMENT:

Selon les échelles prévues par la politique administrative et salariale du personnel de cadre et de gestion.

Un curriculum vitae détaillé doit être remis au bureau du directeur des services au personnel avant 17:00 HEURES le LUNDI 1er OCTOBRE 1973.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

BUREAU du DIRECTEUR DES SERVICES
AU PERSONNEL
6400, 16e avenue
Montréal (408)

DIRECTEUR ARTISTIQUE DANS UNE AGENCE DE PUBLICITÉ

Le maquettiste que nous cherchons assume la direction artistique pour la publicité française d'une grande agence nationale.

Le candidat doit avoir une très bonne expérience de la publicité, qu'il s'agisse d'esquisses, d'exécution artistique, de composition, de scénarios-maquettes ou de production.

Il aura perfectionné son talent créateur dans une agence, un service de création graphique, une publication, un service de photogravure ou autre milieu graphique touchant la publicité.

Excellente rémunération.

Communiquez avec

Jean-Louis Garceau
861-8421



UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

DIRECTEUR IV BIBLIOTHÈQUE DE DROIT

Responsabilités:

- Voir au bon fonctionnement de la bibliothèque de la faculté de droit.
- La faculté de droit comporte les 2 sections:
 - Droit civil et Droit commun
 - Collection de 80,000 volumes
 - Dessert plus de 700 étudiants
 - Locaux tout neufs dans le nouvel édifice Fauteux
- La bibliothèque comporte 6 départements.
- Relève du bibliothécaire-en-chef de l'Université.

Compétences:

- B.L.S. ou M.L.S. ou l'équivalent
- être bilingue (français et anglais)
- plusieurs années d'expérience dont quelques-unes dans une bibliothèque de droit.

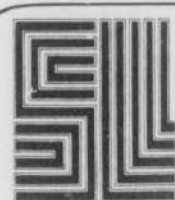
Salaire:

\$12,535 - \$18,615.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. J.-G. Bourbonnais
Chef, embauchage
110, rue Wilbrod
Ottawa K1N 6N5

N.B. Une attention spéciale sera donnée à un candidat qui posséderait en plus, un diplôme en droit, que ce soit en droit civil ou en common law ou dans les deux disciplines.



c.e.g.p de saint-laurent OFFRES D'EMPLOI

Le Cegep de St-Laurent est à la recherche d'un professeur dans la discipline suivante:

TOPOGRAPHIE

chargé de cours (3h./semaine)

Qualifications requises:

Diplôme universitaire de 1er cycle dans la discipline enseignée et, de préférence, expérience pédagogique.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h. le lundi 1er octobre 1973.

Les candidatures devront être adressées comme suit:

Bureau du personnel
Concours professeur
Cegep de St-Laurent
625, boul. Ste-Croix
St-Laurent, Qué.
H4L 3X7

LE CENTRE MARIE-VINCENT (internat de rééducation pour fillettes de 5 à 12 ans) demande

DEUX ÉDUCATRICES

- un professeur de français
- un professeur de mathématiques

Fonctions:

A l'intérieur d'une unité de vie, assumer la tâche d'enseignement du français ou des mathématiques au niveau d'une 5e année. Assumer également des tâches de régime de vie: levés, couchés, repas, activités libres, le tout dans un contexte de traitement de fillettes intelligentes, mais perturbées au plan socio-affectif.

Qualifications:

Certificat ou licence en psycho-pédagogie, orthopédagogie, pédagogie spécialisée ou l'équivalent.

Traitement:

Selon les normes du ministère des affaires sociales et les échelles professionnelles.

Ouvertures immédiates.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Centre Marie-Vincent
840 Côte Vertu
St-Laurent 380
Tél.: 748-7901

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL Offre d'emploi permanent INGÉNIEUR

Service de l'assainissement de l'air
et de l'inspection des aliments
(\$11,325.00 - \$18,170.00)

NATURE DE L'EMPLOI:

Sous direction, le titulaire voit à faire observer les lois et règlements relatifs au contrôle de la pollution atmosphérique. A cette fin, il effectue des relevés techniques des sources industrielles et autres susceptibles de polluer l'atmosphère; il apprécie et précise le rôle de ces sources sur la qualité de l'air en général; il formule des solutions pour l'élimination de ces sources; il revise, conseille et recommande l'installation de dispositifs anti-pollution.

AVANTAGES SOCIAUX:

Vacances, congés maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:

EXPÉRIENCE:

Être ingénieur et membre en règle de la Corporation des Ingénieurs du Québec. Des connaissances spécialisées dans le domaine concerné sont un atout mais non essentielles. Le titulaire doit cependant être diplômé dans l'option mécanique ou chimie.

DIVERS:

Qualités personnelles appropriées.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ:

Les postulants qui pourront satisfaire aux conditions ci-dessus mentionnées auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. La nomination au poste vacant pourra se faire d'après la liste qui sera alors établie.

DEMANDE D'EMPLOI:

Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 5ième étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, et la retourner accompagnée des documents requis le ou avant le 10 octobre 1973.

Téléphone: 872-6827
CONCOURS NO: 73-1040

BUREAU DU PERSONNEL



TECHNICIEN EN PLANIFICATION

Le poste:

- Établir des programmes ainsi que des échéanciers, visant la construction de postes de transformation d'électricité ainsi que les édifices d'administration tels que: bureaux, entrepôts, garages, etc. ...
- Préparer des réseaux de cheminement critique (méthodes C.P.M. PERT.) pour les étapes de construction de ces projets.
- Suivre le progrès des travaux, déterminer les effets des contraintes extérieures sur les programmes, faire la synthèse des événements et proposer des corrections.

N.B.: Le candidat aura à faire appel au traitement électronique des données.

Le candidat:

- Être détenteur d'un diplôme de technicien ou posséder une équivalence de formation.
- Posséder une bonne connaissance des méthodes de planification des travaux de construction.
- Une connaissance générale de la marche d'un réseau de transport et de distribution d'énergie électrique serait un atout.

Lieu de travail:

Montréal

Note:

Les demandes doivent parvenir au plus tard le 9 octobre 1973, en mentionnant le numéro A/C-3-052-1 sur votre demande, à l'adresse suivante:

Hydro-Québec

Direction Embauchage, 10e étage
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Québec



HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNOCIATION COMTE DE LABELLE PQ 419-279-2118

Centre Hospitalier des Laurentides

(Sections psychiatrique et générale)
(Catégorie 600 lits et plus)

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur général, responsable du contrôle, de la surveillance et de la planification de tous les services hospitaliers et notamment du service d'accueil, du service de la pharmacie, du service de diététique, du service des archives médicales, du service de physiothérapie, du service d'ergothérapie, du service de technologie médicale ainsi que de tout autre service qui pourrait se greffer à ce directorat selon l'organigramme de l'institution.

Exigences:

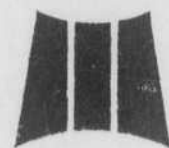
- Premier grade universitaire en administration ou dans une branche connexe.
- Expérience d'au moins 5 ans dans différents postes de responsabilités dans le milieu hospitalier.

Salaire:

Le salaire se situe entre \$9,652 et \$16,731.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae (au plus tard le 30 septembre 1973) au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.



ANALYSTE DE SYSTÈMES DE GESTION

Nous recherchons un candidat de calibre supérieur qui est familier avec l'analyse et l'élaboration de systèmes administratifs dans un contexte industriel, avec une solide expérience dans le contrôle des coûts, de préférence dans une industrie de fabrication d'équipement lourd.

Il a au moins 4 ans d'expérience pertinente et il lui est facile de travailler et de communiquer avec les cadres supérieurs de l'entreprise. La formation universitaire n'est pas nécessaire quoique désirable. Le candidat recherché gagne actuellement entre \$15,000 et \$18,000 par an.

Le titulaire de ce poste se rapportera au Contrôleur et travaillera en collaboration avec le service informatique.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Faites-nous parvenir le résumé de votre expérience et de vos qualifications, en indiquant votre salaire actuel; ou mieux, téléphonez-nous à frais virés.

Directeur du Personnel Administratif

MARINE INDUSTRIE LIMITÉE

Sorel, Qué.

(514) 743-3351 poste 232

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

(Sous l'autorité du directeur du projet de développement des Métiers d'Arts de l'Est du Québec, division O.D.E.Q.)

NATURE DU TRAVAIL:

Développer et rentabiliser l'artisanat dans l'Est du Québec.

FONCTION:

Promouvoir et coordonner un ensemble de services dans un territoire donné, — afin d'y rentabiliser la production artisanale, et — afin de voir à la mise en place de services (marketing, approvisionnement de matière première, perfectionnement des métiers d'artisanat, design).

QUALIFICATIONS:

- Le candidat devra:
 - démontrer une aptitude réelle au travail d'équipe,
 - être de contact facile,
 - avoir une connaissance du milieu et du territoire.
- De préférence:
 - Posséder de l'expérience dans la promotion et le marketing.
 - posséder une formation universitaire en administration des affaires, économie ou toute formation pertinente,
 - avoir l'usage d'une automobile.

LIEU DE TRAVAIL:

Est du Québec, Gaspésie.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Contrat d'une année (commençant en août 1973) renouvelable.

SALAIRE:

Selon qualifications et expérience pertinente.

Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse ci-bas mentionnée, avant le 4 octobre 1973.



CORPORATION DES ARTISANS CRÉATEURS
DE L'EST DU QUÉBEC,
a/s Ministère des Affaires Culturelles,
337, rue Moreau,
Rimouski



COMMUNICATION-QUÉBEC
Région de l'Est
Entente Canada-Québec
ODEQ - 25% - MEER - 75%

Tony Boyle tente de se suicider

WASHINGTON (AFP) — L'ancien président du Syndicat Américain des mineurs, M. Tony Boyle, a tenté de se suicider et ses chances de survie sont très faibles, a révélé hier après-midi son médecin personnel, le Dr Milton Cusack.

M. Boyle, 71 ans, avait été transporté lundi soir dans le coma au centre médical George Washington à la suite, croyait-on, d'une crise cardiaque. Le Dr Cusack a annoncé hier qu'ils s'agissaient en fait d'une tentative de sui-

cide et que l'on avait trouvé des doses, apparemment mortelles, de poison dans son estomac et son sang.

L'ancien président du Syndicat des mineurs devait comparaître hier devant un tribunal de Washington en vue d'être extradé en Pennsylvanie où il doit répondre d'une inculpation de participation à meurtre, en 1969, de Joseph "Jock" Yablonski, son principal adversaire au sein du syndicat, ainsi que de la femme et de la fille de ce dernier.



Tony Boyle

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 12



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES CHEF, PROGRAMME DE SYSTÈMES À LARGE BANDE

Traitement jusqu'à \$24,958

Ministère des Communications
Ottawa

FONCTIONS:

Sous la direction du Directeur, Planification et conception des systèmes éducatifs, un ingénieur doit diriger les activités de la Division des Systèmes à large bande, coordonner et établir les plans et les objectifs des systèmes, et donner des avis aux gouvernements provinciaux en ce qui a trait à des systèmes rentables de communications à large bande qui peuvent être intégrés aux procédés éducatifs. Les fonctions comprennent l'analyse des systèmes, la recherche et la planification stratégique des générations futures de systèmes de communication éducatifs et la participation aux travaux d'organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de la planification à long terme de nouveaux systèmes de communication à large bande.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Diplôme universitaire en génie électrique ou niveau de la maîtrise ou du doctorat ainsi que plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants: génie électrique, planification de systèmes, analyse des besoins et participation aux conférences internationales. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Les candidats peuvent se procurer la formule "Demande d'emploi" (PSC 367-401) aux bureaux de poste, aux bureaux du Centre de la main-d'œuvre du Canada et de la Commission de la Fonction publique. Les demandes dûment remplies doivent être envoyées à l'adresse suivante:

CADRE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de concours 73-203-77 dans toute correspondance se rapportant au concours. Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES CONSEILLERS EN GESTION - FINANCES

Traitement \$17,524 à \$23,300

(En cours de négociation)

Bureau des conseillers en gestion
Ministère des Approvisionnements et Services
Ottawa (Ontario)

FONCTIONS:

Le Bureau des conseillers en gestion, principal organisme consultatif du gouvernement canadien, offre, contre rémunération, une gamme considérable de services aux divers ministères et organismes gouvernementaux. Les candidats retenus devront planifier et effectuer diverses études sur des problèmes d'administration financière et de gestion, ils devront élaborer et mettre au point de nouvelles méthodes de gestion financière, établir et mettre en vigueur des systèmes de toutes sortes, souvent de très grande envergure.

QUALITÉS REQUISES:

Les postulants doivent détenir un diplôme universitaire en Commerce ou en Administration des entreprises ou encore, être admissibles au titre d'expert comptable (CA, CGA, RIA); ils devront avoir plusieurs années d'expérience avancée en matière de gestion financière et, notamment, de conception et de mise sur pied de systèmes financiers importants; leurs antécédents professionnels doivent démontrer un haut niveau d'initiative, de compétence technique ainsi qu'une aptitude spéciale à traiter des problèmes épineux de relations humaines. Une certaine expérience d'ordre de conseiller en gestion est souhaitable, mais non essentielle. La connaissance de l'anglais est essentielle.

AVANTAGES SOCIAUX:

Les avantages sociaux comprennent de généreuses vacances annuelles, des régimes d'assurance et de retraite. Nombreuses possibilités d'avancement.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 15 octobre 1973, à l'adresse suivante:

Sous-section de la dotation en personnel "C"
Programme de recrutement du personnel administratif
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Référence à rappeler: concours 3-A-F-018-10.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

DIRECTEUR, PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

Traitement environ \$22,000.

Le défi

Pour cette organisation professionnelle, la gestion des ressources humaines constitue une activité vitale étroitement liée à sa croissance. Notre client, une importante société qui emploie quelques centaines de spécialistes et d'ingénieurs diplômés, connaît présentement un essor extraordinaire au Canada et sur les marchés internationaux. Ce nouveau poste comporte la responsabilité de traduire les objectifs corporatifs en besoins de ressources humaines sous forme de programmes d'action, à l'échelle de toute la société, dans les domaines du recrutement, de la formation du développement des cadres ainsi que de la rémunération. Lieu de travail: Montréal.

Les candidats

Bilingues, vous avez acquis une solide expérience de généraliste dans le domaine du personnel et vous connaissez très bien le processus de planification des ressources humaines. Votre compétence vous habilite à pénétrer immédiatement au cœur même d'une organisation complexe et dynamique, pour y jouer un rôle d'influence primordiale dans la définition et l'adoption de programmes d'actions visant la croissance corporative. Cette remarquable position représente une exceptionnelle occasion de développer et d'affirmer la fonction des ressources humaines dans ce milieu des plus stimulants.

Vous référant au dossier 34-11-555F, veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement à
Monsieur A.B. Mizgala, Suite 835,
1 Place Ville Marie, Montréal, Qué.

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION.

Les artisans de l'est du Québec font face à une pénurie de fonds

par Clément Trudel

La Corporation des artisans créateurs de l'est du Québec qui tente de convaincre tous les artisans de se regrouper avant 1976, craint de n'avoir pas les fonds suffisants pour mener à bien sa tâche de "rentabiliser" l'artisanat dans cette partie du Québec.

La Corporation fait grief à la Centrale d'artisanat, "téléguisée" depuis Montréal, de n'avoir pas su s'assurer la coopération des divers agents de développement et

d'avoir amoindri la crédibilité d'un projet qui avait fait l'objet de consultations encourageantes deux ans durant.

Dans une entrevue au *Devoir*, le secrétaire général de la CACEQ, M. Bruno Roy, entré en fonction depuis peu, a signalé une coupure importante au budget: \$531,000 (échelonné entre 1973 et 1976), surtout parce que la Centrale d'artisanat aurait insisté sur une fausse notion de marketing pour les produits

d'artisanat de l'est du Québec, sans se soucier de l'auto-financement des quelque 700 artisans visés, à brève échéance.

L'ODEQ (Office de développement de l'Est du Québec) aurait ainsi jugé moins important ce projet dont la gestion est maintenant confiée à la CACEQ et aurait réduit le budget en conséquence. La corporation doit donc comprimer tous les postes de services, malgré la pro-

messe déjà faite par la Centrale d'artisanat de sommes que le directeur de la Centrale, M. Cyril Simard, évalué à \$15,000.

La CACEQ, depuis avril, a reçu mandat du ministère des Affaires culturelles de "développer et de rentabiliser" l'artisanat dans cette région mais son secrétaire général affirme que le bilan des neuf mois de gestion par la Centrale d'artisanat est fort inquiétant — le poste "administration" grugeait 25% du budget.

La CACEQ estime que les artisans de l'est se trouvent frustrés, par la négligence de la Centrale d'artisanat, des fruits de leurs efforts, parce que les autres ministères (Tourisme, Affaires municipales, etc) refusent de prêter leur concours tant qu'une vraie "passation de pouvoirs" n'aura pas été effectuée entre la Centrale et la CACEQ.

La relance des métiers d'art dans l'est du Québec est-elle compromise? Pas d'après un observateur de l'ODEQ, M. Jean-Claude Grégoire présent à une assemblée tenue les 30 et 31 août à Rimouski sur cette question; à cette réunion assistaient des gens de la CACEQ, du ministère des Affaires culturelles, des CREA (Création, recherche, éducation, animation). Il faut cependant songer "des que possible", dit M. Grégoire

dans son rapport "à une structure de coordination provinciale à laquelle pourrait se raccrocher le programme de relance dans l'Est" — région qui va de Kamouraska aux Îles-de-la-Madeleine, englobant le Bas du Fleuve et la Gaspésie. M. Grégoire indique qu'il faut éviter une "surproduction stérile" de certains objets d'artisanat et en arriver à une spécialisation dans les régions et sous-régions.

Tout cela pourrait mener 100 à 200, parmi les 700 membres de la CACEQ, à oeuvrer en "professionnels" plutôt qu'à se borner à une production sporadique. L'échéance de 1976 est donnée pour qu'à cette date, les artisans prennent la relève du gouvernement québécois et de son programme d'incitation à la relance de ces métiers.

M. Roy croit que la Centrale d'artisanat a déjà reçu \$202,000 des \$310,000 consentis par le gouvernement québécois pour "assainir" les opérations de la Centrale mais il doute que cela suffise à faire surmonter un organisme — la Centrale d'artisanat — qui lui apparaît dénuée de planification et incapable de fournir les précisions que demandent l'ODEQ et les Affaires culturelles sur son administration, lorsqu'elle avait à défendre les intérêts des artisans de l'Est.

Des universitaires québécois demandent à Ottawa de ne pas reconnaître la junte chilienne

Vingt-quatre professeurs et chercheurs, spécialistes des questions latino-américaines et qui travaillent dans les différentes universités du Québec, ont adressé au gouvernement canadien un communiqué rendu public, dans lequel ils lui demandent de ne pas reconnaître le gouvernement militaire du Chili "pour des raisons tant morales que juridiques".

Ils estiment que le Canada pourrait favoriser le retour à la légalité démocratique au

Chili en liant toutes formes d'aide économique au rétablissement des institutions démocratiques et en exerçant des pressions dans ce sens au sein des institutions financières internationales. De même, le gouvernement canadien devrait utiliser sa position dans les organismes internationaux en vue de l'adoption immédiate de mesures humanitaires urgentes et de la cessation de la répression au Chili; il devrait également appuyer toute initiative vi-

sant à l'envoi d'un observateur des Nations unies au Chili.

Dans leur communiqué, ces universitaires s'inquiètent aussi du sort des réfugiés politiques de diverses nationalités qui avaient trouvé refuge au Chili sous le régime du président Allende et qui maintenant sont ou emprisonnés ou refoulés hors du Chili. Ils souhaitent que le Canada maintienne à l'égard des Chiliens qui demanderont asile la politique humanitaire, dont il a fait preuve jusqu'ici à l'égard des réfugiés politiques.

Les signataires du communiqué rappellent également que le gouvernement Allende avait été élu au cours d'élections démocratiques et qu'il a toujours manifesté sa volonté de gouverner dans le respect de la légalité, que le coup d'État a été condamné par l'opinion internationale, ainsi que par des personnalités chiliennes indépendantes et que la junte militaire a manifesté des le début de son intervention "un mépris flagrant des droits de l'homme".

Parmi les signataires de ce message, on relève les noms suivants: pour l'université Laval: Yvan Labelle, Daniel Gay, Georges Parent, Jorge Aviles, César Rutigliano; pour l'université de Montréal: Alfred Sciotte, Gabriel Gagnon, Robert Vandeyck, Lucia Echeopar, Renée Lescop Baudouin, Jean-Marie Loncol, Claude Morin, Lionel Vallee, Pierre Beaucage, Micheline Labelle, Louise Lassonde, Madeleine Desnoyers; pour l'université du Québec: Cary Hector, Daniel Holly, Jorge Niosi, Graciela Niosi, Georges Anglade, Marc-André Blain; et pour l'université McGill: Christian Giraud.

Un directeur de la CAC à l'emploi de Bell?

OTTAWA (d'après CP) — L'un des porte-parole de groupes s'opposant à la hausse des tarifs de Bell Canada vient de mettre en doute la crédibilité de l'Association des consommateurs du Canada (CAC) qui prétend défendre les intérêts des citoyens. M. Ken Rubin, d'Action Bell Canada, a en effet

déclaré hier que la CAC a, à son conseil d'administration, un professeur de l'université de Saskatoon qui, depuis 1969, a fait de la recherche économique pour le Bell. Ce professeur, M. Robert Olley, serait ainsi à la vice-présidence d'une association — la CAC — dont les intérêts sont en conflit avec ceux de Bell, dit M. Rubin.

La CAC, de même que M. Olley, nient tout conflit d'intérêt. M. Olley va même jusqu'à dire que la CAC est on ne peut plus sensible à toute insinuation de ce type.

Dans une conversation au téléphone, depuis le QG de la Bell à Montréal, M. Olley a confirmé avoir reçu plusieurs subventions de recherche de la compagnie Bell depuis 1969 — ces études auraient porté sur la productivité. La dernière de ces subventions prenait fin le 1er juillet, a dit Olley qui compte retourner en Saskatchewan sous peu.

Subventions du ministère des Communications

QUEBEC (PC) — Dix organismes communautaires de communications se partageront des subventions totales de l'ordre de \$122,610 dans le cadre du programme d'aide au développement des médias. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, qui a déclaré que devant l'urgence des problèmes financiers et techniques inhérents à l'établissement et à la croissance de tels organismes.

Ce programme d'aide se situe dans une première phase de coordination et de structuration des groupes communautaires concernés.

Ces subventions se répartissent comme suit: Conseil de développement des médias communautaires du Québec, \$24,990; Conseil de développement des médias communautaires de la Mauricie et du centre du Québec, \$15,000; Comité intercommunautaire de développement des médias (Roberval) \$15,000; Réseau communautaire d'information et de communication (Nord-ouest), \$15,000; Conseil Régional des médias communautaires de l'Outaouais, \$15,000; Intermedia Sherbrooke, \$20,000; Télévision communautaire de St-Pascal (Kamouraska) \$5,000; Télévision communautaire de St-Raymond (Portneuf) et Télévision communautaire de La Pocatière, \$5,000 respectivement; et la Télévision communautaire de Drummondville Inc., \$2,620.

Décès de M. Joseph Cohen

M. Joseph Cohen, l'un des plus grands avocats criminalistes du Canada et ex-député libéral à l'Assemblée nationale est décédé lundi à l'âge de 82 ans à Montréal.

Il avait été élu député pour la première fois aux élections de 1923, dans la circonscription de Montréal Saint-Laurent. Par la suite, il avait été nommé président-adjoint de l'Assemblée législative, puis président de quelques comités. Il avait abandonné la politique en 1936.

M. Cohen a déjà occupé le poste de président de la Société de criminologie du Québec et était aussi membre d'un comité consultatif auprès du ministère québécois de la Justice.

Il laisse dans le deuil sa femme, un fils, deux filles et six petits-enfants.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.

1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean Jacques Ouellette, C.A.
Serge Gervais, C.A.
Wagdy Boulos, C.A.

Jacques R. Chabillon, C.A.
Jacques Joly, C.A.
4926, ave. Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741

Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231

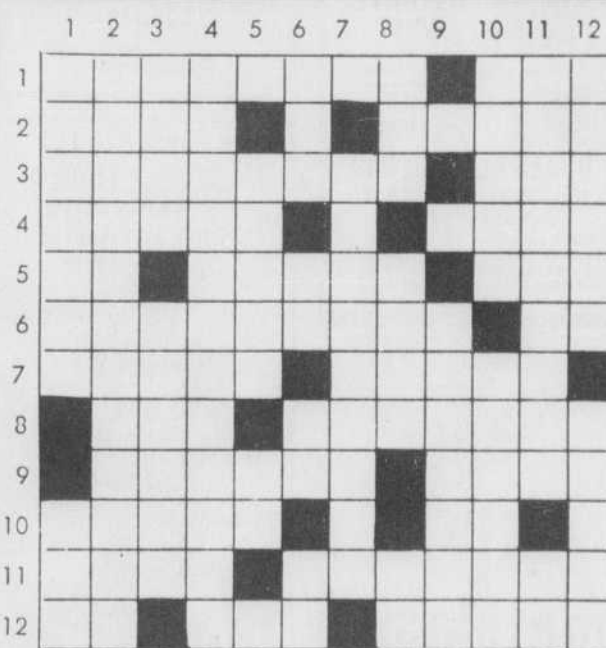
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136

108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663

324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- Quart de la circonférence. — Pièce où s'emboîte le soc de la charrue.
- Algues vertes marines. — Qualité de ce qui est un.
- Fait ou répété plusieurs fois. — Genre de légumineuses.
- Petit de la grue. — Fait quelque chose.
- Sodium. — Habitation des Esquimaux. — Première femme.
- Oeufs cassés et cuits dans la poêle. — Iridium.
- Qui a de la noblesse. — Habitation primitive.
- Patriarche biblique. Détruire ce qui est fait.
- Augmentation de volume d'une partie d'un tissu ou d'un organe. — Roche sédimentaire.
- Pierre plate et ronde qu'on jette le plus près possible d'un but marqué. — Venu au monde.
- Peu de chose. — Prit un certain repos.
- Dans. — Feuilles du thier. — Se tromper.

Solution d'hier

1. DIPLÔME
2. AVOINE
3. ENNUI
4. NETTETE
5. GEL
6. LEXAUCERE
7. ETILONS
8. REAS
9. SEPARER
10. DEUX
11. QUEL
12. A PENSER
13. USABESSE
14. PAULIERE
15. CB
16. OMELLE
17. DUO
18. BRAI
19. OECRIT
20. RENNE
21. ASSURE



AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME

JAZZ

En guise de salut à Ben Webster

par Gilles Archambault

Un communiqué laconique de l'Agence France-Presse nous apprenait la semaine dernière la mort de Ben Webster à Amsterdam. J'ai tout de suite revu cette scène du film *Quiet Days in Clichy* où on l'aperçoit jouant du ténor dans une salle enfumée pendant que des danseurs évoluent sur la piste. Il semblait un peu perdu dans ce décor, le cher vieux Ben Webster. Sa sonorité était aussi chaude, aussi sensuelle qu'à l'accoutumée, mais son air inquiet. Un air de désabusement. Peu de temps auparavant, j'avais lu une interview dans laquelle il racontait que rien ne le retenait plus aux États-Unis puisque sa mère venait d'y mourir, que les engagements s'y faisaient rares, etc.

Ben Webster avait 64 ans. Dans les histoires de jazz, on raconte généralement que son style dérive de Coleman Hawkins, avec une certaine accentuation de la sensibilité. Dans les moments faibles de l'œuvre, cela donnait presque de la sensibilité, un ton un peu mou, inerte. Au meilleur de sa forme, Ben Webster jouait superbement la ballade sentimentale avec une sensualité, une franchise inégalée. Dans les tempos ra-

pides, il se déchainait avec brutalité totale. Cet aspect de son œuvre devait d'ailleurs influencer des musiciens avant-gardistes comme Archie Shepp ou Albert Ayler.

Ce matin, voyez-vous, je me sens un peu triste. Il n'est pas bien que les jazzmen meurent exotiques, sans raison de croire un tout petit peu qu'on reconnaît leurs mérites. Je voudrais bien vous recommander un seul disque de Ben Webster, mais il n'en existe aucun en ce moment qui soit disponible par les canaux ordinaires. Décidément, Ben Webster n'était pas un musicien chanceux...

JAKI BYARD — THERE'S BE SOME CHANGES MADE — MUSE MR 5007. Disque de piano solo dans la tradition Byard. C'est-à-dire que c'est une aventure réjouissante d'un bout à l'autre. Byard maîtrise comme pas un le piano, a un sens époustouflant de l'humour. Chez lui, la citation est devenue un vice, il peut jouer à la façon de Garner, des pianistes stride, etc. Recommandation sans restriction.

LOUIE BELSON — BREAK THROUGH! — PROJECT 3 — PRDQ 5029. Dans le genre du big band, ce microsillon est

à signaler. La pochette parle de "sonic sounds of tomorrow", et c'est faux. Il n'y a rien de vraiment neuf dans tout cela. Mais, et ce n'est pas rien, on y trouve une écriture alerte, des solistes compétents — Sam Most, Pete Christlieb, etc. — un certain sentiment de fraîcheur. Donc, pas une musique de demain, Belson serait plutôt d'avant-hier par son jeu, mais une musique soignée, bien interprétée.

BILLIE HOLIDAY — THE BILLIE HOLIDAY STORY VOL III — COLUMBIA KG 32127. Lors de la parution des deux premiers volets de cette série, je vous avais fait l'article. Nul besoin donc d'insister. Il vous faut ça!

ELLA FITZGERALD — MACK THE KNIFE — Verve V6 4041. Ce disque d'Ella, enregistré à Berlin et qui comprend la fameuse chanson de Kurt Weill, était disparu des catalogues. Heureuse réédition, car Ella est ici à son meilleur, dans la ballade comme dans le classique "How High The Moon". Il faut écouter ce disque au moins cent fois, s'en dégoûter, revenir un an plus tard, etc. Il y a des vies entières qui se passent comme ça. Ella est accompagnée d'un quatuor où on retrouve le pianiste Paul Smith et Jim Hall.

CHARLIE PARKER — CHARLIE PARKER — VERVE VC 3509. Si les disques Verve de Parker n'étaient pas si difficiles à trouver au Canada, je vous détournerais de cette anthologie bâclée. Mais comme c'est de ce côté le terrain le plus vierge et que la production vevienne de Parker atteignait les plus hauts sommets, je vous dis: attention avant de boucher ce produit. Vous trouverez quand même des chefs-d'œuvre comme "Kim", "Lady Byrd", etc. Si j'accrochais le débile mental qui a fait ce choix, je lui offrirais gratis une concession de Loto-Québec. Pour lui faire honte!

MAX ROACH/CLIFFORD BROWN — DAAHOUD — MAINSTREAM MRL 386. Puisque cette chronique fait presque exclusivement état de rééditions, en voici une dernière. Un peu plus cependant. Le producteur Bob Shad avait dans ses dossiers une bande-sonnette offerte à l'époque par Max Roach. Comme les disques Emarcy qui furent enregistrés plus tard ne sont plus disponibles, cette première mouture du combo Roach/Brown est précieuse. Il fallait s'y attendre, Clifford Brown y est éblouissant d'invention, de netteté, d'intelligence.

"L'esprit de la ruche" couronné à St-Sébastien

SAINT-SEBASTIEN (AFP) — Le grand prix du Festival de Saint-Sébastien (la concha de oro-coquille d'or) a été décerné hier au film espagnol "El Espíritu de la Ruche" (L'esprit de la ruche) de Victor Erice.

Les prix de la meilleure interprétation ont été décernés pour l'interprétation féminine à Glenda Jackson (GB) (*Touch of Class*) et à la française Françoise Fabian pour le film de Claude Lelouch "La bonne année".

Le même film français a valu à Lino Ventura le prix de la meilleure interprétation masculine qui est aussi décerné à l'acteur italien Giancarlo Giannini pour le film italien "Sono Stato Io".

La "concha de plata" (la coquille d'argent), deuxième prix du festival, a été partagée entre le film polonais "The Wedding" de Andrzej Wajda et le film anglais "A Touch of Class" de Melvin Frank. Le jury a décerné une mention spéciale à "Paper Moon" (États-Unis) de Peter Bogdanovich.

Le jury international était présidé par le metteur en scène américain Rouben Mamoulian et comptait parmi ses membres l'acteur français Jacques Charrier.

"CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL"
(Carnal Knowledge)
Film de Mike Nichols
2e film

"SANS MOBILE APPARENT"
Jean-Louis Trintignant

CINEMA 7 apt
3180, rue BELANGER
722-0302

16e saison

La Poudrière

DERNIERE SEMAINE
"PRIVATE LIVES"
de Noel Coward
avec Jeanine Brosnan

PREMIERE:
3 OCTOBRE

"OH LES BEAUX JOURS"
de Samuel Beckett
avec Denise Pelletier

BILLET EN VENTE
GUICHET OUVERT de 11 à 5:30 p.m.
Hôtel Sheraton-Mt-Royal, suite G-20
MONTREAL TRUST, P.U.M.
Informations: 526-0821

sur le matelas...

de michel garneau
avec sophie clement
mireille rochon
jean luc bastien
marc messier
musique de emmanuel charpentier

À COMPTER DU 27 SEPT.

THEATRE DE QUAT'SOUS
100 est, avenue des Pins
Tel. 845 7277

La CASANOUS
boite overground

Le groupe
GABY JOHNSTON

résumé-happening de JAZZ
québécois, avec Gilles
Dozois, Aldo Zucala, Jean
Roussel et Jacques Morin.

du merc. 26 au dim. 30
à 22h30 tapant - \$1.00

485 ouest, Sherbrooke
au-dessus de l'Association espagnole
844-3691

en 1ère partie: PIÉROT-LE-FOU
et son neveu CHARLOT!

UN TOURBILLON DE
GAJETÉ DE 2 1/2 HEURES
DU PLAISIR POUR
TOUTE LA FAMILLE

ANNEES

Le monde de DISNEY

SUR SCÈNE ! EN PERSONNE !
Tous vos favoris -
Pinocchio - Coccinelle -
L'orchestre des Ours -
Le Roi Lion et sa salle
de bal au fond de la Mer
et

MARY POPPINS
*
25 au 30 SEPT.
Seulement six jours.
En soirée: à 7 h 30
mardi à samedi soir
MATINÉES
samedi à 10 h 30 et 2 h 30 p.m.
dimanche à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
Billets: \$2.50 - \$4.00 - \$5.50

SPECIAL FAMILLE
SAMEDI 29 SEPT. à
10 h 30 a.m. seulement
\$1.00 en moins - Tous les sièges
Tout le monde

En vente au Forum, Mt Trust (PVM)
et tous les magasins La Baie et
Sauvée Frères
AIR CLIMATISÉ

FORUM

EN PRIMEUR
TOM COURTENAY
dans le rôle d'IVAN tiré du roman de
ALEXANDRE SOLJENITSYNE
Collection 10 x 18 (Édition Presse de la cite)

UNE JOURNÉE D'IVAN DENISOVITCH
"Une expérience peu commune de la vie inhumaine
imposée aux prisonniers de Camps Sibériens"

COMMENCANT VENDREDI
28 SEPTEMBRE

Soljenitsyne pionnier du
mouvement contestataire
pour la "Liberté de presse"
en Union Soviétique a subi une peine de dix
ans de travaux forcés pour avoir osé faire
une plaisanterie sur Staline!

Un film de CASPER WREDE
Prix spéciaux pour étudiants
3180, rue BELANGER — 722-0302

GAGNANT
PRIX de la CRITIQUE NEW-YORKAISE
"MEILLEUR"

FILM
DIRECTEUR
SCÉNARIO
VEDETTE
Liv Ullmann

Ingmar Bergman's **CRIS AND WHISPERS**
4e sem.
Laissez-passer
et cartes Age d'Or
non valables
Sér: 7:30 - 9:30 Dimanche 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

CINÉMA 489-5559 FESTIVAL 525-8600
5550 Sherbrooke.w 1206, St. Catherine.e

Vous avez ri au "SAUT DU LIT"
Vous rirez davantage aux
"TROIS FARCES DE MOLIERE"

La Compagnie Jean Duceppe Inc.
et CMS
présentent

Pierre Thériault
Anne Pauzé

dans
Trois Farces de Molière

Mise en scène:
Guy Hoffmann

La Jalousie du Barbouillé
Sganarelle
Le Mariage Forcé

avec
Jean-Louis Paris, Ronald France, Hubert Gagnon, Jean Leclerc,
Yvan Ponton, Ginette Morin, Arlette Sanders

DU 1^{er} AU 6 OCT. Décors: J.J. Desrosiers
Costumes: Gilles Lalonde

SAISON \$2.50, 4.00, 5.00
Samedi: \$1.00, 4.00, 5.00

THEATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal (299 Québec) Tel. 843-2112
Représentant: Productions Multispe, Guy Roy

UNE HISTOIRE D'AMOUR
ÉMOUVANTE!
UN FILM
BOULEVERSSANT
VOUS
N'OUBLIEREZ
JAMAIS...

LES HAUTS DE HURLEVENT

ARLEQUIN 1004 Ste. CATHERINE EST 288-2943
RITZ 1313 BELANGER E 272-5290

ARLEQUIN: HURLEVENT
à 2:25, 5:50, 9:15 p.m.
UN CAVE à 12:45, 4:10,
7:35 p.m. RITZ: Sur semaine
à 5:50 p.m.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

ABONNEMENTS À PARTIR DE \$5.25
UNE SAISON QUI RÉUNIT

- Geneviève Bujold
- Roger Garceau
- Guy Hoffmann
- Michele Magny
- Louise Marleau
- Monique Miller
- Ghislaine Paradis
- Gilles Renaud
- Gilles Vigneault

Dans

- "Le Pain dur" de Paul Claudel
- "Le Malade imaginaire" de Molière
- "Mistère Buffo" de Dario Fo
- "La Charge de l'Original éponyme" de Claude Gauvreau
- "Eux, ou la Prise du Pouvoir" de Eduardo Manet
- "Floride", de Roch Carrier
- "Mésalliance" de Bernard Shaw

Déjà 7,000 abonnés au TNM
Devenez-le avant le 30 septembre

RENSEIGNEMENTS de 12h00 à 19h00:
861-7488

EN PRIMEUR DANS 20 CINÉMAS

En 1938, dans le temps du lait à 5¢
UNE VRAIE COMÉDIE! UNE COMÉDIE VRAIE!

LES CORPS CÉLESTES
UN FILM DE GILLES CARLE

Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt
avec Jacques Dufré et Yvon Barrette

JEAN-TALON 725 7000 FLEUR DE LYS 288-3303
MAISONNEUVE 525 2174 CINÉMA DE PARIS 861-2996

nct étudiants nct

LA NOUVELLE INC
COMPAGNIE THÉÂTRALE

SAISON 73-74
3 spectacles: \$4.25 (CAHIERIS COMPRIS)

octobre
"LA MÉNAGERIE DE VERRE"
de Tennessee Williams + M. Duhamel

Mise en scène: Louis-Georges Carrier
Musique: Claude Léveillée
Décor: Hugo Wietrich
Costumes: Gilles-André Vaillancourt

Marjolaine Hébert - Réjean Roy - Dorothy Bergman - Serge Thériault

janvier
"LA MOSCHETA"
de Ruzante + Guy Dufresne

Mise en scène: Claude Deslandes
Musique: Ginette Bellavance
Décor: Michel Catudal
Costumes: Claude Gagnon-Choquelette

Hélène Laiselle - Luc Durand - Edgar Fruiter - Jean-Pierre Cartier

mars
"CYRANO de BERGERAC"
d'Edmond Rostand

Mise en scène: Jean-Luc Bastien
Musique: Ginette Bellavance
Décor et costumes: Renée Noisieux-Gurik

Monique Lepage - François Tassé - Gérard Poirier
Claude Gai - Françoise Gratton - etc. etc. etc.

renseignements: 866-1964

STUDIO A \$1.50 TOUS

6:30
8:15
10:00

Marlene Dietrich

Ce soir: "THE SCARLET EMPRESS"
Dés demain: "THE DEVIL IS A WOMAN"
Bientôt: "DESIRE"

STUDIO B \$1.50 chacun des films

7:00 ROSEMARY'S BABY (v. fr.)
9:30 REPULSION (v. fr.)

Demain, ven., sam.:
7:00 LE DESERT ROUGE (v. fr.)
9:30 JULIETTE DES ESPRITS (v. fr.)

Vieux Montréal
136 est. St-Paul 861-7863

18 ans
adultes

festival de films érotiques de new york

12e SEM.

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ

HORAIRE: MIDI - 2h
4h - 6h - 8h - 10h

TEL. 878-1451

VENDOME
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

CHOEUR BAYER

SOIRÉE D'EXTRAITS D'OPÉRA

160 chanteurs
et
Orchestre Symphonique

MOZART
La flûte enchantée — Idomeneo

LORTZING
Waffenschmied — Der Wildschuetz

VON WEBER
Der Freischuetz

WAGNER
Lohengrin — Tannhauser — Vaisseau-fantôme

VERDI
Force du Destin — Troubadour — Nabucco — Ernani

GOUNOD
Faust

SALLE WILFRID-PELLETIER

LUNDI 1er OCTOBRE 20h30

Billets: \$8 \$7 \$6 \$4.50 \$3.50.
Demi-tarifs sur billets \$7: étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
EN VENTE: CCA, 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et Place des Arts.

Agences et CHARGE 932-2234

Cinéma ODEON

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle.

LE FILM DE L'ANNÉE
PAR JURY DE LUTTE 73
POUR LE 73

Yves Montand

ETAT DE SIEGE

UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ÉCRIT PAR FRANÇOIS SOLINAS. MUSIQUE PAR MIKIS THEODORAKIS
UNE PRÉSENTATION DES FILMS MUTUELLES
EN ASSOCIATION AVEC CINEVIDEO

le DAUPHIN Ce soir: 7:30 - 9:40
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-8088

Voilà le traitement de choc qu'il vous faut.
Nicolas de Robaudy - PARIS-MATCH

Avec **ALAIN DELON** **ANNIE GIRARDOT**

TRAITEMENT DE CHOC

Ce soir: 7:30 - 9:30
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

87e SEM. **ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST**
Ce soir: 8:00
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-8088

Dans la tradition de **SERGIO LEONE**

DIAN40

Ce soir: 7:30 - 9:30
MERCIER
ST-CATHERINE-PLEIX 255-4224

UN COMLOT POUR TUEUR DE GAULLE!

CHACAL

2 FILM

BERRI L'HISTOIRE D'UNE FEMME
ST-DENIS, ST-CATHERINE 878-2424

André Bruneau

Des millions... de choses à dire

par Pyer Gingras

Lorsque le financier André Bruneau décide d'abandonner en partie ses affaires et de se consacrer à la réalisation d'un microfilm, c'est que le temps est venu pour lui de vivre comme il l'entend. Et c'est ainsi qu'il nous offre: "J'entre dans ma tribu" (Barclay 80176).

Entouré d'une bonne équipe de musiciens et d'un chœur, André Bruneau, qui signe tous les textes, travaille, d'abord péniblement, au studio Son Québec dont il est le propriétaire. Il lui faut alors ce que ses millions ne peuvent acheter: patience et acharnement. Une fois, dix fois, cent fois en reprend la même mélodie. Jusqu'à ce qu'il soit entièrement satisfait de lui-même et de ses musiciens.

Presque toujours avec une pointe de nostalgie, il cherchera, aux accords de la musique, à peindre un immense tableau de sa vie, y appliquant les tons qui ont marqué son enfance, ses amours, ses voyages et son pays. Qu'il soit naïf ou moqueur, réaliste ou rêveur, Bruneau ne peut s'empêcher d'être sincère. "J'ai envie de raconter mes histoires au monde, explique-t-il, de me joindre à tous ceux qui veulent bien m'écouter, de leur dire que moi aussi, un jour, j'ai pris ma valise, ma vieille paire de jeans et que je me suis exilé; que j'ai connu la machine à outil, la cuisine de la rue Garnier, les trottoirs, les bums, la ruelle, les vieux. C'est tout ça que je chante."

André Bruneau y va à fond de train, jusqu'aux détails. À l'intérieur de la pochette, une brochure illustrée habilement réalisée par Jacques Deshaies nous montre des "portraits", comme dans un album de famille, autour desquels gravitent les textes de ses trois plus belles chansons: "Tu reviens", "Dupuis Frères" et "Recyclage". Et il n'oublie pas d'ajouter, comme une signature à toute l'oeuvre: "Oui, me v'a rendu dans c'qui est ma tribu, un peu plus vieilli, un peu plus courbu".



Charbonneau...

Lelouch tourne "Toute une vie"

PARIS (AFP) — Claude Lelouch a commencé à Paris le tournage de son nouveau film "Toute une vie", dont la réalisation durera vingt semaines et se déroulera dans une dizaine de pays: États-Unis, Amérique du Sud, Hong-Kong, Grèce, Israël, Turquie, Afrique... Pas moins de 50.000 figurants participeront à cette super-production de trois heures qui coûtera \$7.5 millions et retracera l'histoire du XXème siècle à travers la vie d'un couple et de sa famille.

Théâtre

Le "Commis" et le "Chef" à la PDA

Deux pièces de théâtre qui ont connu un succès critique et populaire exceptionnel à Québec l'an passé, seront jouées à la Place des Arts cet automne, dans leurs mises en scène originales.

Il s'agit de "Charbonneau et le chef", qui dramatise la célèbre querelle entre le premier ministre Maurice Duplessis et l'évêque Joseph Charbonneau au moment de la grève de l'amiante en 1949, ainsi que de "La mort d'un commis-voyageur", tragédie moderne basée sur des personnages new-yorkais.

Montées par le théâtre du Trident sous la direction de Paul Hébert, ces productions avaient destinées à l'origine au public de la Vieille Capitale seulement. Le Trident, d'ailleurs, représente pour M. Hébert et plusieurs comédiens de Québec l'aboutissement d'énormes efforts afin de doter la capitale de "son" théâtre, et toute idée de "déménagement" était exclue au départ.

Néanmoins, "Charbonneau" ayant été repris deux fois à Québec, les critiques de Montréal ayant commenté les productions du Trident avec plus de chaleur qu'ils n'en accordent souvent aux leurs, et le public de la métropole s'étant montré curieux, cette compagnie québécoise d'associe avec la nouvelle compagnie Jean Duceppe Inc. pour présenter les deux oeuvres au théâtre Port-Royal, du 16 novembre au 2 décembre. Le rôle principal des deux pièces fut d'ailleurs joué par M. Duceppe, à Québec.

Notons qu'ici les deux pièces ne se suivront pas, mais alterneront, dans la même salle. Les mises en scène de Paul Hébert seront à peu de choses près les mêmes que celles d'il y a un an. Au moment de la première montréalaise de "Charbonneau" le 16 novembre, M. Hébert aura présenté à Québec la nouvelle pièce produite par le Trident, qui elle fait revivre les événements de 1918, alors que le Canada français avait connu une première fois la loi des mesures de guerre.

Outre le metteur en scène, la plupart des comédiens québécois, et l'équipe technique, participeront à la récréation montréalaise: le Charbonneau de Jean-Marie Lemieux fera face au Duplessis de Jean Duceppe, accompagné du Mgr Cour-

chesne de Lionel Villeneuve. Dans le cas du "Commis", Denise Gagnon (Madame Loman) sera remplacée par Suzanne Langlois, et Raymond Bouchard (Biff Loman) par Michel Dumont, auquel le Trident avait confié un rôle important dans sa production de la "Chatte sur un toit brûlant". Mais le rôle de Happy sera tenu à nouveau par Jean-Lionel Villeneuve. Les décors de Paul Bussières seront employés encore cette année, et la direction de la production sera confiée de nouveau à François Depatie.

Les deux textes ont ceci de particulier que ni l'un ni l'autre n'a été écrit à l'origine pour un public québécois. La

pièce de John Thomas McDonough a été traduite de l'anglais puis adaptée par Paul Hébert et Pierre Morency. Celle d'Arthur Miller n'a malheureusement pu être jouée dans la version de Marcel Dubé (que Paul Blouin montait pour la télévision d'État en 1963) mais sa traduction française "officielle" a été librement adaptée par la troupe du Trident.

La compagnie Jean Duceppe annonce d'autre part, qu'elle présentera au mois d'octobre, toujours au Port-Royal, trois farces de Molière: "Sganarelle", "Le mariage forcé", et "La jalousie du barbouillé". Elle y joue en ce moment une reprise du "Saut du lit", à guichet fermé.



et le chef

Le "Commis-voyageur" d'Arthur Miller, tel que mis en scène par Paul Hébert et joué par Jean Duceppe, au Trident de Québec (entre le 16 mars et le 14 mai 1972) constitue le spectacle le plus "fort" que j'aie vu de ma vie.

Pourquoi? Parce que Miller a écrit le drame central de notre temps, celui qui nous rejoint tous, qui que nous soyons et quelle que soit notre situation. Parce que Paul Hébert a senti en quoi le Brooklyn d'il y a vingt-cinq ans ressemble aux quartiers canadiens-français d'aujourd'hui. Et surtout, parce que Jean Duceppe, élevé dans l'est de Montréal, n'est pas loin, dans son langage et son humour, ses forces et ses faiblesses, de Willy Loman.

Nous non plus. Dans ce rôle, qu'il a joué deux fois à Québec, à la télévision puis sur scène, il a fait pleurer les metteurs en scènes, les comédiens, les critiques, les spectateurs. J'ai vu le "Commis-voyageur" mourir six fois à Québec, l'an passé. Voyez-le à Montréal cette année, au moins une fois.

RGS

Les Jérolas: "Ça va barber!"

par Gisèle Tremblay

"Ça va barber!" à la Place des arts, les 23, 24, 26, 27 et 28 octobre prochains, pour bien des personnalités de la scène et de la politique devenus la cible des Jérolas qui annonçaient officiellement hier la présentation, sous ce titre de leur prochain spectacle.

Celui-ci comprend, outre les imitations qui ont fait la popularité des Jérolas, des numéros aux titres évocateurs tels: "Leone vs Willie", "Appellez-moi Lise", "Le Palmars Watergate", "Les Olympiques", "L'Opéra au parlement", "La Griffe", "Faire un numéro, c'est toff".

La cible de prédilection des Jérolas cette année semble être Mme Lise Payette puisqu'ils ont brûlé déjà à son sujet

deux "gags". C'est ainsi, ont-ils précisé, que si parmi les dates de leur spectacle, celle du 25 octobre a été omise, c'est qu'ils jouent ce soir-là à guichet fermé... pour Mme Payette! D'autre part, ont-ils ajouté, celle-ci se lancera en politique: dans plusieurs comités à la fois.

"Leone vs Willie" et "L'Opéra au parlement" ont été présentés à la fin d'août au Festival de Longueuil. Le premier est un affrontement imaginaire entre le maître de la chanson western québécoise, Willie Lamothe, et le maître du cinéma western italien, Sergio Leone, par personnage interposé. Le second fait opportunément chanter les hommes politiques qui s'échangent sur des airs du "Barbier de Seville" ou de quelque

autre oeuvre du répertoire des propos aigre-doux.

Avec "Les Olympiques", on retrouvera certes le maire de Montréal et le parc Viau, mais aussi des athlètes qui viennent vanter leurs sports respectifs. Quant au "Palmars Watergate", adapté à la québécoise, il tourne autour du crime organisé et des tabours d'écoute.

Les Jérolas, qui fêtent cette année leur 18ème anniversaire de travail en commun, refont enfin leur imitations les plus goûtées: Aznavour, Marc Gégina, Félix Leclerc, Gilbert Bécaud, Raymond Lévesque, Gilles Vigneault, Olivier Guimond et d'autres encore. "Ça va barber!"

télévision

CBFT 12	
9.10 Ouverture et horaire	c
9.15 En mouvement	c
9.30 Les Oubliés	c
9.45 Les 100 tours de Centour	c
10.00 Clak	c
10.30 Mon pays et le sien	c
11.00 Le gourmet ludu	c
11.30 Le conte d'été à bien l'honneur	c
12.00 Les espions rient	c
12.30 Boubou	c
1.30 Téléjournal	c
1.35 Femme d'aujourd'hui	c
2.30 Cinéma: "Tonnerre sous l'Atlantique" (drame — Italien 1954)	c
4.00 Bobino	c
4.30 Pictoline	c
5.00 Contes à l'été	c
6.00 Docteur Simon Locke	c
6.30 Actualité 24	c
7.30 Sprint	c
8.00 Veillées en direct	c
9.00 Rue des Pignons	c
9.30 Le 60	c
10.30 Téléjournal	c
10.50 Nouvelles du sport	c
11.00 Appelez-moi Lise	c
12.00 Cinéma: "L'Écrou Volapuk" (comédie — Français)	c
2.00 Téléjournal	c

CFTM 10	
7.40 Horaire-bienvenue	c
7.45 Bonjour Montréal	c
8.45 36-24	c
9.00 Les bouts d'cho	c
9.30 Pour vous mesdames	c
11.00 Les Tannants	c

12.00 Les p'tits bonhommes	c
12.15 Ligne ouverte	c
1.15 Ciné-mercure	c
"Pour une poignée de diamants" (comédie policière — Italien 1969)	c
3.00 Adèle	c
3.30 Personnalités	c
4.00 Patofville	c
4.30 Robin Fusée	c
5.00 Le Ranch L	c
6.00 Madame et ses	c
7.00 Le 10 vous informe	c
7.30 Le ranch à Willie	c
8.00 Les grandes productions	c
"Les Sultans" (comédie — Français 1965)	c
10.00 Auto-Patrouille	c
10.30 Les nouvelles TVA	c
11.30 Sans poutoules	c
"Les Carahiers" (drame satirique — Franco-Italien 1962)	c
1.00 Le 10 vous informe	c

CBMT 6	
8.25 Standby six and religious thoughts	c
8.30 Mon ami	c
8.45 Friendly giant	c
9.00 Québec School Telecasts	c
10.30 Mr. Dressup	c
11.00 Sesame street	c
12.00 Edwood Glover's luncheon date	c
1.30 The Audubon Wildlife theatre	c
2.00 Juliette and friends	c
2.30 The Lucy Show	c
3.00 Take 30	c
3.30 The Edge of Night	c
4.00 Family Court	c
4.30 Drop-In	c
5.00 Right-on	c
5.30 Gilligan's Island	c

CFCF 10

6.00 University of the air	c
6.30 Hercules	c
7.00 Canada A.M.	c
8.30 Romper room	c
9.00 Yoga	c
9.30 The community	c
10.00 Eye bet	c
10.30 The Art of cooking	c

cinéma

ALOUETTE: "Prostitue le jour" 2.25, 5.30, 9.15 et "Femina Feminin" 12.45, 4.10, 7.35	
ANJOI: "Le Parrain" 8.00	
ARLEQUIN: "Les hauts de Harlevent" 2.25, 5.30, 9.15 et "Un cave" 12.45, 4.10, 7.35	
ATWATER: (Cinéma II) "Le Parrain" 8.00	
ATWATER: (Cinéma D) "Heavy traffic" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30	
AVENUE: "U-Turn" 12.30, 2.10, 3.50, 5.30, 7.20, 9.15	
BEAVER: "The All-American girl" 12.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00	
BERNIE: "Charal" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 et "Histoire d'une femme" 4.00, 8.00	
BIDOU: "Les chats bottes" 1.10, 4.37, 8.04, et "Deux femmes en or" 2.32, 5.50, 9.26	
BOVAVENTURE: "Guess what we learned in school today" 12.00, 1.35, 3.10, 4.45, 6.25, 7.55, 9.30	
CANADIAN: "Souffle de tendresse" 2.30, 5.25, 8.20 et "Ca branle dans les bambous" 1.00, 3.55, 6.50, 9.45	
CAPITOL: "Pat Garrett and Billy the kid" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30	
CHAMPLAIN: "L'histoire du poissidon" 2.15, 6.10, 10.05 et "La sœur" 12.30, 4.15, 8.10	
CHATEAU: "Fureur de vaincre" 1.10, 5.10, 9.10 et "La gogo girl du blow-up" 3.05, 7.05	
CHEVALIER: "Eglantine" 12.10, 3.30, 6.36, 9.50 et "La ligne de feu" 1.30, 4.50, 8.22	
CINEMA 7e ART: "Sans mobile apparent" 8.05 et "Le plaisir qu'on dit charnel" 6.25, 10.00	
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "The Hiring" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00	
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "The new centuries" 2.35, 6.00, 9.25 et "Five easy pieces" 1.00, 4.20, 7.45	
CINEMA DE PARIS: "Les corps célestes" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00	
CINEMA V: "Cries and whispers" 7.30, 9.30	
CLAREMONT: "Papermoon" 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20	
CREMAZIE: "Traitement de choc" 7.30, 9.30	
DAUPHIN: (Salle Renoir) "Etat de siège" 7.30, 9.40 (Salle McLaren) "Il était une fois des loups" 8.00	
ELECTRA: "La gogo girl du Blow-up" 12.30, 4.05, 7.40 et "La fureur de vaincre" 2.15, 5.50, 9.25	
ELYSEE: (Salle Einstein) "Le grand blond avec une chaussure noire" 7.30, 9.30 (Salle Resnais) "La bonne année" 7.30, 9.30	
FESTIVAL: "Cries and whispers" 7.30, 9.30	
FLEUR DE LYS: "Les corps célestes" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00	
IMPERIAL: "Dirty outlaw" 12.45, 4.30, 6.15 et "Chinese connections" 2.35, 6.20, 10.05	
JEAN-TALON: "Les corps célestes" 6.00, 8.00, 10.00	
KENT: "Live and let die" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00	
LOEWS: "Night watch" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20	
LUCERNE: "Dirty little Billy" 8.00 et "Stand up and be counted" 6.10, 9.35	
MAISONNEUVE: "Les corps célestes" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00	
MERCURI: "Django" 7.30, 9.30	

MIDI-MINUIT: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 1" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 et "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 2" 2.35, 5.25, 8.15	
MONKLAND: "Lady sings the blues" 1.00, 3.55, 6.50	
OUTREMENT: "Juste avant la nuit" 7.30 et "La voie lactée" 9.30	
PALACE: "Legend of the hell house" 1.15, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25	
PAPINEAU: "Les petits anges noirs" 2.10, 6.00, 9.50 et "La générale" 12.30, 4.10, 8.00	
PARISIEN: "Les jeux olympiques du sexe" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Homo erotica" 1.10, 4.00, 6.45, 9.35	
PIERROT: "Kamouraska" 12.20, 2.32, 4.48, 6.59, 9.12	
PIGALLE: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 1" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40, 9.35 et "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no 2" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40	
PLACE DU CANADA: "State of siege" 7.30, 9.40	
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) "Harad experiment" 12.05, 1.45, 3.25, 5.05, 6.55, 8.45	
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "O Lucky Man" 2.35, 5.20, 8.10, 9.05	
PLAZA: "Souffle de tendresse" 2.30, 5.25, 8.20 et "Ca branle dans les bambous" 1.00, 3.55, 6.50, 9.45	
PUNYAT: "Doctors from Ohi Copenhagen" 12.00, 2.35, 5.05, 7.35, 10.05 et "Oddly coupled" 1.17, 3.49, 6.20, 8.53	
RIVOLI: "Toute la ville danse" 1.00, 3.30, 6.00, 8.30	
SAINT-DENIS: "Billy Jack" 12.50, 5.04, 9.15 et "Le repaire" 2.42, 5.58	
SEVILLE: "Jesus Christ Super Star" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25	
SNOWDON: "I love you Rosa" 1.00, 2.40, 4.20, 6.05, 7.45, 9.25	
VAN HORNE: "The emigrants" 1.00, 3.25, 5.10, 8.50	
VENDOME: "The best of the New York erotic film festival" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00	
VERSAILLES: (Salle rouge) "Fureur de vaincre" 7.05 et "Un peu de soleil dans l'eau froide" 9.10	
VERSAILLES: (Salle bleue) "Petits anges noirs" 6.00, 9.50 et "La générale" 8.00	
VERDUN: "Chacal" 7.50 et "Danger d'homme inconnu" 6.10, 10.15	
VIDEOGRAPHE: "Suzanne et Lucie, danseuses" 8.00	
STUDIO A: "The scarlet empress" 6.30, 8.15, 10.00	
STUDIO B: "Rosemary's baby" (v.f.) 7.00 et "Repulsion" 9.30	
VILLERAY: "Pas vu... pas pris" 6.30, 8.30 et "101 Dalmatiens" 8.05	
WESTMOUNT SQUARE: "Blume in Love" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00	
YORK: "Last tango in Paris" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15	

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) Gala de Jean-Louis 22h30
CENTAURE: Relâche jusqu'au 18 octobre.
GESU: "Sol" 20h30
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: Relâche jusqu'au 16 octobre.
LA POUDRIERE: "Private lives" de Noel Coward 20h30
RIDEAU VERT: "La saignée" 20h
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Le serum qui tue" de Marc-René de Cotret et "Les méfaits de l'acide" de Claude-Jean Magnier 20h30
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: Jacques Michel 20h30
THEATRE DE QUAT'SOUS: Relâche jusqu'au 27 septembre.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Orchestre symphonique de Montréal Les concerts Gala: Beethoven, Prokofiev, Mahler
THEATRE MAISONNEUVE: Claude Du-pont 20h30
THEATRE PORT-ROYAL: "Le Saut du lit" de Ray Cooney et John Chapman 20h30

Tu te trouves beau?

Bon, d'accord, tu l'es et Pestroy est sensible à tes charmes, mais il n'a d'yeux que pour les petits intrus qui s'installent dans la maison: il foudroie fourmis, poissons d'argent, blattes, puces, rongeurs et leurs petits amis. Les méthodes Pestroy sont vraiment efficaces... ses services, garantis, rapides et discrets. Renseignez-vous, de jour comme de nuit, sans engagement de votre part.

336-6110

Pestroy

1655, boul. Edouard-Laurin, St-Laurent, Montréal 379
Exterminateurs pour foyers, commerces ou industries

Membre de:
L'Association canadienne des Exterminateurs et de l'Association nationale des Exterminateurs des E-U

22F

"Quelle réussite! Tout ce que l'on attend d'un film."

2e Sem.

500 FR.

POUR TOUS

LA BONNE ANNEE

LINO VENTURA
FRANCOISE FABIAN
CHARLES GÉRARD

500 FR.

film de CLAUDE LELOUCH

SALLE RESNAIS

ELYSÉE

35 MILTON 842-6053

SALLE EISENSTEIN

POUR TOUS

7^e MOIS

PIERRE RICHARD
MIREILLE DARCI

le grand blond avec une chaussure noire

UN FILM DE ROBERT

«Extraordinairement... votre Sol»

COMPLET
d'ici le 30 septembre

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
les 2-3-4-5-6 et 7 octobre

AU GESU

DU 17 AU 30 SEPTEMBRE

GUICHET: du lundi au vend. 10h à 21h
samedi 10h à 18h

RENSEIGNEMENTS: 861-6791
1200 BLEURY

Réforme monétaire

Un fossé sépare riches et pauvres

d'après l'Agence France-Presse

NAIROBI — Les premiers discours des ministres des Finances devant les assemblées générales du FMI et de la Banque Mondiale ont tout de suite fait apparaître le fossé qui sépare, sur la réforme monétaire internationale, les pays riches et les pays pauvres.

Les grandes puissances s'opposent encore sur de nombreux points de la réforme monétaire, mais sont par exemple à peu près d'accord avec le nouveau système fondé sur les droits de tirage spéciaux. Les pays du tiers monde eux, et cela a été le cas hier des ministres indien et malaisien des finances, ont eu des mots très durs pour le "Comité des Vingt" qui prépare la réforme, le ministre malaisien estimant que le remplacement de l'or par des droits de tirage spéciaux ne pouvait venir que de quelques experts enfermés dans un bureau et rêvant qu'il suffirait de "siffler" pour que l'or s'efface.

Parmi les "grands" qui ont pris la parole hier, M. George Shultz, secrétaire américain au trésor, a au moins annoncé une bonne nouvelle: la balance commerciale et la balance des

paiements des Etats-Unis se sont redressés.

Cela devrait donc lever une lourde hypothèque sur les discussions puisque les Etats-Unis avaient clairement fait savoir qu'aucun système monétaire ne serait mis en place tant que leur balance des paiements ne serait pas excédentaire. D'ailleurs, M. Shultz a déclaré que cela permettrait d'arriver à un accord politique sur la réforme, au printemps prochain.

Deux jours après la dernière réunion du Comité des Vingt qui avait repoussé l'échéance au 31 juillet, le secrétaire américain au trésor se montre donc plus optimiste que ses collègues, tout en avertissant les Européens que les propositions américaines doivent être considérées comme un tout et qu'en particulier les Etats-Unis estiment indispensable de prévoir des sanctions contre les pays dont la balance des paiements est trop déséquilibrée.

L'optimisme de M. Shultz quant au calendrier des discussions a répondu en partie aux préoccupations de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'Economie et des Finances, qui s'était montré

inquiet des effets que pourrait avoir l'absence de système monétaire organisé sur la croissance de l'économie mondiale.

Pour le reste, le ministre français a surtout consacré son discours à préciser le point de vue français sur le prochain système monétaire, affirmant qu'il doit reposer sur les droits de tirage spéciaux et sur l'or. Il n'a toutefois pas précisé quel rôle l'or conserverait. Pour lui, "il doit conserver l'usage auquel le prédisposent ses qualités. Nul ne peut nier que l'or reste dans l'état actuel des choses apprécié et recherché".

Quant à M. Kelmut Schmidt, ministre allemand des Finances, il s'est surtout attaché à démontrer les méfaits de l'inflation, estimant en outre qu'un nouveau système monétaire ne pourra fonctionner normalement que si le dollar retrouve sa vraie valeur et reste stable.

Il a d'ailleurs rejoint M. Shultz en déclarant qu'un rétablissement de la balance américaine des paiements était un préalable indispensable à la mise en place d'un nouveau système.

D'autre part, pour bien montrer qu'ils sont d'accord sur plusieurs points de la réforme

monétaire (six exactement) les deux pays du marché Commun avaient préparé une déclaration commune qui a été présentée devant l'assemblée par leur président en exercice, M. Ivar Norgaard, ministre danois des Finances.

Ainsi, les ténors des pays industrialisés, qui ont tous défilé le même jour à la tribune du FMI, se sont attachés à démontrer leur volonté d'aboutir à une réforme rapide du système monétaire, sans pour autant sommer les difficultés qui restent à surmonter.

La plupart des ministres des Finances qui ont parlé hier, et notamment les cinq "grands", Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, se sont déclarés, avec des nuances, optimistes sur les chances de respecter l'échéance du 31 juillet prochain qu'ils se sont fixée pour parvenir à un accord politique sur la réforme du système monétaire, en chantier depuis un an.

Comme le faisait remarquer le ministre anglais, M. Anthony Barber, l'homme de la rue est en droit de demander "pourquoi il faut si longtemps". Ce à quoi un autre ministre européen répondait: "Tout le monde sait où on va, mais jusqu'à la dernière minute chaque pays va discuter", attitude que le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, n'hésitait pas à qualifier de "discussions de marchands de tapis".

Mais derrière les belles phrases sur le bien-être général et la croissance du commerce mondial que chaque pays prétend rechercher, se livrent des combats d'arrière-garde où chacun essaye de défendre jusqu'au bout ses intérêts politiques et économiques, à la lumière des expériences parfois cuisantes du passé.

Enfin, la politique est entrée hier dans ces assemblées à vocation économique et financière, les pays africains annonçant qu'ils ont décidé de boycotter les discours des ministres des Finances du Portugal et de l'Afrique du Sud.

Cette action leur avait été proposée par le représentant de l'Organisation africaine qui voulait étendre ce boycottage à Israël, mais cette proposition a été repoussée.

Selon une enquête du CEE

500 entreprises québécoises sont à vendre et 42% des industriels ne parlent pas français

Par Michel Guénard

Près de 500 établissements industriels du Québec sont actuellement en vente ou à vendre. Mais il y a plus: quelque 5,000 industriels québécois ne disent pas un mot en français. Ces deux observations découlent d'une enquête menée par le Conseil d'expansion économique, organisme qui travaille à "bâtir une économie canadienne-française forte et puissante".

Ce sont là "deux des nombreuses vérités fondamentales que nous apprenons le nouveau répertoire des établissements francophones du Québec. L'ouvrage identifie près de 7,000 établissements francophones et 3,000 produits fabriqués. Le document donne au lecteur les chiffres et les indications nécessaires pour prendre "la mesure de la taille des Canadiens-français dans l'industrie québécoise".

Ouvrage de l'infatigable Rosaire Morin, p.d.g. du Conseil d'expansion économique, la préparation de cette nomenclature a nécessité plus de 15,000 heures de travail. Une formule réponse a été adressée à 11,000 dirigeants d'entreprises: plus de 5,700 questionnaires ont été remplis et retournés au secrétariat. Finalement, 8,000 appels téléphoniques ont été faits pour vérifier les inscriptions, identifier les produits et savoir si les propriétaires parlaient la langue française.

Le prologue du répertoire contient une analyse détaillée des grandes lignes de force agissant et façonnant notre "devenir économique". Sous la plume de M. Morin on peut lire que les francophones du Québec maîtrisent à peine 20% de la gestion des industries québécoises, que la valeur de fabrication de leurs usines n'excède pas \$2.5 milliards alors qu'ils représentent 80% de la population du Québec.

L'analyse des résultats de l'enquête conduit M. Morin à un diagnostic qu'il qualifie lui-même de "terrible". "Les francophones conduisent les camions des entreprises anglophones. 80% des travailleurs industriels du Québec oeuvrent dans une usine dont le président est incapable de dire un mot en français. Notre part se limite à une proportion de 20% dans la gestion des industries", décrite M. Morin.

Après avoir constaté la faiblesse évidente des notres dans les secteurs de pointe (voir tableau), M. Morin écrit que "la production des anciennes maisons canadiennes-françaises détenues aujourd'hui par New-York, Toronto, Londres, etc., approche les \$2 milliards par année". Puisque l'enquête industrielle a révélé que près de 500 établissements sont en vente, M. Morin croit que les Américains seront "encore une fois" les plus hauts enchérisseurs.

Aussi le président du CEE estime-t-il à 300 la saignée des industriels francophones qui ferment leurs portes chaque année! Devant cet exode que pouvons-nous faire, se demande M. Morin, pour empêcher que les hommes d'affaires francophones deviennent des "rentiers prématurés"?

Avant tout il faut sortir de notre présente structure économique en opérant une "reconversion industrielle" qui nous rapprocherait des secteurs pas trop atrophiés des produits électriques, chimiques, métalliques, etc.

Pour se faire, il n'existe qu'une solution: planifier notre devenir économique. Aussi M. Morin convie-t-il le gouvernement à "définir les

grands objectifs économiques du Québec, à s'entendre sur les moyens propres à les atteindre et à faire participer tous les Québécois à la réalisation de ces priorités".

Comme un général en campagne, M. Morin établit les principales variables d'un plan de stratégie "global" qui sortirait le Québec de sa désétude industrielle. Trois points retiennent l'attention de M. Morin: le pouvoir d'achat des Canadiens français; la conquête des marchés extérieurs; la canalisation de l'épargne québécoise.

Tout plan de développement économique demeurera lettre morte, selon M. Morin, si le Gouvernement du Québec et les municipalités ne pratiquent pas systématiquement une "politique préférentielle d'achat" qui favorise la croissance des entreprises francophones.

"L'achat supplémentaire d'un milliard de dollars par année de produits fabriqués par des usines canadiennes-françaises, d'écrite M. Morin, permet l'embauche de 40,000 employés. Pour cinq ans, cela signifie 200,000 employés qui gagneraient \$1.2 milliard en salaires annuels. Ces 200,000 travailleurs dépensent actuellement sur l'assurance-chôma-

ge."

En regard des marchés extérieurs, M. Morin presse les industriels québécois à "cesser de singer les Américains et à fabriquer un produit original avec un style québécois. "Si la facture du produit est de haute qualité, alors il conquerra la renommée de l'acier suédois, la réputation de la montre suisse et sera demandé à travers les cinq continents."

Les Québécois possèdent \$31 milliards d'épargne; à peine 3% de cette somme alimentent le secteur des investissements industriels francophones du Québec. Aussi M. Morin se fait-il l'avocat d'une reprise en main de notre secteur financier... sans quoi notre épargne ira de nouveau développer les entreprises domiciliées à l'extérieur du Québec.

En conclusion de son exposé économique, M. Morin rappelle que "l'épanouissement de la vie française doit s'appuyer sur une économie canadienne-française forte et prospère." Aussi nous prévient-il que chaque Canadien-français a la responsabilité du développement du Québec et qu'il ne peut pas bâtir son avenir "dans le désordre de la loterie."

M. Turner à Nairobi

"Il y a urgence d'une réforme"

NAIROBI (PC) — En présence des 126 pays membres du Fonds monétaire international, le ministre des Finances du Canada a insisté, hier, pour réformer sans délai le système monétaire, pour être sûrs que, dans un an, on puisse s'entendre au moins sur les points qui ont marqué quelque progrès.

M. John Turner a ajouté que le Comité des Vingt qui étudie le nouveau système a avancé quelque peu, mais, dit-il, mon optimisme reste mitigé, et plutôt assorti d'impatience sur l'importance de cette avance.

Le ministre a en somme maintenu la position qu'il avait exposée à Ottawa, puis à la conférence des ministres des Finances du Commonwealth à Dar-es-Salaam, la semaine dernière.

La thèse de M. Turner, analogue à celle des Etats-Unis, n'est pas de nature à

plaire aux pays en voie de développement.

Le Comité des Vingt s'est donné jusqu'au 31 juillet pour trouver une solution. L'un des buts de la réforme du système monétaire est de se libérer de la tutelle du dollar américain, de l'or, et d'autres monnaies fortes; on les remplacerait par une nouvelle unité internationale de crédit, soit les droits de tirage spéciaux.

Les pays en voie de développement, et d'autres encore, préféreraient qu'à cette unité se rattache une aide, ce qui lui donnerait un emploi particulier. A quoi le Canada et autres pays craignent que cela déforme le système monétaire, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas d'aide pour certains pays parmi les plus pauvres.

M. Turner n'a pas manqué d'exprimer son inquiétude au sujet de l'inflation mondiale et il a fait appel à une

solide coopération mondiale.

"C'est une affaire internationale, dit-il, dont les causes ne sont vraiment pas bien connues, et c'est pourquoi l'on compte au moins partiellement sur le FMI."

Quant à la Banque mondiale, elle devrait s'occuper des pays pauvres qui versent de forts intérêts sur leurs emprunts: certains doivent de plus en plus emprunter auprès de maisons de finance. C'est pourquoi le Canada persiste à prêter à faibles intérêts à ces pays.

C'est ce que fait aussi l'Association internationale de développement, mais elle se trouve maintenant en difficulté parce que les Etats-Unis ont réduit à 33-1-3 leur contribution, si bien que ses fonds risquent d'être épuisés au 1er janvier.

cours des changes

MONTREAL — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal:

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du sud	rand	1.3150
Allemagne	mark	4.285
Australie	dollar	1.3150
Autriche	schilling	2.6594
Bermudes	dollar	1.0300
Belgique	franc	2.0294
Bresil	Cruzeiro	1.665
Bulgarie	lev	3.300
Chine	yen	3.365
Danemark	couronne	1.850
Espagne	peseta	0.180
Etats-Unis	dollar	1.0105
France	franc financier	2.395
Hongrie	forin	9.955
Italie	lire	0.01815
Japon	yen	0.00850
Mexique	peso	0.815
Norvège	couronne	1.995
Pays-Bas	florin	0.465
Pologne	zloty	0.503
Royaume-Uni	livre sterling	2.4800
Roumanie	leu	1.668
Suède	couronne	2.475
Suisse	franc	3.435
Tchécoslovaquie	coron	1.900
Union Soviétique	rouble	1.4580
Venezuela	bolivar libre	2.350
Yugoslavie	dinar	0.555

PAS POSSIBLE?

MAIS OUI, POUR MOINS QUE LE COÛT D'UN CARTON DE CIGARETTES PAR SEMAINE.....

VOUS POUVEZ AVOIR UN PHOTOCOPIEUR A SEC AVEC ROULEAU DE PAPIER

SEULEMENT \$4⁹⁵ par semaine

Coût d'une copie **2 1/2¢**

Un photocopieur électronique dont on peut tirer jusqu'à 25 différentes copies nettes en 60 secondes.

Pas de délai... copie tout depuis des chèques jusqu'aux documents de format ministre... de 8 1/2" à n'importe quelle longueur... sans rien manquer... que d'économies!

APPELEZ L'HOMME DE OE 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
Office Equipment Company of Canada Limited
600 ouest, Logauchetière, Montréal.
861-9401

Domtar

\$9 millions à Quévillon

La Société forestière Domtar Ltée commencera incessamment la construction d'une scierie, doublée d'un séchoir, à Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi.

On prévoit que cette scierie débitera 104,000,000 p.m.p. de madriers de 2 x 4 par an. On y produira également 113,000 tonnes de copeaux ainsi que 45,000 tonnes de planures et sciure qui seront utilisées soit pour la fabrication de pâte à l'usine de Domtar déjà en place à Lebel-sur-Quévillon, soit comme source d'énergie. Cette nouvelle installation complètera donc celle que la Société y possède déjà.

Cette scierie, dont la mise en marche est prévue pour novembre 1974, nécessitera des dépenses en capital de \$9.3 millions pour la construction et l'achat d'équipement forestier. Elle fournira du travail à plus de 200 personnes dont 130 dans la scierie proprement dite et 75 en forêt. Il est à prévoir que près des trois-quarts de ces employés voudront s'établir à Lebel-sur-Quévillon, agglomération créée en 1965 lors de la construction de l'usine de pâte Domtar et qui compte déjà une population de 3,500 habitants.

hec

ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE

STAGES INTENSIFS
A L'INTENTION DU PERSONNEL-CADRE

Du 16 octobre au 15 décembre 1973
9 mardis (en soirée)
5 fins de semaine: vendredi et samedi

Le programme propose une étude et une intégration des différentes fonctions de façon à constituer un ensemble organisé et efficace: L'ENTREPRISE.

THÈMES

- Relations humaines
- Administration
- Finance
- Marketing
- Personnel
- Relations de travail
- Politiques générales d'administration

RENSEIGNEMENTS: (514) 343-4497

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal (250e)

En affaires!

Quand vous avez besoin d'argent de Norco

North Continent Capital Ltd.
En bref: Norco.

En résumé: un service professionnel de financement.

Nos services financiers couvrent des projets tels que prêts pour fonds de roulement, achat d'immobilisations, acquisition de compagnies ainsi que plusieurs autres genres de projets.

Vous trouverez également chez nous quelque chose qui n'a pas de prix: l'expérience et les immenses ressources de nos deux compagnies-mères, Laurentide Financial Corporation et BankAmerica Corporation.

norco

NORTH CONTINENT CAPITAL LTD.

MONTREAL: 555 ouest, boul. Dorchester, (514) 871-9641
TORONTO: 15 Toronto Street, (416) 361-1576
Bureaux à Vancouver, Edmonton et Calgary.

SYMPOSIUM CONGRÈS

mba

19-20 octobre 1973 — Hôtel Le Baron — Sherbrooke, Qué.

"LE RÔLE DU M.B.A. DANS LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC."

Ce symposium est organisé conjointement par les facultés d'administration des universités Laval, McGill, Sherbrooke, Sir George Williams, Harvard, Western et l'École des Hautes Études Commerciales. Plusieurs personnalités connues du monde des affaires seront présentes.

PROGRAMME:
19: conférences
— Léon Dion, politologue.
— Guy St-Pierre, ministre de l'industrie et du commerce.

20: travail en ateliers
— Le MBA et la petite et moyenne entreprise.
— Le MBA et la grande entreprise.
— Le MBA et l'entreprise publique.

Conférence de fermeture
— Michel Cloutier, Vice-président, Bombardier Ltée.

POUR RENSEIGNEMENTS:
Faculté d'administration
Symposium M.B.A.
Université de Sherbrooke
(819) 565-3400
565-3441

Inscription: \$35.00

ba

Livraison immédiate... Plus de 100 voitures avec air climatisé...

Buick Regal \$118 par mois
Buick Le Sabre \$119 par mois
Pontiac Grand Prix \$144 par mois
Buick Riviera ou Electra \$147 par mois
Cadillac Coupe de Ville \$165 par mois
Eldorado & Mark IV LIVRAISON IMMÉDIATE

Toutes les voitures ci-haut mentionnées sont équipées d'un **SYSTÈME DE CLIMATISATION**, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio A.M., pneus à flanc blanc, couvercles de roues spéciaux et vitres teintées.

• Premier 45,000 milles gratuit • 5¢ du mille additionnel • Entretien et assurance non inclus • \$350. non remboursable et le 1er versement lors de la livraison • LOCATION NETTE, 34 mois •

Lorsque vous louerez votre première ou prochaine voiture, laissez-nous vous montrer notre plan de location.

Main Line Auto Leasing
La location "sur-le-champ"

3575 rue Berri, Montréal Au nord de Sherbrooke
Tél. 849-5381 Ouvert tous les jours Samedi jusqu'à midi



ELLE EN VEUT A BOBBY RIGGS! Jill Edwards, 19 ans, de Seattle, championne du monde au tir au poignet, vient de lancer un défi au champion du chauvinisme masculin, Bobby Riggs. On ne sait encore si celui-ci acceptera. (Téléphoto PA)

Worsley accepte enfin de porter un masque

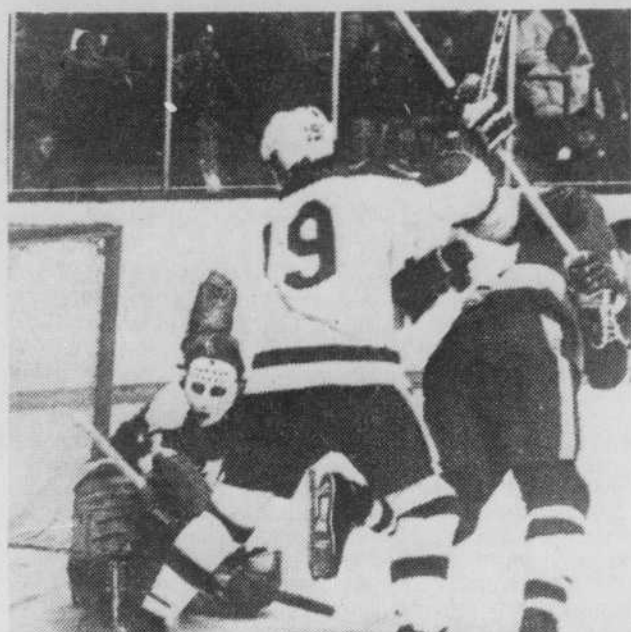
Gump Worsley, le vétéran gardien de but, a porté un masque pour la première fois de sa carrière, avant-hier soir à Toronto, au cours d'une rencontre hors-concours gagnée par Minnesota au compte de 4-3. Worsley, né à Montréal et qui vit maintenant à Belem, a défendu le filet des North Stars durant 45 minutes et a bloqué 16 des 17 lancers dirigés vers lui. "J'ai reçu le masque il y a seulement quatre jours et je l'ai utilisé durant les séances d'entraînement et je dois admettre que je me sentais bien durant la partie contre les Leafs", a dit Worsley hier avant d'ajouter: "Le masque n'obstrue aucunement mon champ de vision. La seule chose qui me tracasse est la chaleur mais je devrai m'y faire." C'est son confrère Cesare Maniago qui a persuadé Worsley de se servir d'un masque protecteur. Le populaire "Gump" était le tout dernier gardien dans la ligue Nationale de hockey à jouer tête et visage nus.

LES VOYAGEURS de la Nouvelle-Ecosse ont attiré 4,237 spectateurs à Moncton, Nouveau-Brunswick, avant-hier soir alors qu'ils ont vaincu les Braves de Boston 4-2 lors d'un match hors-concours de la ligue Américaine de hockey. Mario Desjardins, Greg Hubick, Larry Fullan et Peter Sullivan ont marqué les buts des Voyageurs pendant que les gardiens Dave Elenbasse et Pierre Proulx se partageaient la tâche de garder les filets.

LARRY OUELLETTE, directeur du service de l'information radiophonique à la Presse Canadienne, a remporté le championnat de golf du Cercle des journalistes de Montréal pour la deuxième fois d'affilée, en fin de semaine à l'île-des-Sœurs, en réussissant un excellent total de 37-30-67 dans le froid et sous la pluie. Evelyn Arless, femme du photographe vétéran Buster Arless, a pour sa part gagné le trophée Québecor, qui lui fut présenté par Jacques Beauchamp, pour avoir été la meilleure parmi les golfeuses ayant eu le courage de jouer.

LES PARIS DE 3e PLACE dans les courses jumelées, c'est-à-dire dans les quinielas et les exactas, seront dorénavant permis, à partir de ce soir, à la piste Blue Bonnets. On sait que depuis quelques années ce pari dit "show" avait été enlevé lors de ces épreuves jumelées mais avec l'installation récente de nouvelles machines "à trois voies" (nez, place et show) et à la suite d'une nouvelle législation fédérale, le pari de 3e place reprendra, comme ce fut d'ailleurs et déjà la coutume.

LES AMATEURS de soccer en ont eu pour leur argent, dernièrement, à Muang, au Cambodge. Chaque club n'alignait que cinq joueurs, au lieu de 11 habituels, mais les hommes avaient été remplacés par des éléphants auxquels avait été évidemment fourni un ballon géant. Les seniors l'ont emporté devant les juniors 1-0 en présence de 1,000 spectateurs. Le vétéran, sur le terrain, avait 120 ans.



UN WORSLEY... MECON-NAISSABLE! Croyez-le ou non mais Lorne "Gump" Worsley est le gars qui se cache derrière ce masque de gardien, devant Paul Henderson (19), du Toronto, et son coéquipier Lou Nanne. Et le populaire vétéran ne permet qu'un but en 45 minutes de jeu! (Téléphoto PC)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

AVIS POUR
PROLONGATION DE
PERMIS TEMPORAIRE

PREZEE AVIS que la requérante, CENTRE DE CAMIONS USAGES INC., 1470 rue King - Sherbrooke, province de Québec, qui possède un permis de location no 978-DIVY, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir une prolongation dudit permis de location jusqu'à décision finale de la requête pour permis permanent.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec - 800 est, boul. Maisonneuve - suite 700, Montréal.

SIGNE: BENOIT GROLEAU,
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

AVIS: ARNO RUDOLF SALOKANNE, chauffeur de camion, d'adresse inconnue. Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé Arno Rudolf Salokanne, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de la Cour Supérieure, Division des Divorces de Montréal, à son intention. Prenez de plus, avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

GEORGES BENDIS, demeurant et domicilié au 241 Bulward St., Fairfield, Connecticut, Etats-Unis.

et: ELISABETH DINKA, demeurant et domiciliée au 241 Bulward St., Fairfield, Connecticut, Etats-Unis.

PAR ORDRE DE LA COUR il est enjoint aux expropriés GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.



VILLE DE MONTRÉAL

MODIFICATION AU PLAN GÉNÉRAL DE LA VILLE

PAR L'ÉTABLISSEMENT DE LIGNES HOMOLOGUES, en vue de réserver aux fins d'un parc, l'île Tongue située dans la rivière des Prairies, au nord-ouest de la Cinquième Avenue, selon le plan T-33 Rivière-des-Prairies.

Avis vous est par la présente donné que le 2 novembre 1973, à 10 h 00 heures a.m., une requête sera présentée à la Cour Supérieure, division de pratique, chambre 216 au Palais de Justice à Montréal, demandant la permission de modifier le plan général de la Ville, par l'établissement de lignes homologues ci-dessus mentionnées, le tout conformément au plan T-33 Rivière-des-Prairies, certifié par le directeur du Service des travaux publics, le 5 mars 1973 et approuvé par le Comité exécutif le 6 septembre 1973, lequel plan peut maintenant être examiné à l'Hôtel de Ville, chambre no 315, et dont copie conforme sera produite lors de la présentation de ladite requête.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l'intention de qui copies des avis et Offres, description technique, Plan et Evaluation ont été déposés au Greffe de cette Cour, de comparaitre devant cette Cour, dans un délai de un (1) mois, à défaut de quoi l'expropriation s'effectuera pour expropriation.

Expropriés: GEORGES BENDIS et ELISABETH DINKA, à l

Cleon Jones cause l'échec des Expos

NEW YORK (Le Devoir) — Comme la majorité de ses coéquipiers, le voltigeur Cleon Jones connaît présentement ses meilleurs moments de la saison.

Ayant manqué plusieurs rencontres à cause de blessures diverses, Jones reprend le temps perdu à un moment où ne peut plus propice. Ainsi hier, il a cogné un circuit à la 6e reprise, puis, à la 7e, il a privé les Expos de Montréal de deux points en cueillant au champ centre-gauche la balle frappée en flèche par Felipe Alou. Jones, il va sans

dire, a largement contribué à cette victoire remportée par les Newyorkais au compte de 2-1.

Cette victoire, jumelée à la défaite des Pirates de Pittsburgh contre les Phillies de Philadelphie, a permis aux Mets de porter à une partie 1/2 leur priorité en tête de la section Est de la ligue Nationale devant les Pirates.

Une foule de plus de 50,000 personnes a assisté à la rencontre et les spectateurs n'ont pas cessé un instant d'encourager leurs favoris. Les Mets ont largement profité de la

tenu des lanceurs Jerry Koosman, 13-15, et de l'as de la relève, Tug McGraw.

Koosman a quitté le jeu à la 7e reprise après avoir concédé un point à la manche précédente. Avec deux coureurs sur les sentiers, Alou a aussitôt accueilli McGraw d'un formidable coup au champ extérieur. Mais la course de Jones devait mettre fin à la poussée des Expos. Ceux-ci ont d'ailleurs laissé sept coureurs en plan au cours des 5 dernières manches.

Rogers le perdant

Steve Rogers, le jeune lanceur des Expos vers qui la direction se tourne maintenant pour relancer l'équipe sur le chemin de la victoire, a lancé un match assez terne.

Il n'a concédé que deux points en 6 manches, ce qui n'est pas mauvais en soi, mais il a accusé un retard sur la majorité des frappeurs et peu s'en faut pour que les Mets ne comptent plus souvent.

Les vainqueurs ont néanmoins marqué à la 5e manche, Bud Harrelson s'est rendu au lerbut lorsque la balle a dévié sur le gant de Rogers avant de rouler vers Bob Bailey qui fut obligé de la conserver.

Harrelson a ensuite avancé au 2e-but à la suite du sacrifice de Kassman, puis au 3e grâce au simple de Wayne Garrett. Il a finalement compté à la faveur du ballon-sacrifice de Felix Millan.

Les Expos ont nivelé le pointage à la 6e, Ron Woods a cogné un simple puis a volé le 2e-but. Bailey bénéficia ensuite d'un but sur balles. Les deux coureurs ont alors tenté le double vol mais le lancer de Gerry Grote à Millan a retiré Bailey.

Hal Breedon a suivi en frappant un solide coup à Garrett qui ne put maîtriser la balle. Les Expos égalaient le compte. Cleon Jones devait toutefois causer l'échec des Expos en s'imposant tel un Willie Stargell.

Les Expos auraient pu combler le déficit d'un point à la 8e n'eut été du coup-retenue raté de Breedon avec deux coureurs sur les buts et aucun retrait.

Fort de la faiblesse de Breedon, McGraw a facilement retiré les deux frappeurs suivants.

Dans le camp des Expos, Pepe Frias a cogné un double et deux simples, tandis que Ron Woods a réussi deux simples.

Mike Marshall, en relève à la 7e, n'a accordé aucun point bien qu'il ait été chancelant. Quant à McGraw, il a sauvé une 24e victoire des siens.

Les Expos risquent donc l'élimination dès ce soir. Une défaite contre les Mets les écartera définitivement de la course au championnat.

DROIT AU BUT — C'était la "Soirée Willie Mays" hier et les spectateurs qui

ont pris place au stade Shea lui ont réservé une ovation de plus de cinq minutes. Plusieurs anciens rivaux étaient présents dont Stan Musial, Joe DiMaggio, Pee Wee Reese et Duke Snider, qui était accompagné de sa femme et de son jeune fils, a reçu plusieurs cadeaux. Ici, on ne peut s'empêcher de comparer la fête organisée en l'honneur de Jean Béliveau lorsque celui-ci a quitté le hockey. On se souviendra que le brillant joueur du Canadien avait exigé qu'aucun cadeau ne lui soit présenté, mais plutôt qu'un fonds soit créé pour venir en aide à l'enfance défavorisée. A la suite de la vertigineuse poussée des Mets, le stade Shea est littéralement pris d'assaut depuis quelques parties.

MONTREAL (1)	NEW YORK (2)
Falco, cf	4 4 0 0 W. Garrett, 2b
Woods, cf	4 1 2 0 Millan, 2b
Bailey, 1b	2 0 0 0 Stargell, 1b
Breedon, 1b	4 0 0 0 Miller, 1b
Singleton, cf	3 0 0 0 Jones, cf
Boccia, 1b	4 0 1 0 Schneck, cf
Frias, 2b	4 0 2 0 Grote, r
Foli, cf	4 0 0 0 Hahn, cf
McGraw, 1b	4 0 0 0 Harrelson, cf
Morales, 1b	1 0 1 0 Koosman, 1b
Tsoti, cf	0 0 0 0 McGraw, 1b
MMarshall, 1b	0 0 0 0
Fairly, 1b	1 0 0 0
Totaux	33 17 9 Totaux 25 27 2
Montreal	000 001 000-1
New York	000 011 000-2
E-W. Garrett, DJ - Montreal	New York
LSB - Montreal	8, New York 7, 2B - Grote, Frias, Hahn, CC - C. Jones 9, Bv - Woods, S - Koosman, RS - Millan

NEW YORK	PITTSBURGH
80 77 510	78 78 500
CHICAGO	76 82 457
ST-LOUIS	76 81 484
MONTREAL	76 82 451
PHILADELPHIE	70 77 446
CINCINNATI	98 60 820
LOS ANGELES	92 66 802
HOUSTON	86 72 544
ATLANTA	80 79 503
SAN DIEGO	75 83 475
Hier soir	58 100 367
New York 2, Montreal 1	
Philadelphia 2, Pittsburgh 1	
Cincinnati 3, San Diego 2	
Los Angeles 5, Atlanta 1	
Chicago 4, St-Louis 3	
Houston 5, San Francisco 1	
Avant-hier	
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3	
Cincinnati 2, San Diego 1	
Houston 10, San Francisco 6	

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				
Montreal 5-0, Pittsburgh 4-3				
Cincinnati 2, San Diego 1				
Houston 10, San Francisco 6				

Est	g	p	moy	diff.
NEW YORK	80	77	510	-
PITTSBURGH	78	78	500	110
CHICAGO	76	82	457	310
ST-LOUIS	76	81	484	410
MONTREAL	76	82	451	410
PHILADELPHIE	70	77	446	10
CINCINNATI	98	60	820	-
LOS ANGELES	92	66	802	-
HOUSTON	86	72	544	12
ATLANTA	80	79	503	1810
SAN DIEGO	75	83	475	20
Hier soir	58	100	367	40
New York 2, Montreal 1				
Philadelphia 2, Pittsburgh 1				
Cincinnati 3, San Diego 2				
Los Angeles 5, Atlanta 1				
Chicago 4, St-Louis 3				
Houston 5, San Francisco 1				
Avant-hier				

Les communautés de base, un phénomène de classes moyennes

par Jean-Pierre Proulx

Une enquête menée par des étudiants de l'UQAM auprès des communautés de base de la région de Montréal tend à confirmer l'opinion généralement répandue selon laquelle les membres faisant partie de ces nouveaux groupes chrétiens font partie de la classe moyenne.

Les résultats de l'enquête qui sont publiés dans le dernier numéro de "Koinonia", le bulletin de liaison de ces groupes, montrent en effet que 27.2% des répondants gagnent \$1,000 et plus par mois soit \$12,000 et plus par année. Le dernier rapport de Statistique Canada sur l'impôt payé par les Canadiens en 72 montrait que 8% seulement d'entre eux se situaient dans cette catégorie.

Les étudiants de l'UQAM avaient présenté leur questionnaire à 25 groupes nouveaux et communautés de base. De ce nombre, 19 groupes ont accepté de distribuer le questionnaire à leurs membres et 197 d'entre eux ont effectivement répondu, soit près de 70%.

Toujours au chapitre des revenus, l'enquête révèle que 8.7% des répondants gagnent moins de \$300 par mois; 7.7% entre \$300 et \$399; 29.7% entre \$400 et \$700 et 16.9% entre \$700 et \$999. On peut donc aisément constater que 44.1% gagnent

annuellement plus de \$8,400.

En ce qui concerne les occupations, on constate que 40%, ou bien travaillent dans le monde des affaires ou sont des cadres supérieurs (7.7%), ou bien exercent une profession libérale (12.8%) ou bien sont professeurs (19.5%). 32.3% des membres poursuivent actuellement des études. Le monde des "travailleurs" (employés de commerce, employés de l'industrie, chômeurs, ouvriers spécialisés, journaliers) est sous-représenté: 8.7% seulement des membres appartiennent au total à l'une ou l'autre de ces catégories.

Au chapitre de la scolarité, l'enquête montre que 30.2% des répondants ont fait des études universitaires, proportion quatre fois plus forte que dans l'ensemble de la population. 9.2% ont fait des études collégiales.

D'autre part 27.2% des répondants appartiennent à un syndicat. Compte tenu de la proportion des femmes au foyer et d'étudiants parmi les répondants (environ 32%), le taux de syndicalisation des travailleurs est d'environ 50%. Par ailleurs, 30% des membres des communautés appartiennent à des associations professionnelles.

Pour sa part, l'équipe de rédaction de "Koinonia" commente ainsi ces résultats: "Que les gens le veuillent ou non, qu'ils en soient conscients ou non, cette situation sociale et économique oriente leur réflexion chrétienne, leur perception des problèmes sociaux, leur type d'action éventuelle. En d'autres termes, les groupes répondants ne peuvent pas ne pas être critiqués par rapport à cette situation. Leurs sympathies spontanées ne vont pas toutes dans le sens de l'Evangile. Pour s'en tenir à un aspect, sont-ils spontanément, plus sensibles à tout ce qui défend leurs propres intérêts, sont-ils automatiquement du côté de ceux qui veulent conserver la situation actuelle ou sont-ils, solidement, du côté de ceux qui travaillent à la promotion des moins favorisés de notre milieu".

L'enquête révèle par ailleurs que 62.1% des répondants favorise le PQ; 33.8% le NPD; 19% le Parti Libéral; 2.6% l'Union nationale et 2.6% le Crédit social. Les répondants avaient le choix d'indiquer plus d'un parti politique. En outre, 15.4% des répondants sont eux-mêmes d'une organisation politique. Au plan communautaire comme

tel, 23.6% ont répondu que leur communauté privilégiait l'engagement socio-politique.

En ce qui concerne les communautés elles-mêmes, presque la totalité (94.9%) ont cinq ans ou moins d'existence et 50.3% ont moins de deux ans. 42.6% ont été fondées par un groupe de laïcs; 13.8% par un prêtre; 12.8% par un groupe de religieux; 12.8% "autrement"; et 5% à partir d'un groupe socio-politique déjà existant. 17.9% n'ont pas répondu à la question.

94.9% ont répondu qu'un prêtre faisait partie de la communauté mais 65.1% ont dit qu'il n'était pas responsable du groupe.

La majorité des groupes, soit 61% ont entre dix et 20 membres; 26.8% en comptent plus de 26.7. 46.2% sont des hommes et 53.8% sont des femmes. Dans la pyramide des âges, on retrouve 35.9% des répondants entre 35 et 49 ans; 32.8% entre 25 à 34 ans; 15.4% entre 19 et 24 ans. Les adolescents (45 à 18 ans) ne comptent que pour 4.1% et les personnes en haut de 50 ans 10.3%.

Par ailleurs un peu plus de 50% des répondants sont ou ont déjà été mariés; 30.3% sont célibataires et 10.8% sont religieux ou prêtres.

Au plan d'expériences communautaires privilégiées, c'est la fraternité qui vient au premier plan (81.5%) suivie de la recherche dans la foi (68.7%) et de la prière (63.6%) et enfin de l'engagement socio-politique (23.6%).

On constate par ailleurs que la réunion hebdomadaire a une importance toute spéciale puisque 52.8% des membres y consacrent trois heures ou plus par semaine, et 23.6% entre deux et trois heures.

Le quart des répondants déclarent en outre consacrer deux heures et moins

par semaine à des comités de travail, 27.2% disent avoir des rencontres gratuites de 3 à 4 heures par semaine en dehors des rencontres hebdomadaires et 34.4% des rencontres de moins de 2 heures. 16.4% disent n'avoir jamais de telles rencontres. Plus de la moitié (56.9%) disent avoir des conversations téléphoniques avec d'autres membres durant la semaine.

Par ailleurs, 45.1% ont une caisse commune. Dans 22.1% des cas, elle sert

au groupe et dans 12.8% elle est orientée vers l'extérieur.

Constatant l'insistance sur la fraternité, l'équipe de "Koinonia" se demande s'il s'agit "d'une insistance sur la connaissance réciproque, étant donné la jeunesse des rapports interpersonnels, ou la tendance des gens d'une classe moyenne à se donner des groupes de rencontre à caractère socio-émotif. C'est ici la question de la transformation de la vie courante qui est posée".

Mgr Deskur nommé aux Communications sociales

CITE DU VATICAN (AFP) — Un Polonais, Mgr André Marie Deskur, a été nommé par Paul VI président de la Commission pontificale pour les communications sociales, qui contrôle Radio-Vatican et les relations du Saint-Siège avec la presse internationale.

La direction de Radio-Vatican a été confiée, comme prévu, à un des membres les plus brillants de la compagnie de Jésus, le père Roberto Tucci, écrivain et journaliste. Un autre italien, le père Romeo Panciroli, devient secrétaire de la Commission pour les communications sociales. Mais c'est un Allemand, le jésuite Karlheinz Hoffmann, qui devient sous-secrétaire, tandis qu'un libanais, le père Mouned El Hachem, expert des questions de presse, est nommé délégué à la cinémathèque vaticane, fondée par Jean XXIII en 1959.

Mgr Deskur, était l'ancien secrétaire de la commission. Il remplace l'archevêque américain E.L. Heston, décédé.

Mgr Deskur est né en 1924 en Pologne, d'une famille d'origine française. Après des études à Cracovie, il suivit des cours de théologie à Fribourg, en Suisse, avant d'être ordonné, en 1950, à Saint-Bonnet-les-Oules en France, où il exerça son ministère pendant deux ans. Venu à Rome en 1952, il fut expert pour les questions de presse au second concile du Vatican.

D'autre part l'arrivée du père Tucci à Radio-Vatican redonnera sans doute une vie nouvelle à cet organisme, qui a encouru de fréquentes critiques.

Radio-Vatican a 140 heures de transmissions hebdomadaires en 31 langues pour 470 programmes. Elle compte 266 employés, dont 89 religieux, presque tous jésuites. Selon la presse italienne, des contacts auraient déjà été pris entre Radio-Vatican et Radio-Monte-Carlo en vue de la création d'une télévision vaticane.

L'UQ entreprend une recherche sur les théologiens québécois

Le département de sciences religieuses de l'UQAM entreprend ces jours-ci une recherche sans précédent sur la théologie québécoise de 1940 à 1971 et sur les théologiens qui l'ont fait. Au terme de cette recherche en juin 74, les chercheurs de l'UQAM seront en mesure de fournir un bilan très précis de la carrière et de l'œuvre de quelque 1,200 à 1,400 théologiens qui ont enseigné chez nous durant cette période.

C'est le professeur Louis Rousseau, spécialiste en histoire religieuse du Québec, qui est co-responsable de cette recherche avec le professeur Jean-Paul Montigny de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

M. Rousseau a expliqué que la recherche menée à l'UQAM fait partie d'une recherche beaucoup plus vaste menée par l'Institut supérieur des sciences humaines de Laval

et qui porte sur "les mutations récentes de la société québécoise". Cette grande recherche déjà amorcée il y a quelque temps par l'étude des idéologies au Québec est dirigée par M. Fernand Dumont. Les responsables veulent maintenant étudier les groupes sociaux importants qui ont participé à la mutation récente du Québec et ils ont pensé y intégrer les théologiens comme ayant été des acteurs de cette mutation.

Au début de la semaine prochaine donc, quelque 1,200 théologiens recevront par la poste un questionnaire très détaillé qui constitue le principal instrument de travail élaboré par l'équipe de M. Rousseau.

Comme dans tout questionnaire, on demande des renseignements généraux sur l'âge, le sexe, l'occupation du père, les années de formation, les courants de pensée qui ont influencé les théo-

logiens durant leur formation et leurs années d'enseignements, etc.

Mais dans la pensée de M. Rousseau ce sont les questions suivantes qui sont le plat de résistance. On demande en effet aux théologiens de retracer toutes les matières qu'ils ont enseignées ainsi que la méthodologie utilisée dans les cours et les manuels que devaient utiliser les étudiants pour ces mêmes cours. Pour chaque matière, les répondants sont priés d'indiquer l'année ou les années précises.

On demande ensuite aux théologiens de fournir la liste complète de leurs productions théologiques ou autres publiées ou non publiées tel les articles, les livres, les thèses, etc. M. Rousseau reconnaît que c'est un travail colossal qui est demandé aux répondants mais, ajoute-t-il, "je veux tout avoir", même la lettre envoyée dans un journal, même un article publié dans les annales de la bonne Sainte-Anne, même les chroniques régulières qu'un théologien pourrait avoir écrites hebdomadairement dans le journal local ou la revue diocésaine. "Il est probable, poursuit-il, qu'en examinant rétrospectivement son travail un théologien se sente mal à l'aise. Il a été très vivement critiqué ces 20 dernières années. Mais il est peut-être le type d'intellectuel qui a été le plus actif de tous. Je crois qu'il est important de ne pas liquider le passé mais au contraire de bâtir sur ce qui a été fait. Quand à moi, j'exhorte les répondants à ne pas pratiquer l'auto-censure".

Qu'attend-il de cette enquête? "Avant tout, répond M. Rousseau, nous voulons faire une recherche descriptive. Nous voulons faire un portrait des transformations qu'a subies le discours théologique chez nous. Nous voulons voir et discerner quels sont les grands symboles que les théologiens ont injecté dans notre société et poser ainsi le problème de l'insertion de la théologie chez nous".

Mais, conclut-il, quelque soit le portrait que la recherche dégagera, "son intérêt majeur résidera sans doute, pour les théologiens et l'Eglise d'ici, dans une possibilité de prise de conscience de soi, pour le monde de la recherche sur la société québécoise, dans une image exacte de l'intervention idéologique du penseur catholique québécois qu'on pourra mettre en rapport avec les autres éléments majeurs de notre vie collective".

Notons que la Société canadienne de théologie a donné son appui "enthousiaste" à la recherche de M. Rousseau.

Un nouveau mensuel: "La Vérité catholique"

"La Vérité catholique", c'est le titre d'un journal de droite qui vient d'être lancé ces jours-ci à Montréal. Le journal de format tabloïd paraîtra mensuellement. Le premier numéro qui compte 12 pages a été tiré à 10,000 exemplaires et est en vente dans tous les kiosques à journaux.

Le nouveau journal dont les titres ne laissent subsister aucun doute sur ses tendances, est dirigé par M. Michel Lapierre, professeur de français à l'emploi d'une institution privée. C'est par ailleurs un ex-étudiant de cégep, M. Daniel Saint-Aubin, qui en est le secrétaire général.

Moi, Monsieur... je suis accrédité.

J'ai ma carte Master Charge.

Si vous pensez que c'est une carte de crédit ordinaire, vous n'y êtes pas du tout.

C'est la carte maîtresse.

En effet, la carte Master Charge est la plus reconnue dans le monde. Avec cette carte-ci, on vous reconnaît. Donc vous êtes accrédité. Vous êtes quelqu'un.

Et puis, elle est utile en grand, ici même. On l'accepte déjà dans des milliers d'endroits. Et ça ne fait que commencer.

Je sais que c'est drôle à dire mais le simple fait de l'avoir sur moi me donne confiance.

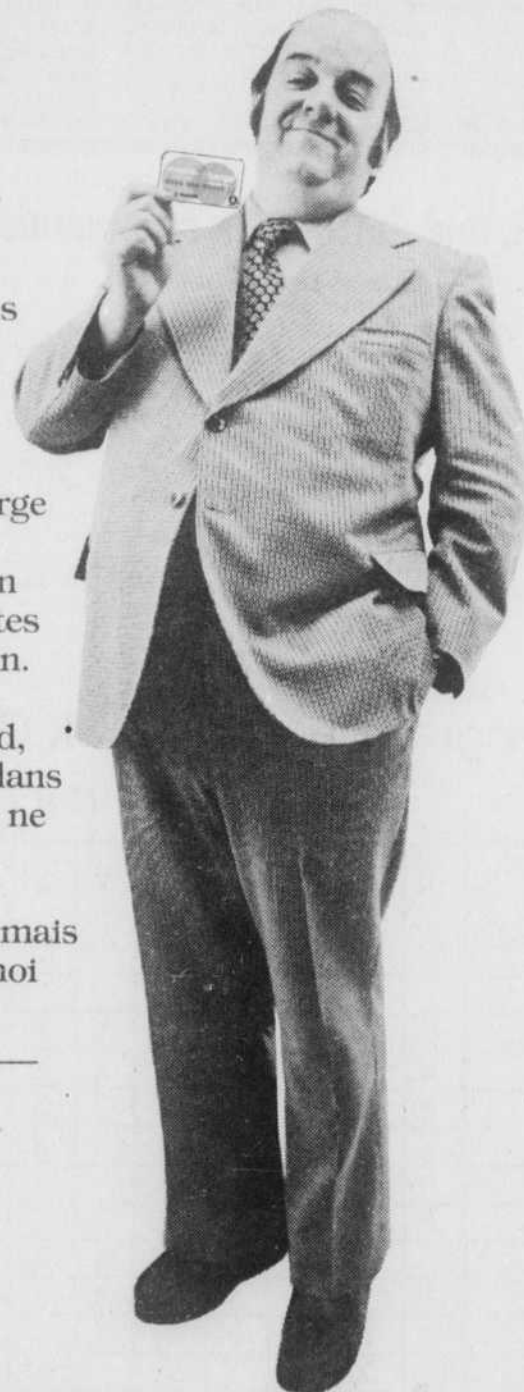
Demandez votre formule d'adhésion à la carte de crédit Master Charge chez les marchands affiliés ou dans toute succursale de la Banque Provinciale et de la Banque de Montréal par qui la carte Master Charge est émise au Canada. Il n'est absolument pas nécessaire d'être client de l'une ou de l'autre pour l'obtenir.



banque provinciale



La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal



C'est par son envergure que la carte Master Charge se distingue d'abord de toutes les autres cartes de crédit.

En effet, le système Interbanque dont fait partie la carte Master Charge est le plus répandu au monde. Le détenteur d'une carte Master Charge peut obtenir de l'argent sur simple présentation de sa carte dans plus de 20,000 succursales bancaires à travers le monde. Il peut effectuer des achats, manger, se loger, voyager, obtenir des services dans plus de 1,300,000 établissements.

Mais ce n'est pas uniquement cette reconnaissance à l'échelle internationale qui fait la valeur de la carte Master Charge. Le prestige qu'elle confère à son détenteur a également contribué à son immense popularité. Un très grand nombre d'entreprises commerciales préfèrent en effet le système Interbanque à tout autre, avec le résultat que le détenteur d'une carte Master Charge est accueilli et servi avec plaisir. Il est accrédité. Il est quelqu'un.

De plus, la carte Master Charge NE COUTE RIEN, de même que son utilisation comme carte d'achat. Seules les factures non acquittées à la date d'échéance (25 jours après la date de facturation) et les avances de fonds (depuis le jour du versement) porteront intérêt. La plus reconnue au monde, la prestigieuse Master Charge est vraiment la carte maîtresse. Demandez-la!

C'est normal d'être sûr de soi quand on tient la carte maîtresse.



LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS QUÉBÉCOISES DES ENTREPRENEURS CAMIONNEURS EN VRAC INC.

vient aviser tous les camionneurs qu'à partir du 27 septembre, ils perdront l'utilisation de leurs camions s'il n'ont pas en main leur permis de travail du Ministère des transports.

Nous demandons une aide spéciale aux Mass-Média, car plusieurs camionneurs travaillant dans des coins éloignés du Québec - tel Baie James, Gaspésie, ne savent même pas qu'il leur faut un permis de travail. Par ailleurs nous venons d'apprendre du Ministère des transports, qu'aucun délai ne sera accordé aux camionneurs. Plusieurs bureaux ont été ouverts pour leur venir en aide.

A MONTRÉAL	381-1501	CHICOUTIMI	594-5725
A HULL	663-9214	LAVAL	667-5350
TROIS-RIVIÈRES	374-6094	ABITIBI	764-5948
MONT LAURIER	623-1783	MATANE	562-0236

842-9445
Réservez
une voiture
Tilden.



Volez. Roulez.



Prenez le volant d'une belle voiture, une Chevrolet Impala flamant neuve ou une autre voiture de qualité. Prête à partir, la voiture vous attend dans la plupart des aéroports canadiens, américains ou du monde entier (grâce à nos amis de la National Car Rental).

TILDEN

Une entreprise de chez nous qui fait tout ce qu'elle peut pour vous!

Siège social: 1485, rue Stanley, Montréal.